

PIERRE JOHAN LAFFITTE

SENS ET PRAXIS

ÉCRITS INSTITUTIONNALISANTS
QUELQUES PROPOSITIONS DANS LE PRÉCAIRE

Textes et envois d'un enseignant-chercheur
rédigés pour ne pas trop se laisser mourir de connerie
dans un milieu socio-professionnel bien établi



5 DÉCEMBRE 2015 – ÉTÉ 2020

PIERRE JOHAN LAFFITTE

SENS ET PRAXIS

ÉCRITS INSTITUTIONNALISANTS
QUELQUES PROPOSITIONS DANS LE PRÉCAIRE

Textes et envois d'un enseignant-chercheur
rédigés pour ne pas trop se laisser mourir de connerie
dans un milieu socio-professionnel bien établi

5 DÉCEMBRE 2015 – ÉTÉ 2020

Sommaire

- *Ça t'a servi à quoi de dire ça ?* Habilitation à diriger des recherches, dernière prise de parole (5 décembre 2015) — p.10
- Entrer dans le difficile métier d'enseignant. Proposition pour un accompagnement par la pédagogie Freinet de Professeurs des écoles stagiaires au sein du tutorat mis en place par le centre de Beauvais de l'Espé de Picardie. Première année (juin 2016) et seconde année (mars 2017). — p.15
- Charte internationale des Écoles Freinet. Propositions pour les écoles désirant être reconnues par la Fimem, novembre 2016. — p.19
- Sur la vie quotidienne de la recherche à Paris 8 (25 février 2020) — p.25
- Experice. Adresses, propositions, ouvertures. Quelques propos sans espérance excessive. Ou : d'un discours pratique n'attendant d'autorisation de personne (5 mars 2020) — p.29
- Chercher, étudier et enseigner, le même. Échanges avec les collègues étudiantes (hiver-printemps 2020) — p.55
- Au sujet des contrats doctoraux. Courriel à la direction de l'École doctorale du 13 octobre 2020 — p.79
- Au sujet de l'apport d'Experice dans le cadre d'Erua (European Reform Universities Alliance). Courriel à Arnaud Regnault du 22 octobre 2020 — p.83
- Tisser des lieux. Logique, production et transmission des praxis, des discours et des langages (juin 2021) — p.89
- Erua. Quelques propositions concrètes d'Experice pour renouer avec un certain Vincennes pédagogique et intellectuel (juillet 2022) — p.97
- Erua. A return to Vincennes in some ways. Towards a cooperative curriculum in teaching and research. A short presentation of four propositions to link transmission, research and cooperative pedagogy (Résumé en anglais pour les collègues d'Erua) — p.109

PRÉAMBULE

ÉCRITS INSTITUTIONNALISANTS

QUELQUES PROPOSITIONS DANS LE PRÉCAIRE

Textes et envois d'un enseignant-chercheur
rédigés pour ne pas trop se laisser mourir de connerie
dans un milieu socio-professionnel bien établi

Dans une clinique psychiatrique, le plus fou de tous, c'est tout de même le type
qui ose dire, en y croyant : « Moi, je *suis* directeur », « Moi, je *suis* psychiatre. »
Jean Oury

Je (ne) suis (pas) :

- ancien élève de classes coopératives de pédagogie Freinet puis de pédagogie institutionnelle,
- sémiologue,
- depuis 2019 maître de conférences, habilité à diriger des recherches (grade obtenu en 2015) au département des sciences de l'éducation (responsable de séminaires en licence, master et doctorat),
- co-directeur (avec mon ami Pascal Nicolas-Le Strat jusqu'à juin 2021) de l'équipe Paris 8/Pau du laboratoire interdisciplinaire Experice (Paris 13, Paris 8, Pau), Équipe d'accueil rattachée à l'École doctorale « Sciences sociales ».

C'est depuis cette localisation¹ dans le champ universitaire que j'ai rédigé les textes qui suivent et qui se déploient sur les six dernières années, essentiellement les deux dernières.

Au moment d'assembler ces textes, je ne peux que souligner le côté circonstancié, local, et somme toute banal, de ce qui suit. Je n'y suis nullement assuré de la valeur de ce qui s'y dit. Plus que jamais, j'ai conscience qu'il y a plus de chances d'avoir accumulé, avec ce présent recueil une archive, un symptôme, une navrante suite de platitude, de ma part, que d'avoir posé des textes porteurs de possible. C'est un risque que je prends ; il est possible que je sois pris de scrupule ou de clairvoyance, et le retire. Il est possible que pas.

Je dois au moins tenter de poser quelques indications concernant l'esprit dans lequel j'ai pu être le sujet énonciateur d'un tel discours plus ou moins éparpillé. Je vais le faire autour de deux mots et des résonances qu'ils colportent au travers de mes écrits.

« Collégialité »

Ces textes, tous, s'adressent à des collègues : peu importe les compartimentages techniques, professionnels, statutaires établis. Des « pairs », comme on dit avec un mot qui s'est trop démonétisé pour que je continue à l'employer².

¹ J'aurais pu en énumérer quelques autres, dans d'autres lieux de transmission, de recherche, de cheminement — le site www.sensetpraxis.fr en est la trace rassembleuse. Autant de localisations qui ne suffisent pas, même dans leur addition ou toute autre configuration, à intégrer une singularité. Le lien logique serait même l'inverse... mais, précisément, pour étayer cela, je renvoie à un autre plan de mes essais de parole, eux-mêmes inséparables de paroles autres, qui font qu'une singularité n'a rien d'antinomique avec le sentiment heureux d'une communauté. Laquelle, communauté, à son tour ne se scinde, ni ne se tranche, ni ne se contente d'une imaginaire constellation : une communauté vivante se travaille (et l'on fait alors retour ici entre autres, dans ces traces d'institutionnalisation), elle se co-opère (et je renvoie alors à toutes les auberges des copines et des copains, dont la « coopérative d'écriture »), et enfin elle redonne en permanence naissance à une certaine poïesis (et alors je ne peux qu'indiquer, craintif, le seul fait que j'ose signer de mon nom ce qui sort de moi en guise de langage, par des mots ou des images, ou même des gestes, des positions soutenues).

² « Être reconnu par ses pairs » est devenu l'argument par lequel se définissent les critères constructivistes de la valeur que prend un travail de recherche aux yeux de la communauté scientifique. C'est un signe de la dégénérescence actuelle que de devoir lutter pour défendre un tel niveau, tout de même « montagne à vaches », de la qualité argumentative d'un discours vertébré. C'est évidemment un combat contre les obscurantismes qu'il faut ne pas cesser de mener ; les saisons dominées par la pandémie de

« Collégialité » est un beau mot que, comme beaucoup, les usages dominants ou banalisés ont dévalorisé la portée. Je suis une collègue parmi d'autres³ ; parmi ces autres, je ne compte pas que les seules estampillées « enseignantes », ou « chercheuses » : les « étudiantes », les agents d'entretien, le personnel de l'administration de l'université, sont de toute évidence mes collègues. Personne n'osera aller contre une telle platitude politiquement correcte. Je préfère pourtant continuer à l'énoncer, car elle structure profondément et mes pratiques proprement d'enseignement et de recherche, et l'orientation (forcément éthique) de mes positions épistémologiques. Elle a toujours été une évidence dans le monde qui m'a donné vie, depuis l'enfance avec une grand-mère femme de ménage et un grand-père ouvrier, jusqu'à l'univers pédagogique de mes parents, et plus largement de « mes pères et mères » culturels, monde de travail, d'existence et de lutte où les « primaires » ont appris, imposé et conquis (jamais acquis...) de n'attendre l'autorité d'aucun « supérieur », hiérarchique ou scientifique, pour créer leurs propres pertinences théorique, pratique et politique.

Une praxis pédagogique (comme dit Francis Imbert) proche de la praxis psychiatrique, celle où « un infirmier n'est pas plus con qu'un psychiatre », comme dit Jean Oury, ce qui fit exploser l'unité régnant parmi les psychiatres « progressistes » après-guerre du « groupe de Sèvres »... Comparé à ce qui semblerait une réaction d'une autre époque, autant dire que l'université est un milieu où la distinction statutaire est élevée au carré. Je vois beaucoup de jeux de pouvoirs ou de prestance. Je vois même beaucoup de revendications idéologiques parées des plus nobles thèses émancipatrices. Je vois peu de praxis à l'œuvre dans le quotidien où le mandarinat n'est pas réservé aux conservatrices-patriarcales-occidentales-néolibérales(-de-droite évidemment).

Une maîtresse de conférences ou une ATER, ça n'est pas plus con qu'une PU ; une secrétaire de laboratoire, ça n'est pas plus con qu'une enseignante-chercheuse. Une étudiante de licence, ça n'est pas plus con qu'une masterante, qu'une thésarde, qu'une prof. Il n'y a que des puissances et des champs, que des singularités et des groupes. Sinon, pas la peine de s'embêter (ou de se pavaner) avec des concepts gros comme des dents creuses : sans praticiens, pas de praxis, mais une masse de pratiquants, peu important l'hystérie ou le mutisme de leurs bêlements, de leurs cris ou de leurs prêches.

Je n'ai pas l'impression, ce disant, d'« appliquer » la pédagogie institutionnelle (c'est-à-dire de la prêcher et de m'en faire, non pas le praticien, mais le pratiquant). Cette pédagogie, j'en viens, je m'en inspire, elle reste là un peu comme un « idéal du moi » (et pas comme une figure du Moi idéal). J'essaie en gros de ne pas en être le trop indigne rejeton quand il s'agit, ici et maintenant, tel jour de janvier, de donner lieu à un groupe véritable, une rencontre, au lieu d'un rassemblement plus ou moins massifié et planifié du dehors. Ce qui est sûr, c'est que la plus ancienne de mes praxis, celle d'avoir été praticien, élève, de classes coopératives de pédagogie Freinet puis de pédagogie institutionnelle, m'a sans rien dire vacciné durablement contre la perversion des effets de hiérarchie, quelles qu'en soient les figures, sociales ou psychiques. D'autres nous font profiter d'autres vaccins, tout aussi efficaces. A chaque fois, chacune est porteuse d'une éthique, différant légèrement, mais qui fait que nous nous reconnaissons, et pouvons tenter le temps d'une rencontre, de faire naître une praxis. Le nom de « Séminaire coopératif » inscrit dans mon site⁴ rassemble, bien imparfaitement, ce chantier en reconstruction permanente.

« Institutionnalisation »

Institutionnaliser n'a rien d'un acte de figement, ni même de rapport de force. C'est avant tout une fragilité, donc un courage de l'ordre de l'ordinaire : c'est proposer quelque position, quelque changement pour mieux répondre, pour à tout le moins nommer plus précisément, le vécu ou la situation d'un présent insistant à la

coronavirus ont mis une loupe sur ce combat, et sur ce processus fondant tout discours scientifique. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'« être reconnu par ses pairs » est une expression qui dit tout de la logique de reproduction d'un champ aux règles tout aussi abrasives que n'importe quelle doxa, où le capital symbolique est bien gardé par des processus qui n'ont pas besoin d'être consciemment énoncés pour être à l'œuvre et éliminer ce qui, loin de n'être que dans la contestation (qui ne cherche qu'à remplacer une doxa par une autre), se pose dans la transversalité d'une subversion (qui, elle, ne cherche rien, mais se contente de trouer le tissage consensuel de la doxa, irrécupérable sous peine de dissoudre sa singularité). Redonner sens à ce qu'on entend par « pairs », car il s'agit de ne pas abandonner à jamais ce mot à la doxa, cela passe avant tout par dire : mais de quel droit cette parité-là doit-elle payer un droit d'entrée avant de pénétrer dans le champ du pouvoir du savoir ? Ailleurs, dans les brandes et les zones, n'y a-t-il pas des praticiennes, des vivantes, dans les yeux desquelles, oui, il nous importe réellement de nous sentir au plus proche ?

³ Nota bene. Je précise à nouveau que j'accorde généralement toute communauté humaine au féminin. Absolument rétif à l'écriture inclusive pour des raisons de goût et d'esthétique, sans pour autant être plus machiste qu'une autre, je trouve tout aussi efficace d'adopter cet accord. Après vingt-cinq siècles (au bas mot) de phallocratie, mieux vaut renverser carrément tout de suite, et pas qu'à moitié...

⁴ https://www.sensetpraxis.fr/Seminaires_colloques/Travail_collectif

façon d'un problème, requérant analyse (et non pas jugement). Proposer, c'est poser là : mi-geste appelant la part qu'il désigne comme lui manquant afin de pouvoir devenir réalité, réalité partagée dans son expérience, son épreuve, sa durée. C'est poser là, et attendre ; faire entendre, puis rester à l'écoute. Une certaine qualité de silence (pas forcément de mutisme), d'attente (sans espoir). C'est au moins ne pas céder sur son éthique, et dire ce que son propre désir vient rencontrer (et la rencontre peut ne pas être heureuse...) d'une réalité : c'est interpréter, c'est-à-dire être là, et assumer un regard, une lecture, un mot, un geste.

Institutionnaliser, c'est tout sauf fétichiser⁵. Ce qu'on propose de mettre en position d'institution, c'est avant tout une façon de faire ou de se comporter ensemble, objet possible d'un échange, d'un questionnement, qui parfois débouchent sur tout autre chose, sur une tout autre décision, sur un tout autre chantier que celui auquel on pensait au départ. Parfois, cet échange prend la forme d'une « mise à la question » : proposer une institution nouvelle lors d'un conseil de coopérative, dans une classe, c'est mettre sur la table du groupe une question autour de laquelle chaque regard compte, et où « on ne s'en laisse pas passer une ». Car institutionnaliser, c'est tout sauf l'assurance de ne pas dire de conneries. C'est se donner un certain droit à la connerie... en ne rejetant pas le devoir d'en assumer ensuite les conséquences.

Corollaire : institutionnaliser, c'est espérer avoir quelques copines qui sauront ne pas vous en laisser passer une, mais sans flinguer ; un milieu restreint dans lequel règne une éthique. Or là, je l'avoue, lire dans les textes qui suivent un processus réel d'institutionnalisation n'engage que celui qui les a écrits. Et quelques autres, tout de même, mais enfin, pas de quoi fonder une Internationale... ce qui d'ailleurs n'était nullement mon espoir, ni même l'échelle à laquelle j'estime pertinentes mes catégories de pensée, d'acte et d'existence. Outre que je n'ai jamais demandé à ce que mon désir, ni mon avis, donne le la à ceux des autres, on ne sera pas surpris (quoique, malgré tout...) de constater combien l'ordre établi dans le monde académique n'est pas prêt de céder la place à autre chose que lui-même – ce qui ne l'empêche pas de s'effondrer. S'effondrer sur lui-même, ce qui ne serait pas en soi une grande perte (ça pense et ça transforme ailleurs, de par le monde...), mais surtout, hélas, s'effondrer sur des groupes et des personnes dont le corps et le psychisme demeurent, en dernière instance, la seule matière sérieuse dont ait à se préoccuper une politique pour laquelle le qualificatif de « matérialiste » ne devienne pas une insulte ou un détournement.

Institutionnaliser, c'est tout sauf donner des leçons, ni édicter une volonté de pouvoir. Institutionnaliser, c'est proposer, et ensuite assumer. On n'assume jamais dans l'abstrait. On assume dans son corps, ultime fond dans lequel une institution trouve l'assurance d'un sujet : corps d'angoisse, corps de désir, corps de vérification en actes (en tons) de ce qu'un sujet se tient là, au lieu d'un simple agent de reproduction d'un ordre établi, toujours pré-établi. Une institution ne naît que quand un sujet se tient, à la fois solitaire et solidaire, là où l'ordre établi attendrait un agent ; où le sujet, par sa seule présence en-deçà de toute « action réfléchie », profère la simple présence d'une vie. Un prénom porte cet idéal : Luigi, élève dans la classe de Fernand Oury, praticien auquel l'autre praticien, adulte, consacrerait ce qui demeure sans doute la plus belle et la plus grande monographie de pédagogie institutionnelle. Luigi au cœur du conseil prend la défense de son copain Ahmed, devenu bouc-émissaire d'un groupe qui, aux yeux de l'instituteur, cache le pourrissement de sa belle classe coopérative. Au nom de la Loi symbolique, Luigi prend le risque de se lever contre les lois et leurs agents, le risque de se faire écraser. Mais il ne s'écrase pas, justement. Quelque chose le soutient, quelque chose d'invisible et de pas assuré du tout : la certitude, pari sans filet, de parler en se référant à la Loi, la loi symbolique, pas ses dégénérescences. J'ai depuis longtemps⁶ émis le vœu, difficile, qu'une certaine communauté puisse conserver comme idéal de se sentir la contemporaine de Luigi.

⁵ Si j'ai pu dire par exemple que l'occitan *peut devenir* une institution de la classe coopérative d'une Calandreta, ce n'est pas parce que l'occitan est contractuellement et idéologiquement affiché au portail des écoles bilingues immersives occitanes ; c'est même tout l'inverse : c'est parce qu'il est possible d'en questionner le sens, d'accepter d'entendre un sujet du groupe dire : « pour moi, ça fait pas de sens de parler occitan. » Si l'on ne laisse pas cela se dire, alors l'occitan n'est pas une institution, c'est un fétiche (comme le français, les mathématiques, etc.). Si au contraire on prend le risque de mettre l'occitan à cette place de fragilité, alors on ouvre la voie vers le possible, *le seul*, enracinement possible de l'occitan dans une communauté vive, où le désir profond trouve dans cette langue un outil pour se dire, pour sortir toujours un point plus loin dans la parole : à proprement parler, pour *exister*. Il est clair qu'une telle « institutionnalisation » de l'occitan n'est jamais acquise, et qu'elle est rare, et qu'elle « ne va pas de soi », pour reprendre l'expression de Jean Oury, qui désigne par opposition aux « ça va de soi », les présences témoignant d'une véritable qualité institutionnalisante de la vie du groupe. (Je développe ces points dans la quatrième partie de *Pédagogie et Langage. La pédagogie institutionnelle, à la rencontre des sciences de l'homme et du langage*, Paris, L'Harmattan, « Cognition et formation », 2020, p.).

⁶ On trouvera « Luigi et Ahmed » dans *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, le grand-œuvre de Fernand Oury et Aïda Vasquez, paru en 1972 à Paris, chez François Maspero, dans la collection « Textes à l'appui », et réédité depuis par Jacques Pain, et aujourd'hui disponible aux Editions Champ social, à Nîmes. Cette monographie m'accompagne depuis longtemps, adolescent déjà ; j'en ai particulièrement fait cas dans ma thèse de doctorat, puis dans le second chapitre d'*Arabesques sur le courage*, manuscrit demeuré non-publié, consultable sur mon site. Profondément réécrit, ce chapitre est désormais traduit par Enrico Goussot : « Luigi

C'est parfois un visage d'enfant jamais vu, seulement lu, qui nous oblige.

e i suoi contemporanei », paru en 2021 dans le livre de mon amie Giuliana Santarelli, *Pedagogia istituzionale. Dalle origine all'attualità*, Bologna, Bononia Universty Press, p.137-24).

« ÇA T'A SERVI À QUOI DE DIRE ÇA⁷ ? »

Samedi 5 décembre 2015

Voici un extrait des propos tenus lors de ma soutenance d'Habilitation à diriger des recherches. L'échange entre le président du jury et moi-même a eu lieu à la toute fin de la séance, le samedi 5 décembre, en amphithéâtre Descartes, à l'Université de Paris-Sorbonne. Cet échange fait suite à environ quatre heures où ont été, et d'une façon répétée, abordés des thèmes et surtout des modalités de mon écriture (et surtout le fait que nombre d'entre elles n'avaient pas été à ce jour publiées, et encore moins dans des lieux universitairement acceptés). C'est en guise de réponse à ce qui semble constituer une singularité, ou à tout le moins une irrégularité, de mon dossier, et donc une faiblesse, que je décide de revenir sur ce que je considère être, plutôt, une fragilité de mon discours et de mes prises de position institutionnelles. C'est cela que je reprends dans la réponse que je fais à Gerald Schlemminger, par ailleurs un ami, et qui à cet instant-là remplit sa fonction du président du jury de façon.

Plus que jamais, il s'agit de ne pas réduire l'enjeu intellectuel de mon dossier d'Habilitation à diriger des recherches à ce moment où, subjectivement, j'ai été en position d'institutionnaliser ma position, et ce, sous un mode et sur un ton que je n'avais en rien décidés, ni anticipés, ni voulus. Cela n'a pas empêché que ton et mode soient, en profondeur autant qu'avec surprise, adaptés à mon désir et au sens que je donne à ma parole et à mon métier. Je renvoie à ailleurs, sur un plan distinct et dans une tout autre ambiance, pour lire ce qui, assertif en sérénité, constitue à proprement parler la position de mes thèses⁸.

En retranscrivant ce quasi-verbatim, j'ai seulement retouché certaines incohérences syntaxiques et, à une occasion, l'ordre entre deux phrases, liés à l'improvisation, évidemment, d'une telle réponse.

Gérald Schlemminger — Cher Pierre, je te connais depuis une dizaine d'années, nous avons travaillé ensemble pour un certain nombre de dossiers, de projets, c'était toujours un plaisir et un enrichissement intellectuel d'échanger avec toi. Je t'en remercie.

Si je retrace un petit peu ton cheminement, tes activités de publication de travaux scientifiques ont commencé quatre ans après ta thèse avec tes recherches sur l'œuvre de François Rabelais. Cette plongée dans la littérature de la Renaissance italienne dépasse la simple analyse stylistique et littéraire comme vient de le montrer ma collègue Mireille Huchon. Ta posture te situe en partie dans l'épistémologie de la sémiotique discursive, voire, tu l'as dit toi-même, dans la sémiostylistique, en élaborant les différents niveaux d'énonciation de cette œuvre, que j'ai lu avec un très grand intérêt. Au fil des années, tu as approfondi ce travail en l'élargissant vers le *Decameron* de Boccace.

Parallèlement, tu continues à approfondir et élargir dans tes publications la dimension pédagogique de tes recherches en t'interrogeant tout particulièrement sur les notions d'éthique pour développer ce que tu appelles « une anthropologie du singulier » de la classe coopérative. En questionnant « la langue du sujet », tu mènes une réflexion sur la place du français et de l'occitan, des locuteurs enfants et adultes dans les classes des Calandretas, travail qui se situe à la fois dans l'axe sémiotique et pédagogique.

Comme le montre ta note de synthèse et tes publications, tu élargis par une analyse pratique du discours vers de nouveaux champs : les praxis juridique, psychiatrique, etc. En douze ans, depuis ta thèse, tu as su élargir de façon considérable tes domaines de recherche initiaux. De par ta démarche transdisciplinaire, tu as su questionner des champs traditionnels, la pédagogie, la littérature, la sémiotique, d'une nouvelle manière, enrichissante, avec une nouvelle conceptualisation. Tu as de façon originale contribué à porter un regard nouveau et par ailleurs tu as participé à la diffusion du savoir et des cultures scientifiques.

Tu fais par ailleurs la preuve de ta grande implication dans l'animation de la recherche en participant à différentes équipes et en dirigeant des travaux de niveau Mastère. Tu as par ailleurs assumé la responsabilité

⁷ Cette question m'a été posée après la soutenance, sans aucune mesquinerie de la part de mon interlocuteur. Un certain nombre de collègues voulant mon bien, à savoir ma reconnaissance par l'établissement, m'ont chacun à leur façon renvoyé la même chose. Ce n'est pas une question d'idéologie, puisque ces mêmes personnes bienveillantes n'hésitent pas à exprimer la même opinion que moi, devant des assemblées hors-académiques, et largement conniventes avec leurs propos. Il faut croire que la doxa académique veille, et que l'établissement n'ait pas encore grand-chose à craindre des processus institutionnalisants. Ce doit être mon incurable naïveté... Il paraît encore paradoxal, dans les boiseries symboliques d'un lieu tel qu'un amphithéâtre de Sorbonne (ou d'ailleurs), depuis une place où son avenir professionnel en dépend (certaines suites à ma prise de position ce jour-là, me l'ont suffisamment confirmé depuis...), dans la coprésence des corps et des regards soutenus, d'assumer ce que l'on pense, tout simplement en le disant. En ne dédisant pas dans son être-là ce qu'on affirme dans son discours.

⁸ Cf. [HDR. Position.indd \(sunsetpraxis.fr\)](#). Ce document rassemble ma position de thèse, à laquelle j'ai ensuite ajouté mon discours de soutenance.

dans un programme de recherche quand tu as enseigné à l'étranger, comme tu l'as évoqué dans ton discours initial. Comme nous le savons, tu as participé à l'enseignement au niveau de plusieurs mastères, attestant par là une forte mobilité thématique, ce qui est fort appréciable. Tes collaborations et évaluations internationales montrent ta mobilité géographique, et par ailleurs, tu as mis tes expertises à la disposition de ton établissement, l'Espé de l'Université d'Amiens.

C'est un travail riche. Je ne vais pas approfondir, vu le temps qui passe, j'aurais encore beaucoup de choses à dire. Je voudrais revenir sur ton discours, et ton discours initial plus particulièrement. Tu disais : « Je ne suis pas un linguiste ; je ne me sens pas sémioticien ; je ne suis pas un expert en pédagogie ou en sciences de l'éducation ; etc. » Par ailleurs, et néanmoins, tu demandes d'être accepté par un jury pour intégrer le niveau des professeurs des universités, donc de te positionner : soit dans la section des P.U. 71 des sciences de l'éducation, ou dans la 7, des sciences du langage ; donc il te faut te positionner. Je crois que ton travail le doit. Évidemment, étant moi-même de formation linguiste et en sciences de l'éducation, je ne maîtrise pas non plus l'ensemble de la linguistique, il y a une vingtaine au moins de paradigmes en la matière ; il n'empêche : je crois qu'il faut se situer, et se positionner.

Cela dit, voilà le problème, et la question que je souhaite te soumettre : dans le courant et la mouvance de la pédagogie institutionnelle, le problème se pose de la manière suivante : il y a d'un côté l'institution, l'institué, et l'institutionnalisation. Évidemment, parfois ce conflit peut créer des violences inouïes. Je pense à une école primaire qui est harcelée pour ses pratiques innovantes, je pense à un autre professeur des universités qui a subi des procédures disciplinaires⁹, etc. Donc évidemment, en tant qu'« institutionnaliste », c'est un discours très difficile à mener : d'un côté ne pas intégrer trop l'institution, mais d'un autre côté demander son acceptation.

En l'occurrence, et là je reviens sur le côté institution, je connais trop bien mes collègues en sciences de l'éducation, je crains qu'il n'y ait quelque difficulté pour que tu sois accepté par cette commission. Ici, nous sommes un jury qui est à ton écoute, avec un accueil bienveillant je crois, et nous acceptons, nous apprécions même tes travaux, il y a ici la question des inédits, recevables ici — il se fait que, pour la commission de CNU qui statue sur dossier, les règles sont légèrement différentes. Tu as écrit environ 1500 pages, et sur ces 1500 pages, il y en a à peine 20% qui sont publiées : nous devons, je crois, nous confronter aussi à nos pairs, c'est-à-dire publier dans des revues à comité de lecture, qui vont éventuellement vous refuser : c'est là tout le travail qui se pose lorsqu'on parle d'un point de vue institutionnel.

Vu le temps, je vais m'arrêter là, mais je souhaiterais bien une réponse parce que l'objectif, je crois que nous sommes tous d'accord ici, c'est te soutenir et faire que tu puisses avancer et accéder à la catégorie de professeur que tu souhaites intégrer par cette démarche.

Pierre Johan Laffitte. — Merci Gérald. La place que tu occupes aujourd'hui, celle dont tu es porteur, à savoir une fidélité à la fois pédagogique, amicale et, je dirais, d'arrière-pays culturel, te prédisposait à poser cette question de façon à la fois aussi directe et aussi crue que l'est la réalité « institutionnelle » [c'est-à-dire, ici, celle de l'établissement universitaire]. Donc je vais essayer de répondre de la façon la plus précise possible, par plusieurs paliers.

Le premier palier me permettra de répondre à la question de Philippe Chaussecourte que j'ai eu l'impolitesse de ne pas aborder tout à l'heure : comment est-ce que, en tant qu'enseignant, que chercheur, je suis effectivement amené à faire soutenir autant de mémoires et avec en effet une valeur pluridisciplinaire reconnue par un département de l'Université de Perpignan, un laboratoire CNRS classé A, et qui a donné la mention très bien (et beaucoup avec félicitations du jury) à une grande majorité de mémoires ?

Il s'agit d'abord d'une ouverture intellectuelle qui fait que je n'ai pas peur de me confronter à ce que je ne sais pas, et donc un travail colossal qui consiste autant à apprendre des étudiants, c'est-à-dire de gens que je ne connais pas, qu'à leur apporter un savoir auquel je leur demanderais de se former. C'est un courage intellectuel qui embraye institutionnellement sur un engagement de directeur.

L'autre point est ce que j'ai appelé tout à l'heure, avec le concept d'Olivier Francomme, un « chercheur collectif » : c'est-à-dire le fait qu'un savoir se co-construit. Enfin, il s'agirait tout de même de faire autre chose que d'enseigner le co-constructivisme ou le socioconstructivisme à l'école pour les futurs enseignants, et de ne pas l'appliquer soi-même en tant que chercheur. Nous sommes — je prends le cas des Calandretas : le cas de l'Espé est trop particulier, trop stigmatisant pour qu'il soit abordé ici — un collectif où nous réfléchissons à plusieurs sur des domaines de pertinence qui existent depuis plus de trente ans, et où

⁹ Pour information, et bien que sa discrétion lui fasse taire ce point (et l'honneur), il s'agit en l'occurrence de Gerald Schlemminger lui-même, que j'avais alors soutenu, par amitié et collégialité, dans cette situation où il a été victime d'une situation qui, à mon sens, relevait de la discrimination, voire du harcèlement.

j'accompagne l'écriture. Donc dans cette dimension-là, il m'est tout à fait possible, tout comme vous qui avez fait l'effort de lire ce travail¹⁰ dans lequel vous n'êtes pas forcément spécialistes, de pouvoir me positionner en tant qu'acteur intellectuel et en tant qu'acteur politique (j'entends « politique » au sens institutionnel).

Qui plus est, comment cela est-il rendu possible organisationnellement, matériellement ? Tout simplement en mettant en place une pédagogie coopérative au niveau de la recherche. Nous avons fonctionné en pédagogie coopérative, et cela a donné des résultats au niveau de la recherche. Cela a un prix narcissique : c'est-à-dire que je ne suis pas le professeur tout-puissant qui est « directeur », nous sommes une équipe et c'est tous, portés les uns par les autres, par ce tissu-là, que nous avons réussi à produire ce savoir dont je maintiens qu'il est, peut-être faible par endroits, avec des défauts, mais unique dans sa production dans le champ des sciences de l'éducation. Cela, je suis prêt à le défendre.

Ensuite, deuxième palier, en fait, je pense que je suis finalement, j'allais dire, « prisonnier » de mon propre style, et de ce « sens du précaire ». Ne croyez pas que sous prétexte qu'une certaine humilité, je pense sincèrement, marque ma position, je sois pour autant un nigaud. Je veux dire par là que ce que je demande, c'est que mon discours soit entendu par mes collègues dans les différentes disciplines comme une source possible de dialogue : je n'en demande pas pour moi le gain narcissique statutaire d'être reconnu comme leur pair, dans la mesure où j'admire trop ces collègues qui me portent leurs connaissances pour pouvoir me prétendre leur égal. Néanmoins, ce n'est pas pour autant que je me sens inférieur.

Autrement dit, je pense qu'il est indispensable de repenser, dans les champs disciplinaires, la place précisément de ce qui peut ouvrir chaque champ à d'autres outils de performance et de pertinence ; et c'est à ce titre-là que dans le champ des sciences de l'éducation reconnu par certains laboratoires, mais également dans le champ des sciences du langage, je peux jouer un rôle en tant que professeur d'université et directeur de recherche. J'avoue qu'un certain esseulement peut naître de cette impossibilité d'avoir publié autant. Pourtant, oui, il y a des figures, il y a Mireille, il y a Jean-Léo, il y a toi, Gérard, il y a Bernard, il y a Sylvain, il y en a tant d'autres — pas tant que ça, malheureusement — qui m'ont permis de sortir de cet esseulement. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, effectivement, je prends ce risque-là d'être évalué à l'aune de mes pairs, et c'est pourquoi le sens du précaire est on ne peut plus présent en moi aujourd'hui.

Toutefois lorsque tu évoques le fait de me confronter à mes pairs et à leurs critiques, mais je le fais ! Seulement, je pense qu'il s'agit d'un choix politique et éthique qui consiste à dire qu'une revue soi-disant classée A par des critères absolument stupides et qui détruisent l'université est un suicide collectif que je refuse de suivre. Et au contraire, plus nous serons à refuser ce genre de choses, et à dire qu'il y a un critère de scientificité beaucoup plus grand dans des revues professionnelles, militantes parfois, que dans des revues institutionnelles soi-disant scientifiques, plus nous serons capables de faire entendre cette voix-là, alors je pense que nous aurons joué un rôle institutionnel véritable.

Que le CNU ensuite refuse (ou pas...), que des collègues refusent ou pas, de me coopter, cela est leur responsabilité. Comme disait Brassens, « *Si le public en veut, je les sors dare-dare / S'il n'en veut pas, je les remets dans ma guitare* ». Je parlais tout à l'heure de castration symbolique, je dirai que si je peux passer pour quelqu'un de contestataire vis-à-vis des lois universitaires, je le regrette, car au fond de moi je ne demande qu'une chose, c'est au contraire de refonder par la fertilité possible de mes recherches et de celles de mes amis ce champ universitaire que je crois être le seul lieu possible de la renaissance de la liberté intellectuelle. Mais si ce champ-là ne peut pas entendre cela, tout simplement je n'y peux *rien*. D'autres personnes plus compétentes que moi sans doute le peuvent. Moi, je ne peux pas faire plus, il s'agit là d'un principe de réalité. Je ne peux pas faire un certain type de productions sans en payer le prix.

¹⁰ À proprement parler, cette affirmation est inexacte. En effet, certain membre du jury s'est ouvertement positionné comme n'ayant lu que la très restreinte partie qui concernait sa « spécialité » disciplinaire. Un autre membre lui répondit, plus tard, que lui avait tout lu, et qu'il s'agissait de la moindre des choses.

ENTRER DANS LE DIFFICILE MÉTIER D'ENSEIGNANT PROPOSITION POUR UN ACCOMPAGNEMENT PAR LA PÉDAGOGIE FREINET DE PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES

AU SEIN DU TUTORAT MIS EN PLACE PAR LE CENTRE DE BEAUVAIS DE L'ÉSPÉ DE PICARDIE
PREMIÈRE ANNÉE

Olivier Francomme
Formateur, Docteur Habilité à diriger des recherches en sciences de l'Éducation
olivier.francomme@u-picardie.fr

Pierre Johan Laffitte
Maître de conférences Habilité à diriger des recherches en sciences du langage
pjlauffitte@almageste.net

Nous sommes deux formateurs de l'Éspé de Beauvais, au moins, à souhaiter mettre en place un accompagnement de Professeur des écoles stagiaires en pédagogie Freinet.

I. UN DOUBLE CONSTAT

Ce projet vient d'un double constat.

Le premier constat est que, dans une minorité non négligeable de cas, de graves problèmes se sont présentés dans des classes que nos collègues stagiaires ont eues en responsabilité, essentiellement des problèmes de « discipline ». De même, dans nombre de cas, des problèmes étaient liés à l'absence de véritables lieux où accueillir la parole propre de l'enfant, et plus généralement le discours du groupe, ce qui augmentait d'autant plus la difficulté des élèves à pouvoir s'intéresser à une autre parole (celle de l'adulte, celle des apprentissages), c'est-à-dire la difficulté à pouvoir resituer le sens intime (pas le but, pas la signification : le sens de « ce que je fais là ») ; et surtout, ce qui augmentait les passages à l'acte : dispersion de l'attention, bruit, montée des tensions au sein du groupe, voire violence physique ou verbale. Face à ces difficultés, par exemple en primaire, deux solutions adaptées, et qui se sont montrées efficaces *dans la mesure du possible* ont été de mettre en place un fonctionnement par petits groupes, comme en maternelle (dans l'Oise), et la mise en place d'un Quoi de neuf ? matinal quotidien (dans l'Aisne — ce qui a même fait l'objet d'un mémoire de recherche soutenu en mai dernier).

Le second constat est notre impuissance, dans le dispositif que nous avons vécu cette année, à aider efficacement les stagiaires. Face à de telles difficultés et de telles souffrances engendrées par le fait d'être ainsi placé, pour une première prise de responsabilité, dans de telles conditions, et que même les enseignants des écoles accueillantes avaient ouvertement déconseillés à leur hiérarchie pour y envoyer des stagiaires¹¹, nous ne pouvons que voir l'inadéquation d'une formation qui ne viserait qu'à optimiser les performances didactiques des stagiaires, sans leur offrir véritablement un étayage pédagogique et de dynamique des groupes dignes de ce nom. En tout cas, en ce qui concerne les formateurs signant ces lignes, et qui travaillons dans d'autres cadres où de telles formations ont lieu, nous nous sommes sentis tout à fait paralysés pour aider les stagiaires : nous estimons avoir des outils efficaces pour aider à débloquer des situations, mais nous ne pouvons les leur proposer, sinon sous forme de rustines occasionnelles. La raison en est la lourdeur, et souvent les contradictions, qui règnent dans les injonctions multiples auxquelles sont soumis les stagiaires (programmes supposés devoir être totalement vus « officiellement », alors qu'il est de fait impossible de mettre en place une ambiance de travail ; exemplarité didactique à acquérir dans chacun des différents domaines ; exhaustivité des travaux de formation et de recherche proprement universitaires) : nous n'allons

¹¹ Nous signalons qu'à aucun moment nous ne mettons en cause la présence étayante et souvent salvatrice des équipes de collègues qui, au quotidien, aident ces stagiaires en difficulté à ne pas baisser les bras, à ne pas craquer.

pas, en plus, leur demander ce qui, dans un tel tableau, ne peut apparaître que comme une injonction supplémentaire. Le seul cas (dans l'Oise) où nous avons pu voir les effets réels d'un travail efficace, dans des classes pourtant dures, fut un cas où l'équipe enseignante était elle-même en fonctionnement coopératif, inspirée par des techniques d'apprentissage et une organisation pédagogique des groupes, proches de la pédagogie Freinet. Alors, nous avons pu appuyer l'intégration des stagiaires dans cet esprit d'équipe, et surtout, ce qui était notre mission, nous avons pu aider ces collègues à prendre une responsabilité véritable dans leur classe, et les aider ainsi à véritablement, et sérieusement, assumer leur rôle de transmetteurs de savoirs.

II. UN DISPOSITIF VIABLE

De ces deux constats, nous avons déduit une possibilité de dispositif, que nous soumettons ici aux autorités de formation et d'enseignement, dont nous demandons la participation bienveillante.

Aux stagiaires qui le souhaiteraient en septembre prochain, nous proposons de les mettre en stage dans des écoles où il serait possible de mettre en place un fonctionnement en pédagogie Freinet.

De fait, une telle demande de la part des actuels étudiants et futurs stagiaires existe (nous le voyons dans nos groupes de formation à la recherche en innovation pédagogique et en analyse du discours). Un tel dispositif nécessite quelques conditions. La première est de travailler avec des équipes enseignantes qui soit ne sont pas défavorables à de telles pratiques pédagogiques, soit les mettent en œuvre elles-mêmes — de telles équipes existent. La seconde est une équipe évaluatrice qui connaisse une telle pédagogie, et respecte la liberté pédagogique des stagiaires : nous serions heureux de travailler avec certains de nos collègues tuteurs de terrain qui, sans pour autant pratiquer ni transmettre eux-mêmes la pédagogie Freinet, témoignent d'une approche du métier et de ses enjeux éthiques tout à fait « compatible » avec une conception coopérative et active de l'enseignement. Enfin, cela signifie, tout simplement, le respect de la liberté pédagogique : tant celle des enseignants stagiaires, que celle des formateurs, ces derniers étant bien sûr les premiers à savoir que la revendication de la liberté ne va pas sans un surcroît de responsabilité, morale et technique.

Mais pour endosser cette liberté et cette responsabilité, nous demandons le minimum que seules les autorités académiques et formatrices peuvent accorder : former de tels trinômes stagiaires-tuteurs-équipes scolaires. Telles sont les conditions réelles, réalisables et réalistes, pour permettre à une telle expérience de se développer. Nous nous engageons bien sûr à faire un bilan complet d'un tel dispositif expérimental, et à la marge, afin de pouvoir évaluer la pertinence de notre projet, et sa viabilité.

Par ailleurs, nous ne demandons a priori aucun changement dans le dispositif habituel de visites ou de temps de formation. Dans l'idéal toutefois, nous pensons que des décharges d'une journée par trimestre seraient idéales, pour les stagiaires et les formateurs, car elles permettraient d'ancrer dans la vie des équipes elle-même des moments d'analyse et de réflexion. Une telle formation mettrait ainsi en actes une véritable coopération entre formateurs « universitaires » et enseignants « académiques », ce qui pour nous devrait être une évidence — c'est celle qui règne dans tous les projets pédagogiques que nous menons, tant en Picardie que dans le Sud de la France (avec les Calandretas, écoles occitanes bilingues immersives), qu'à l'international (en Grèce, en Chine, en Corée, au Brésil).

III. UNE HUMILITÉ QUI N'INTERDIT PAS UN PARI : L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE

Nous insistons sur un point : un tel dispositif ne remet en rien en question la formation Espé, ni dans ses principes, ni dans son organisation. En aucune façon notre projet ne vise à contrevenir à l'effort collégial de formation de nos centres et de nos différentes académies.

Nous nous proposons nous-mêmes d'opérer la réflexion méthodologique qui, à partir des nécessaires invariants programmatiques officiels, aide à mettre en place un fonctionnement didactique et pédagogique correspondant à ce que nous estimons pouvoir aider les stagiaires à affronter, non seulement des classes dites « normales », mais aussi des classes dites « difficiles ».

Nous ne prétendons pas avoir de solutions miracles, et ne souhaitons faire nullement œuvre d'un prosélytisme, tout à fait déplacé. Cependant, il se trouve que nous avons constaté des problèmes (et nous sommes loin d'être les seuls à les avoir constatés : ils sont *unaniment* dénoncés au quotidien) ; il se trouve

que nous avons surtout constaté combien face à ces problèmes n'a été apportée aucune solution qui parût sérieusement efficace, ni à nos yeux, ni — c'est le plus grave — aux yeux des stagiaires eux-mêmes.

Face à cela, nous affirmons avoir des outils restés au fond de notre caisse à outils, ou sortis à dose homéopathiques ; nous revendiquons l'humilité, mais aussi la coopération et le sérieux des artisans : ces outils servent à d'autres dans des situations difficiles, douloureuses, nous souhaitons les transmettre à des artisans en train de découvrir ce métier si difficile de maître d'école.

On pourrait, c'est dans l'air du temps, parler sans difficulté « d'innovation » au sujet d'un tel dispositif : en effet, par rapport à ce qui existe actuellement, cette proposition est à tout le moins singulière. Mais nous préférons rappeler qu'une telle proposition d'aide aux futurs enseignants s'appuie sur une pédagogie qui existe depuis maintenant plus de quatre-vingts ans, et qui a constamment montré son efficacité quelles que soient les époques et leurs spécificités scolaires.

En tout cas, c'est tout de même une « expérience-pilote » que nous souhaitons réintroduire dans la formation enseignante en Picardie, qui est une terre historiquement importante dans le développement de l'École moderne et du mouvement des pédagogies nouvelles.

CHARTRE INTERNATIONALE DES ÉCOLES FREINET

PROPOSITIONS POUR DES ÉCOLES

DÉSIRANT ÊTRE RECONNUES PAR LA FIMEM¹²

État provisoire

Projet de rédaction par Pierre Johan Laffitte
pjlauffitte@almageste.net

1. PRÉAMBULE : POSITION DE PRINCIPES

- a. La coopération n'est pas une méthode limitée à l'intérieur des classes ni à des techniques d'apprentissage ou d'éducation réservée aux enfants. C'est une conception des rapports humains entre praticiens, autour de conditions collectives d'organisation d'un travail à la fois groupal et individuel. L'égalité des droits, la parité des membres et la liberté pédagogique et intellectuelle des individus sont ses corollaires. Il est impossible d'envisager la mise en place d'une pédagogie de la coopération et de la liberté entre pairs qui n'obéirait pas, elle aussi, à de tels principes. Une telle conception de l'école n'est pas revendiquée comme relevant d'une culture spécifique à une société, elle est une question de logique, et constitue un bien commun partagé par tous les praticiens de pédagogie Freinet.
- b. La pédagogie Freinet n'est pas qu'une « façon de faire la classe » : c'est une conception de l'école et des rapports qui s'y nouent entre ses différents praticiens ; c'est une façon d'accueillir et de travailler la société et ses différentes forces, et non de les subir ou de les reproduire. Aussi, se revendiquer de la pédagogie Freinet n'est pas seulement regarder à l'intérieur des classes : c'est regarder les conditions de possibilités, les fondations, d'une expérience pédagogique coopérative et accueillant la singularité et la liberté de chaque sujet, enfant comme adulte.
- c. L'égalité, la liberté de parole et d'action, et la confiance mutuelle sont au principe de toute coopération scolaire. Elles doivent s'exprimer non seulement dans la classe auprès des enfants, mais dans la vie de l'école, et dans les relations statutaires, sociales et financières, qui s'instaurent contractuellement entre les adultes, enseignants ou professionnels périscolaires et intervenants.
- d. À ce titre, les écoles Freinet doivent faire preuve d'une éthique aussi rigoureuse dans leur partie administrative et gestionnaire que dans leur partie pédagogique. Une école souhaitant se revendiquer de la pédagogie Freinet ne saurait être reconnue par la Fimem si elle contrevient à une telle homogénéité éthique et de droit entre l'organisation des classes, et celle de l'école.

2. EXTENSION, OBJET ET INSTANCE DE VALIDATION DE LA CHARTRE

- a. Aussi, une charte nous semble-t-elle nécessaire à établir, à laquelle s'engagent les équipes directrices, ainsi que les personnes (physiques ou morales) financières des écoles. Ses objets sont, tous, orientés par le respect optimal des principes signalés dans le préambule (article 1), et sont détaillés dans les articles suivants.
Si, aux yeux de visiteurs agréés par la Fimem et en liaison avec l'équipe formatrice et scientifique du CCRCEM, une telle charte ne se voyait pas respectée, alors l'école ne saurait être reconnue par la Fimem.
- b. Les critères énumérés ci-dessous sont des points qui ne s'immiscent pas dans le fonctionnement des écoles *a priori*, mais représentent des conditions *sine qua non* de reconnaissance par la Fimem.
- c. Autorités de validation de la charte :
 - i. Il appartiendra de valider (ou d'invalider) cette charte à un comité dûment désigné par la Fimem, ou par l'équipe formatrice du CCRCEM si la Fimem lui donne son aval. Ces équipes peuvent être composées d'enseignants chinois ou d'autres nationalités. En cas de litige, une

¹² Fédération internationale des mouvements de l'École moderne (pédagogie Freinet).

- école pourra demander à la Fimem l'avis d'une tierce personne désignée par la Fimem : dans ce cas-là, la première action sera pour la Fimem d'auditionner les différents membres du comité de visite et d'évaluation, et de juger s'il y a besoin d'effectuer une nouvelle visite.
- ii. Les conditions d'observation de la charte sont les visites d'enseignants Freinet et/ou formateurs, et ne sauraient être exclusivement laissées à la discrétion de la direction d'une école, pour des raisons évidentes d'impartialité.
 - iii. La composition de cette équipe pourra évidemment faire l'objet d'une coopération avec l'équipe pédagogique des écoles, dans un esprit coopératif ; c'est seulement en cas de désaccord flagrant sur des points d'éthique coopérative que l'autorité du CCRCEM et de la Fimem reprendra sa priorité automatique.
- d. La validation et l'invalidation de cette charte ne seront pas permanentes, et feront l'objet de mises à jour saisonnières (régularité à fixer : vives d'abord annuelles dans les années de démarrage de l'école, puis biannuelle, voire tri-annuelle ensuite, si les rapports sont confiants entre l'équipe de l'école et la communauté Freinet.
 - e. Les exigences énoncées dans la présente charte, et nécessaires à la reconnaissance de l'établissement par la Fimem, concernent la direction de la gestion administrative et de l'organisation statutaire et budgétaire des établissements. Ils ne concernent pas à proprement parler l'évaluation individuelle des enseignants et des équipes pédagogiques, qui relève de l'autorité de l'équipe formatrice du CCRCEM et des enseignants invités par elle à visiter les écoles et les classes. Toutefois, certains aspects de cette question sont abordés à l'article 7.

3. LA COOPÉRATION COMME PRINCIPE DIRECTEUR

- a. Le principe de l'organisation coopérative est la règle fondamentale de toute organisation. Le statut de directeur ou de directrice est de nature sociale et officielle, concernant les actes officiels de l'école vis-à-vis de l'extérieur (administration, financements, parents, etc.). Ce statut n'a cependant qu'une valeur strictement administrative et symbolique, et ne doit pas être confondu avec la *fonction* directrice, laquelle doit être collégalement partagée par l'ensemble de l'équipe scolaire. La nécessité d'une personne ayant la responsabilité officielle de l'école ne doit pas mener à la confiscation des pouvoirs décisionnels par cette dernière ou par une « équipe restreinte » qu'elle mettrait en place et qui confisquerait le pouvoir collectif. La fonction directrice collectivement partagée a pour institution les réunions dans lesquelles ont droit de siéger tous les membres du personnel, enseignant ou périscolaire. Une égalité de voix y est assurée entre les différents participants, et toute décision est prise par vote. Son fonctionnement est celui, *mutatis mutandis*, du conseil de coopérative dans les classes.
- b. Ce principe coopératif peut trouver, dans les premiers temps de fonctionnement d'une école, des difficultés à se mettre en place, pour des raisons de culture, d'urgences matérielles ou administratives, etc. En aucun cas cette situation ne saurait être considérée comme valide une fois passée la première année de fonctionnement de l'école. En tout état de cause, ce principe de coopération doit être visé comme un idéal à atteindre dans toutes les situations.
- c. En cas de litige, si la personne statutaire directrice refuse de voir son nom engagé par les décisions, cela peut entraîner soit le droit de cette personne à démissionner, soit la convocation d'une commission Fimem (cf. article 2c).
- d. La coopération est également présente dans les conditions d'existence de cette charte :
 - i. Sur le plan des principes, la rédaction de cette charte vise non pas à généraliser une culture de la suspicion et de l'évaluation, régnante de façon délétère dans le champ éducatif, mais à enraciner la pratique de la pédagogie Freinet dans une éthique qui profond doit lutter contre des habitudes acquises et supposées inaliénables dans les systèmes éducatifs traditionnels contre lesquels, par ailleurs, désirent se définir les équipes des écoles Freinet. Le souci d'une telle charte est de donner aux équipes et à leurs coopératives un outil symbolique supérieur à tout statut hiérarchique, et donc apte à les aider dans l'affirmation d'une véritable démocratie décisionnelle : la raison la plus profonde de rédaction de cette charte est que les équipes s'en emparent pour transformer toujours plus coopérativement leur milieu de travail éducatif, selon le principe d'une liberté pédagogique sérieusement assumée dans le quotidien, et étayée par un discours et une théorie toujours plus maîtrisés et fondés. Ainsi naissent les valeurs indissociables, formant le macro-concept de base de toute praxis (pédagogique ou autre) :

l'éthique *et* la pertinence, rendant indissociables pouvoir, liberté et responsabilité, tant celles des enfants que celles de adultes.

- ii. Sur le plan de la constitution des équipes chargées d'évaluer le degré d'existence de ces principes, la coopération reste la forme de dialogue première entre les différents enseignants Freinet, dans l'école comme dans le centre de formation et avec les autres enseignants invités à partager leur maîtrise pédagogique (cf. article 2c.i & c.iii). C'est pourquoi on insiste sur le fait que cette évaluation doit se faire idéalement *au fil de l'eau* et en tout cas à l'occasion des visites entrant dans le cadre de la formation initiale et continue, afin non seulement d'éviter l'accumulation de tâches et de frais inutile, mais surtout de redonner à cette tâche évaluatrice un poids et une place toute relative, intégrée dans une priorité qui doit lui demeurer supérieure : l'entraide dans le difficile métier d'enseignant.

4. LIENS ENTRE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LES AUTRES ACTEURS

- a. Une autonomie totale des décisions pédagogiques envers les actionnaires ou investisseurs sera assurée.
- b. La gestion administrative de l'école ne doit en rien intervenir dans les décisions pédagogiques. En particulier, les éventuels actionnaires participant à la construction et aux frais de l'école n'ont aucun droit d'ingérence dans les décisions pédagogiques. Cela ne les empêche évidemment pas d'un droit de regard, d'information et d'avis.
- c. Cette autonomie, de façon positive, implique que l'équipe enseignante et directrice sont seules décisionnaires en matière d'orientations pédagogiques et d'organisation d'événements ou actions dans l'école.
- d. De façon négative, cette autonomie sera assurée par le fait que les décisions budgétaires feront l'objet d'une décision collégiale. Dans le cas où des réunions décisionnelles devraient avoir lieu avec les investisseurs ou autres acteurs non-pédagogiques, un membre représentant l'équipe pédagogique aura droit de cité dans la réunion. Sa prise de part aux votes sera laissée à la discrétion de l'équipe directrice.
- e. En cas de litige, et si une personne investisseuse ou actrice à un autre titre dans la vie administrative ou financière de l'école refuse de voir son nom engagé par les décisions, la situation de crise peut entraîner soit le droit de cette personne à démissionner, soit la convocation d'une commission Fimem (cf. article 2c).
- f. Cette nécessaire séparation et hiérarchie des pouvoirs pédagogiques et administratifs, n'est conçue que comme la possibilité d'une coopération *saine* entre les divers acteurs. En particulier, des membres des deux collèges peuvent, et idéalement doivent, pouvoir siéger dans les réunions de l'autre collège, afin de faciliter le dialogue entre les deux problématiques, mais également afin de permettre une claire transparence dans les positions et dans la teneur des discussions de l'ensemble des acteurs engagés dans la vie de l'école.

5. RAPPORTS CONTRACTUELS ENTRE EMPLOYÉS, ENSEIGNANT OU NON, ET LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

- a. Nature et esprit du rapport contractuel entre un membre du personnel, enseignant ou périscolaire, et la direction de l'école :
 - i. Une direction d'école ne doit en rien s'aligner sur une gestion managériale d'entreprise.
 - ii. L'employé doit se voir assurer d'une condition d'exercice, de rémunération et de sécurité de l'emploi clairement définie, à même de lui permettre statutairement une liberté pédagogique quotidienne vis-à-vis de toute instance administrative hiérarchiquement supérieure au sein de l'école.
 - iii. Ce contrat doit convenir à des conventions d'établissement, d'observation et de rupture conformes à des critères de droit social eux aussi conformes à l'éthique populaire de la pédagogie Freinet, et reconnus par la Fimem.
 - iv. Le contrat qui est fait aux professionnels enseignants et périscolaires doit les assurer de droits sociaux minimaux de dignité d'existence.

- v. En particulier, aucun licenciement ni déplacement dans les statuts ou fonctions ne doit pouvoir intervenir de façon discrétionnaire ; aucune variation dans le salaire ne doit intervenir de façon unilatérale, ni pour des raisons de rentabilité ou de résultats fixés par la direction.
 - vi. Aucune variation dans le salaire ne saura advenir au nom de principes subjectifs ou décidés arbitrairement et unilatéralement par la direction.
 - vii. De façon générale et en cas de litige, la décision s'alignera sur le droit le plus en faveur du salarié : soit le droit national, soit les exigences éthiques et coopérative de la communauté internationale de pédagogie Freinet.
- b. Aucune discrimination de salaire n'interviendra entre des enseignants de même nature d'emploi, ou de même diplôme.
 - c. Dans l'idéal, on s'efforcera de réduire les différences de traitement entre les différents membres du personnel enseignant¹³, soit par un alignement des salaires, soit par une incitation des collègues à passer des diplômes qualifiants, via une formation continue dont l'accès leur sera facilité selon les modalités habituelles aux écoles primaires Freinet.
 - d. Ces seuils minimaux d'assurance professionnelle et sociale sont eux aussi à être reconnus par un comité dûment désigné par la Fimem, ou par l'équipe directrice de l'école et reconnu par la Fimem ; ce comité peut aider coopérativement à établir localement une échelle acceptable de compromis, le cas échéant.
 - e. Idéalement, les statuts de l'école Freinet doivent permettre à tout membre du personnel doit pouvoir en référer au comité Fimem en cas de litige, comité qui aura autorité de médiation, et idéalement de décision.
 - f. En cas de litige, et si la personne statutaire directrice refuse de voir son nom engagé par les décisions, la situation de crise peut entraîner soit le droit de cette personne à démissionner, soit la convocation d'une commission Fimem (cf. article 1c).
 - g. Une telle exigence est conforme à l'éthique de la pédagogie Freinet : il est évident que ces exigences peuvent parfois être plus élevées que les normes en vigueur dans le pays. Une telle orientation participe pleinement de l'engagement dans la pédagogie Freinet, qui est une pédagogie populaire. En particulier, cette dimension doit empêcher le danger de transformer la pédagogie Freinet en une caution pédagogique pour une entreprise éducative marchande qui serait en contradiction avec la pédagogie Freinet.

6. SÉPARATION, HIÉRARCHIE ET ARTICULATION DES POSTES BUDGÉTAIRES

- a. Afin de prévenir le risque d'orientations inappropriées, discrétionnaires, voire illégitimes, une stricte séparation comptable sera établie entre les budgets scolaires et les budgets relevant d'autres postes, précisés ci-dessous (cf. article 6d).
- b. Cette séparation s'accompagne d'une priorité aux postes proprement pédagogiques et matériels.
- c. La priorité budgétaire va à :
 - i. La vie scolaire ;
 - ii. Les frais d'équipement des classes et frais de fonctionnement de la vie quotidienne des élèves et des personnels adultes à leur contact ;
 - iii. Mise en conformité avec les exigences de sécurité et d'hygiène en vigueur au niveau local, ou national, éventuellement régional ou international ;
 - iv. Les événements et fêtes collectives à visée pédagogique ou relevant de l'organisation de la coopérative des enfants : kermesses, fêtes pour lever des fonds pour des projets décidés dans les conseils d'enfants, spectacles, etc.
- d. Sont à considérer dans les autres postes de budget, qui ne sauraient en aucun cas être assimilés à des frais pédagogiques :
 - i. L'équipement, outre les frais raisonnables d'installation, des parties administratives et directrices et des lieux d'accueil des personnes extérieures, lieux administratifs ou de direction ;

¹³ Selon l'avis du rédacteur (Pierre Johan Laffitte), ce point devrait aussi s'appliquer aux autres membres du personnel scolaire et périscolaire.

- ii. Les frais de représentation ou d'une quelconque situation s'assimilant à une remise de prix ou de diplômes (particulièrement en présence des familles), ou à des manifestations d'apparat engageant la communauté des enfants pour accueillir des personnalités officielles, scientifiques ou médiatiques ;
- iii. Les frais de représentation, de restauration ou d'équipement liés à la direction ou à une quelconque instance privative ou extérieure ne saura être engagée tant que des besoins pédagogiques ne seront pas comblés.
- e. En-deçà d'une somme à fixer et pour des frais de roulement ou de première urgence, laissés à discrétion de la personne gestionnaire, toute décision en matière de budget devra faire l'objet d'un vote collectif.
- f. En particulier, les actions à but promotionnel, de célébration de diplôme, ou de tout autre acte symbolique et public à visée de récompense individuelle ou de renforcement d'une hiérarchisation lié aux au rang scolaire, entre praticiens enfants ou adultes :
 - i. De telles pratiques contreviennent à l'esprit coopératif, opposé à tout classement entre les sujets, et ne sauraient par conséquent entrer dans la catégorie des activités pédagogiques ou éducatives.
 - ii. Elles ne doivent en aucun cas être encouragées par la direction.
 - iii. À ce titre, les frais qu'elles engendrent ne peuvent appartenir aux budgets strictement pédagogiques.

7. LA DISTINCTION ENTRE ÉVALUATION D'ÉTABLISSEMENT ET LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

- a. Le sort de la valeur pédagogique des enseignants et l'évaluation de la direction de l'école selon les critères éthiques de la pédagogie Freinet ne sont pas automatiquement liés. Il s'agit d'assurer la distinction entre l'évaluation d'une école et la reconnaissance de l'engagement des enseignants, collectivement ou individuellement, dans la pratique de la pédagogie Freinet dans leurs classes.
- b. Cet article est guidé par le souci que le personnel enseignant n'ait pas à subir les conséquences d'une politique directrice discutable sur le plan éthique et pédagogique, ou qu'inversement une équipe entière n'ait pas à subir les manquements individuels d'une seule personne.
- c. Même en cas de non-reconnaissance par la Fimem de l'établissement, le sérieux peut être reconnu, y compris lorsque le cheminement de l'enseignant ou de l'équipe est jugé « en cours d'acquisition », et ce, sans pour autant que l'école soit, quant à elle, soit reconnue par la Fimem. Le constat officiel par la Fimem d'un tel hiatus doit aider l'équipe à remettre en question la légitimité des pratiques gestionnaires qui entravent la reconnaissance internationale de l'expérience, et ce au sein du conseil de coopérative ou de l'institution équivalente.
- d. Dans le cas inverse, où l'attitude professionnelle d'une personne témoignerait de signes évidents d'incompatibilité avec l'éthique et la pédagogie du mouvement Freinet :
 - i. Le recrutement dans les écoles Freinet privées se fait sous la responsabilité de l'équipe enseignante et/ou directrice. Quant aux cas de manquements ou d'incompatibilité entre un enseignant ou un membre du personnel par rapport aux grands principes coopératifs de vie, d'organisation et de pédagogie, si ces cas sont reconnus soit au sein de l'équipe pédagogique à l'unanimité ou à une grande majorité, soit en dernière instance par une équipe évaluatrice constituée d'intervenants extérieurs, cela peut mener à une remise en question du contrat initialement passé par la personne et l'établissement.
 - ii. Il est recommandé qu'une clause du contrat initial liant l'établissement et l'employé indique clairement que cette situation (de manquement ou d'incompatibilité) dûment constatée constituerait une condition de rupture de contrat. Cette rupture devra se faire dans les conditions les plus conformes à l'éthique propre à la pédagogie Freinet (respect des droits et de la dignité du travailleur) ; elle devra être discutée et actée par un vote de l'équipe.
 - iii. En cas de litige, une commission doit être chargée de statuer sur le cas ; cette commission sera composée, comme dans les autres situations d'évaluation, par des personnes officiellement reconnues par la Fimem et le CCRCEM ; celle-ci devra rendre un rapport donnant un avis consultatif. Cet avis, il faut le rappeler, n'a pas force de loi, mais la valeur morale d'une instance tierce et porteuse d'une autorité internationale.

- iv. Une telle procédure de remise en question de la légitimité d'une personne à travailler dans une équipe de pédagogie Freinet peut être engagée par toute personne de l'équipe. Une telle clause vise à prendre en compte les risques, toujours possibles, d'embauches de complaisance, et de passivité de la part d'une majorité enseignante trop inféodée à la direction. Dans tous les cas, la commission extérieure devra clairement se déclarer sur la situation des relations au sein de l'équipe.
- v. Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit qu'une telle situation constitue une exception, et que de telles décisions engagent profondément les acteurs, ceux qui la portent et ceux qui les accompagnent et valident. Il est dans tous les cas conseillé de n'aboutir à une telle extrémité qu'une fois épuisées toutes les ressources de la médiation, et évidemment en aval, les lieux de parole et d'analyse institutionnelle qui forment la *fonction analytique* nécessaire à toute équipe de travail coopératif. Là encore, la commission extérieure devra clairement renseigner l'historique de telles crises.
- e. Corollaire : une charte des enseignants, si elle n'existe pas déjà, doit être élaborée dans les plus bref délais dans le cadre du CCRCEM.

8. PLACE DES ORGANISATIONS PARENTALES (À ÉLABORER)

- a. La place des parents et des familles au sein de la vie de l'école doit être reconnue, mais dans les strictes limites de la charte que les parents doivent signer en inscrivant leurs enfants à l'école, et à laquelle ils doivent s'engager à se conformer.
- b. Cette charte des parents doit être le pendant indispensable à la présente charte, et à la charte des enseignants Freinet.
- c. La place des représentants des parents dans les différentes instances décisionnelles de l'école est à élaborer avec des enseignants ayant déjà une expérience de telles écoles. En particulier, il s'agira de faire une distinction entre la présence des parents, la prise en compte de leur avis, et la délicate mais indispensable séparation entre les terrains où ils auront droit de vote et ceux où la compétence enseignante et pédagogique sera clairement signifiée et exclusive.
- d. Un effort devra être fait pour intégrer les parents à la culture propre à la pédagogie Freinet :
 - i. Des outils aidant les parents à prolonger certaines pratiques de travail et d'accompagnement de l'enfant dans sa scolarité devront être mis en place, ou prolongés (certains ont déjà été rédigés — cf. le travail de Hu Shayeng).
 - ii. En particulier, l'accent doit être mis sur la nécessité de réfléchir au bien-fondé de certaines attentes parentales, en termes de conformation des enfants à des « normes » supposées aller de soi : viser l'excellence purement didactique au prix du bonheur d'être écolier ; développer un esprit de compétition au prix de la véritable coopération qui porte tous les membres du groupe ; etc.
 - iii. Cette pédagogie pourra paraître inhabituelle aux yeux des parents chinois, certes, mais on insistera sur le fait que c'est déjà le cas pour de plus en plus de parents, où qu'ils vivent dans le monde : autrement dit, il ne s'agit pas tant du « fossé culturel » qui finit par devenir un argument douteux à force d'être brandi comme un cliché dès qu'il est question d'opposer des résistances vis-à-vis des pédagogies coopératives, que de l'éloignement toujours plus grand de la doxa contemporaine, et éducative en particulier, de ce qui fait depuis maintenant près d'un siècle les fondements pédagogiques, éthiques et politiques d'une pédagogie de la coopération et de la liberté.

SUR LA VIE QUOTIDIENNE DE LA RECHERCHE À PARIS 8

Pierre Johan Laffitte (Experice équipe Paris 8/Pau — pjlauffitte@almageste.net), Jean-Louis Iten (CRJP8 — jliten@yahoo.fr)

Préambule : De quoi s'agit-il ? Courriel accompagnant ce texte

Courriel envoyé le 25 février 2020 à l'ensemble des directeurs d'unité de recherche (puis syndicats et autres collègues, dont les étudiantes) pour présenter le texte reproduit à la suite.

Chères et chers collègues,

Voici un texte que nous vous proposons, pour « mettre des mots » sur le vécu, souvent douloureux, de la communauté de la recherche (c'est-à-dire de tous les corps professionnels : enseignement, recherche, administration, BIATSS, étudiantes). Mais aussi, pour mettre en mots ce que peut devenir, ou persévérer à être, ce quotidien.

C'est la proposition d'une « base de discours » à partir duquel chaque personne (morale ou non) pourra se positionner. Ce peut être un point de départ pour que remontent, équipe par équipe, les différents « états des lieux » de la vie quotidienne de la recherche, des expériences déjà existantes ou voulues qui visent à repenser en actes les conditions de nos métiers.

C'est enfin, et peut-être avant tout, un discours qui s'ouvre à l'ensemble des autres communautés professionnelles de notre université, à but d'information, mais aussi d'appel à ne pas rester scindés : tout simplement pour leur signifier que les personnes et les groupes ne sont pas seuls, et que nous pouvons, aussi, être là pour travailler ensemble en envoyant valdinguer les statuts, les compartimentages établis et autres ignorances mortifères.

Il s'agit de notre part d'une proposition, de quelque chose que nous avons déjà dit et écrit. Nous n'avons attendu l'autorisation de personne pour penser, dire et mettre en œuvre quelques-uns des linéaments proposés dans ce texte. Ce dernier, en revanche, ne se prétend ni impartial, ni parfait. À assez brève échéance, nous pouvons enrichir le débat/texte sur les problèmes qui nous touchent plus directement, chacune et chacun. Dans cette optique, nous vous invitons, si vous jugez ce texte pertinent, à le diffuser aux membres de vos équipes, formations et composantes, pour que la réflexion soit la plus collective possible.

Amicalement,

Jean-Louis Iten, CRJP8 – ancien directeur de Forces du droit
et Pierre Johan Laffitte, co-directeur d'Experice

1. Énoncer, dénoncer

Ce texte d'une part est fait de propositions et d'orientations, et d'autre part voudrait lancer un état des lieux de la « souffrance et absurdité quotidienne de la recherche ». Ce discours pointe non des personnes, mais des situations, des pratiques, des fonctionnements. Il est à la fois une dénonciation et une énonciation.

Dénonciation des sommes toujours croissantes de désintégration structurelle, de destruction des conditions minimales d'une écologie intellectuelle, et de massification de la souffrance au travail de toutes les actrices de notre champ. Énonciation de ce qu'il existe réellement, concrètement, des alternatives à un arraisonnement idéologique de la recherche par une doxa managériale, « néo-libérale » et dé-régulatrice (mais qui, dans les faits, s'accompagne curieusement d'une inflation démente de réglementation, de surveillance et de production de rapports, évaluation, etc.). Le symptôme de cette idéologie est que, à chaque fois qu'est dénoncée son inefficacité, elle répond par l'impossibilité de concevoir une alternative : « si la dérégulation échoue, c'est qu'il n'y en a pas encore assez : il n'y a pas d'alternative ».

Notre propre mithridatisation constituera-t-il un autre symptôme de cette ambiance pathogène ?

2. Partager, proposer : pour quoi, pour qui ? Dialogue avec la communauté

Ce texte ne vise pas à rajouter une instance décisionnelle ou organisatrice de plus (nous croulons sous celles qui sont déjà là). Il énonce la volonté d'une consultation permanente de la communauté de la recherche. En tant que directrices ou co-directrices d'unités de travail, nous devons faire remonter l'ensemble de ces dénonciations et propositions. Nos équipes, personnes morales, symboliques et identifiables dans le paysage de l'établissement, sont les énonciatrices réelles, les porteuses de ces vécus personnels à grande échelle.

Ce texte vise à informer toutes les autres catégories professionnelles et sociales de notre communauté, à partager et proposer, autour de ce que nous savons de notre métier, de ses conditions réelles de fonctionnement et surtout de dysfonctionnement, au-delà de la seule communauté de la recherche, et encore plus de sa seule minorité « représentative ». Atomisés, nombre de faits semblent une fatalité ; partagés, reliés avec l'ensemble de la vie de Paris 8, leur impunité peut subir une force d'érosion : d'où la présente tribune.

Ce texte n'entre dans aucune logique « électoraliste », il ne vise pas à entrer dans l'orientation de telle ou telle partie de notre communauté : il s'agit d'un ensemble de « lieux communs » partageables par la communauté, et par rapport auxquels chaque discours particulier peut, et selon nous doit, se positionner. Ce positionnement, ensuite, désignera l'éthique qui orientera librement chaque discours.

3. Libérer les chercheurs, responsabiliser la recherche, refonder une confiance

Nous revendiquons les conditions de possibilité d'une expérimentation collective de nos pratiques : un accompagnement mutuel critique, dans une parité et une collégialité véritables, en lieu et place des dérives que nous constatons dans notre établissement. Dans le contexte de résistance contre le diktat ministériel relayé trop docilement selon nous par la direction de l'université (cf. la question récemment soulevée des co-directions d'équipes), notre communauté entend prendre son destin en main et éprouver concrètement qu'un autre chemin est possible. Jadis quelqu'un parla de transversalité... Quelles en seraient les conditions ?

À chaque statut correspond un équilibre de pouvoirs, de responsabilités et de libertés. Nous, statutairement directrices d'unité, entendons user de notre liberté, au lieu de l'auto-censurer au nom d'une hiérarchie qui n'existe que dans l'imaginaire, entretenu par une ambiance délétère. Nous prenons collégialement la responsabilité d'une réorganisation des rapports de pouvoirs (de décisions, d'actions, de validations), afin d'accompagner les expériences qui ont déjà lieu ou se mettront en place — et d'en rendre compte. Dans ces comptes à rendre, la soumission à l'idéologie évaluatrice et ses critères supposés incontournables verra sa place occupée par une libre décision des critères de sérieux à l'aune desquels nos communautés scientifiques, fortes de leur métier, estiment pouvoir être jugées sur pièces. La notion de *métier*, fondant la confiance et laissant le temps de faire proprement son travail, a-t-elle été décapitée au profit des idéologies du « projet » et de l'évaluation experte qui se félicite de son extériorité prétendument objective ?

4. La souffrance au travail est sous nos yeux

Plus urgemment que tout, nous entendons faire front commun face au problème de la souffrance au travail, aux dangers psychiques et physiques que les conditions d'exercice ont engendré à tous les niveaux. Sur ce terrain, d'une extrême urgence morale et concrète, nous entendons essayer de rendre possibles des travaux transversaux aux compartimentages catégoriels. Notre but n'est pas de « rajouter » des interventions (généralement externalisées : expertes, médicales, psychologiques, etc.) sur un quotidien déjà saturé, mais de revoir les raisons structurelles qui font de ce quotidien un milieu pathogène engendrant ces souffrances. Cela ne saurait se faire sans une mise à plat des relations entre les différentes fonctions, et de l'équilibre des pouvoirs, des responsabilités et des libertés, qui organisent quotidiennement notre travail collectif. Il ne s'agit pas « d'accompagner » les personnes et les équipes dans leur souffrance (jusqu'où : l'extinction d'un laboratoire, le burn-out, le suicide ?), mais de penser les conditions nécessaires pour que ces personnes retrouvent les conditions réelles de ne plus avoir besoin d'être « accompagnées », de ne plus se sentir agressées par les conditions réelles de notre vie *ici*. Il s'agit, aussi, de montrer une volonté collective telle que, sans pour autant résoudre magiquement les problèmes lourds et venant de loin, qui abrasent notre établissement, un message puisse être adressé en direction de chacune et de chacun : la seule issue pour l'agressé(e) ne doit plus être celle de quitter les lieux de sa souffrance.

5. La diminution permanente du nombre de postes (EC, BIATSS) : mettre fin à la gestion exclusivement budgétaire de l'humain

La première cause de cette souffrance au travail n'est-elle pas la destruction physique de notre communauté par la suppression — « gel » — des postes de titulaires chez les enseignants-chercheurs et les BIATSS ? En effet, cela est source d'un mal-être individuel et collectif multifactoriel, qui tient d'abord au fait que l'humain est devenu la principale (l'unique ?) variable d'ajustement de l'intégrisme budgétaire allergique au déficit même lorsqu'il n'est qu'imaginaire. La diminution du nombre de postes disponibles place de fait nos composantes en concurrence, l'obtention d'un poste ne pouvant se faire qu'aux dépens des autres collectifs. Cette mise en concurrence forcée fissure notre communauté et encourage dans le même temps l'inféodation au pouvoir auprès de qui il s'agit d'obtenir la « faveur » d'un poste. La destruction progressive, mais continue des postes pérennes ancre malgré nous la précarité dans nos pratiques : l'alternative consiste à abandonner nos projets pédagogiques ou de recherche ou à faire appel à des collègues précaires. Ces chercheurs ou enseignants précaires, employés sur des missions précises et de relativement courte durée, perdent leur liberté d'initiative et d'innovation. En outre, de par la nature restrictive de leurs attributions, ils ne sont pas enseignants-chercheurs à part entière et voient ainsi leur chance de titularisation réduite. Enfin, la diminution des forces vives fait peser un poids plus grand sur les épaules des unes et des autres en appauvrissant l'émulation intellectuelle résultant de la diversité des profils et des expériences. D'où un inévitable sentiment de déclassement collectif qui, ajouté à la mise en concurrence interne à notre université et à la précarisation généralisée, abrase immanquablement les liens humains et abîme le vivre ensemble.

6. Investir avec sincérité dans une recherche qui ne soit pas une caricature managée

La question de l'argent, du pouvoir de sa distribution et de son usage, est à poser clairement.

L'argent de la communauté est là ; il pourrait être régulièrement distribué et régulé. Or règne la doxa des appels à projets, et de leurs fréquentes incompatibilités réciproques¹⁴. Un choix a été fait, que nous entendons défaire, pour que cette masse financière ne soit plus l'assurance d'un métier exercé dans une nécessaire longue durée, mais un facteur de compétition, de surenchère à « l'efficacité », au ciblage « convainquant » — alors que la vraie recherche va par définition à l'encontre des évidences. La multiplication des appels à projets (à Paris 8 comme ailleurs) est présentée comme compensant un financement pérenne et durable de la recherche. Inutile ici de revenir sur la nocivité et la perversité du financement sur projet de la recherche. En revanche, alors que notre communauté, confiante en elle-même, s'est clairement positionnée pour un financement stable de la recherche, l'université Paris 8 a créé ses propres AAP qui viennent s'ajouter au mille-feuille déjà existant. Ces dossiers accaparent les collègues pour les constituer puis pour les évaluer aux dépens de leur recherche et crée là encore une compétition malsaine marquée par l'opacité des conditions d'attribution.

La même logique transforme l'aide aux doctorants en une compétition savamment entretenue : là encore, cette situation est aussi intenable éthiquement que scientifiquement.

Dans le même temps, sous couvert d'une « sanctuarisation » du budget de la recherche, nous constatons sans peine une érosion constante et significative des financements pérennes : le maintien à l'euro près des dotations diminue mécaniquement des capacités financières des équipes de recherche (inflation, gestion calamiteuse des marchés et hausse des frais bureaucratiques de gestion). N'est-il pas temps de changer radicalement de mode de fonctionnement interne sur le fondement de la confiance de la communauté en ses membres, tout en reconnaissant les spécificités de chacune des équipes ?

Plusieurs échelles d'organisation existent, on ne peut comparer des projets demandant des financements majeurs, et d'autres projets plus restreints, qui demandent moins. À chaque échelle, des logiques différentes organisent cette vie complexe de la recherche, sans que nulle d'entre elles soit sacrifiée. Or actuellement, une seule logique domine, massivement comptable. L'absurde est que, pour que nombre de « petits projets » continuent, il faudrait que cette logique massive ait l'intelligence de céder la place à une répartition plus ventilée et tranquillissante de la masse d'argent. Rien de plus : seulement de l'oxygénation...

L'argent n'est que le reflet de la valeur du milieu où elle a cours : valeur de notre recherche, de notre métier, de notre établissement. Elle ne saura se résoudre que si elle est questionnée pour ce qu'elle est : un indice de l'organisation politique du pouvoir. À quel niveau se situent les différentes figures du pouvoir ?

¹⁴ Par exemple, qui a un financement Artec n'a pas droit aux AAP P8 : de telles incompatibilités signent l'asphyxie ou la mort pour de « petits » projets, écologiquement aussi fragiles que riches.

Il existe des entités morales : les équipes, auxquelles il s'agit de savoir si on leur restitue la confiance dans l'attribution de cet argent, ou non. À quelles conditions ? Comment mettre en œuvre une véritable transparence démocratique dans la gestion d'un budget, par exemple ? Comment penser une co-organisation mutuellement régulatrice, à des échelles plus larges au sein de notre communauté ? Quelles instances existent déjà, leurs principes d'efficacité, leurs lourdeurs ? Quelles possibilités de réorganisation, d'allègement, etc. ?

Il s'agit également de repenser les modalités de l'aide de la direction de la recherche aux besoins spécifiques de chaque laboratoire, selon sa taille, la nature de ses actions et orientations. Cela concerne par exemple la gestion des conventions multiples (avec des financeurs, mais également avec d'autres universités pour des cotutelles doctorales, etc.), qui parfois attendent des mois avant d'être réglées. Il y a également l'allègement des lourdeurs administratives qui découragent les petites subventions que nous sommes souvent obligés de refuser. Enfin, il faut revoir le pouvoir symbolique que l'on reconnaît aux soi-disant critères de scientificité (classements internationaux, revues « classées », *factor impact* et autres fadaises). C'est au peuple de la recherche d'édicter ses lois, non une doxa ou des instances de moins en moins représentatives (parfois pour de simples raisons de saturation de tâches : quorums non atteints pour des réunions pourtant décisives, etc.).

7. Redonner sens au métier : rétablir les conditions de la confiance en nous-mêmes

Ce laminage s'accompagne d'une mise au pas de nos pensées, si nous n'y prenons garde. Dont acte : la logique actuelle, ne profitant qu'aux plus intégrées des actrices, nous proposons de montrer qu'on peut en sortir. De fait, nous le faisons déjà en contrebande, du moins chaque fois que nous trouvons une petite bulle de liberté, encore oubliée sous la chappe de plomb par les logiques qui, sous couvert de rationalisation d'échelle, évacuent chacune de ces petites bulles. Tout à l'inverse, pour réinstaurer ces aires de *liberté*, nous tenons à reprendre le *pouvoir* de nos pratiques : laisser chaque niveau local gérer démocratiquement et directement sa richesse, en prenant l'entière *responsabilité* des conséquences d'une telle réorganisation.

Que les praticiennes deviennent les sujets véritables de leur propre pratique, voilà qui aujourd'hui sonne pour révolutionnaire — de quoi faire franchement rigoler celles qui furent à l'origine de « Vincennes », ce signifiant aujourd'hui démonétisé, mais qui initialement eut au moins l'avantage de ne pas être un pur argument de com'.

QUELQUES PROPOS SANS ESPÉRANCE EXCESSIVE

Ou : d'un discours praxique n'attendant d'autorisation de personne

Pierre Johan Laffitte
pilaffitte@almageste.net

Pascal Nicolas-Le Strat, qui a été le témoin privilégié (mais pas le seul) d'un certain nombre de courriers et textes que j'ai rédigés depuis la place de co-direction de l'équipe de Paris 8/Pau, a proposé que je rassemble ces lieux où j'ai posé certains éléments pouvant étayer un discours et une certaine pratique de la recherche au quotidien. Et ce, afin de les donner à partager en un ensemble, sinon unifié, du moins témoignant de sa logique.

On verra toutefois que, dans cette logique, d'autres personnes, dont Pascal, sont elles aussi énonciatrices de pistes, bigrement importantes. (De quoi faire l'embryon d'un discours qui se peut signer à plusieurs...) Je l'en remercie donc, lui et plusieurs autres, d'ores et déjà. L'espoir n'a jamais été pour moi une catégorie nécessaire au registre de l'action. Le partage comme horizon possible, en revanche...

Autant dire que ces propos ont été articulés dans une dynamique de dialogue, de réponse, d'opposition, de partage. J'ai choisi, dans l'ensemble, de les laisser dans une chronologie relativement fidèle.

Je signe ce petit ensemble de mon nom seul, sans engager l'équipe (à la différence d'un certain nombre des textes qui s'y trouvent, et pour lesquels j'ai d'abord, ou a posteriori, fait un tour des chaumières) : je ne demande à personne de cautionner et les termes, et les conséquences de ce qui, bon an mal an, se dessine là-dedans.

N.B. 1. Je précise à nouveau que j'accorde généralement toute communauté humaine au féminin. Absolument rétif à l'écriture inclusive pour des raisons de goût et d'esthétique, sans pour autant être plus machiste qu'un.e autre, je trouve tout aussi efficace d'adopter cet accord. Après vingt-cinq siècles (au bas mot) de phallocratie, mieux vaut renverser carrément tout de suite, et pas qu'à moitié...

N.B. 2. Depuis leur écriture, une partie de ces écrits ont été publiés dans un ouvrage collectif dénonçant les dérives de l'université française : projet né en 2020, que 2021 a rendu presque timoré tant le rouleau-compresseur s'est emballé, cette fois avec le transfert de la guerre liberticide portée sur le plan de « l'islamo-gauchisme »...

Courriel de présentation de ce recueil à l'ensemble des mes collègues

Paris, ce mercredi 5 mars 2020

Chères et chers collègues,

Lors de la dernière assemblée générale d'Experice, lundi, entre autres propositions et décisions qui vous seront très prochainement communiquées, Pascal a proposé que je rassemble les quelques textes des courriels et autres écrits que j'ai rédigé depuis quelques temps. Ces courriels sont écrits soit en tant que co-directeur de l'équipe Paris 8/Pau à notre administration de la recherche, soit en tant que collègue enseignant et chercheur auprès des autres collègues (administration, étudiantes, etc.). Ce sont des textes qui selon lui portent des éléments à même d'aider à poser le sens de notre quotidien. À le poser comme question, parmi nous, et à le poser comme un fait vis-à-vis d'une supposée hiérarchie à laquelle nul, hormis à s'asservir volontairement, n'a à demander une quelconque autorisation à exister, à travailler, à penser. Dire cela n'est pas obligatoirement délirer, ni tomber dans l'hypocrisie : tout à rebours, dans les deux cas, il s'agit seulement de traduire cela dans les faits.

Voici donc ce texte, que je transmets à l'ensemble de l'équipe de Paris 8/Pau, et que je transmets simultanément à notre amie Pascale, en tant que directrice d'Experice, mais également afin qu'elle le transmette à nos autres collègues de Paris 13.

Je me permets de rappeler que ces propos s'ancrent dans une localité, celle de Paris 8, et peuvent donc, qui sait, n'intéresser que notre équipe dionysienne : aucun esprit, donc, de « cavalier seul », ou inversement d'irréductibilité : seulement du partage.

Enfin, dans un tel partage, ce que j'écris n'engage, en dernier ressort, que moi-même.

Ce recueil, malgré un certain nombre de scrupules concernant certains noms, engage des collègues nommément cités. Aussi je vous demande de ne pas le faire circuler sans que ces personnes soient, au moins, prévenues¹⁵. Pas de secret nucléaire ni de secrets honteux à divulguer, certes, mais tout de même... Mais en ce qui concerne ma seule parole, tous ces propos sont diffusables sans restriction.

Enfin, un petit signe aux personnes que j'ai croisées lundi après-midi (et aperçues de loin cet après-midi). Léa parlait du fait qu'il fallait respecter les temporalités de chacun dans le mouvement actuel (elle sait de quoi elle parle, en termes de temps consacré à lutter pour le bien commun...).

Je dirais quant à moi que ce n'est pas tant la temporalité, que la modalité, qui m'importe : modalité de parole, et, peut-être pas « d'action », mais en tout cas de pratique. Une pratique peut avoir une temporalité ouverte, lente, pas forcément visible, mais longue — qui vient de loin, car pas besoin d'une grève pour découvrir, ou plutôt chercher et faire, parfois depuis des décennies, ce qui peut valoir pour alternative sérieuse, durable. Il y a des choses que l'on sait plus ou moins bien faire. Disons qu'il y a, dans les mots que j'ai ici recueillis, ce que, quant à moi, je sais faire de moins mal. D'autres plans, d'autres échelles, d'autres forces, existent ; ce ne sont pas forcément les miens. Ce n'est ni un regret, ni une fierté. C'est la désignation d'une hétérogénéité des logiques qui nous font être là. Toute coopération n'est jamais née de « l'union des forces » qu'en apparence : dans la sous-jacence, la véritable émergence des coopératives, en tout cas celles dont j'ai senti la vie, signifia la mise en commun des points d'imperfection, de fragilité et d'angoisse.

Un peu de négativité n'a jamais fait de mal...

Quoi qu'il en soit, courage aux unes et aux autres, où que cela aille.

Bien amicalement,
Pierre

¹⁵ Ici, j'ai moi-même anonymisé les principales personnes citées. Si d'autres, parmi les personnes encore nommées, désiraient à la lecture voir leur nom et/ou leur courriel retirés, je le ferai dès réception de leur demande.

IV. « IL EST DE SALUBRITÉ PUBLIQUE DE NE SURTOUT PAS ÉLEVER LE DÉBAT »

Cette phrase est due à un pédagogue de mes grands amis, sarcasme rappelant à celles et ceux que Fernand Oury appelait « les révolutionnaires d'après cinq heures », que les grands mots d'ordre ne sont pas forcément, sous prétexte qu'ils abordent (à juste titre) les enjeux aux conséquences les plus massives et macrosociales, ceux qui doivent primer à tout prix. Et que la révolution véritable des conditions de travail, c'est-à-dire dans la classe et dans la façon de concevoir l'enseignement, c'est-à-dire avant cinq heures, ce pouvait être, qui sait, aussi quelque chose de primordial.

Tout au long de ces extraits d'adresse, c'est de cette phrase que je ne cesse de me réclamer.

J'ai également laissé, dans ces textes, ce qui n'est pas le « dur » des propositions : tout simplement ce qu'on appelle la politesse, mais aussi l'ancrage dans une certaine *polis*, qui se traduit par le souci de l'autre. Et ce, pour deux questions d'asepsie.

La première asepsie est déontologique : mes propos, s'ils n'engagent que moi, mieux vaut savoir dans quel cadre je les ai énoncés, de quel point de vue. J'ai également laissé certains des courriels auxquels je réponds, et sur lesquels j'appuie mon argumentation, quand cela m'est apparu nécessaire à la bonne compréhension de mes propos — j'ai enlevé les noms de ces interlocutrices, pour des raisons de discrétion, non pour les nier. J'ai, en revanche, intégré deux courriels de nos collègues Pascal et Yves Citton. Selon mes différentes adresses, des contradictions apparaîtront peut-être à certaines — peut-être me sont-elles déjà apparues, qui sait... La sainteté et le « tout parfait » n'appartient pas à mon Idéal du moi.

La seconde question concerne le champ de l'éthique. Avant tout, je ne donne de leçon à personne. Et il va de soi que je deviendrais moi-même assez... irritable si j'en recevais de quiconque (en revanche, les critiques véritables, donc avec respect, je sais apprécier à leur juste valeur). *Gloire à qui n'ayant pas d'idéal sacrosaint se borne à ne pas trop emmerder ses voisins*, et je reste, sur ce plan comme sur à peu près tous les autres, plus à l'aise avec des gens comme Brassens, mon Caton portatif (parmi quelques autres, salubres points de regard dans la grouillure). C'est là une certaine complexion que j'indique, mais pour laquelle je ne fais pas de prosélytisme. Ce que j'indique, c'est que je tente de faire, ou ce que j'imagine pouvoir être fait : cela n'engage que moi, et une certaine rigueur qui me semble partageable, ou partagée.

Il m'importe plus, quant à l'ethos (c'est-à-dire quant au visage auquel rattacher l'instance qui parle dans mes propos), de savoir si ce que j'énonce est, dans les faits, à peu près cohérent avec ce que je respecte réellement dans l'existence et le travail d'autrui. Là résiderait, en cas de béance, la véritable faute logique. C'est pourquoi j'ai décidé de laisser des courriels à des collègues (administratives, étudiantes, etc.), dans lesquels c'est aussi aux personnes que je m'adresse, et que je sais ne pas devoir confondre avec un statut (ce qui est marqué sur leur fiche de paye — enfin, quand elles en reçoivent une...), ou un rôle, toujours imaginaire, auquel nous nous clouons les uns les autres (« nous » : pas seulement « la société »). On peut attaquer des lois établies, dénoncer des pratiques, dénoncer ce qui, à nos yeux, constitue « la chose qui n'est pas » : à ne pas confondre avec l'attaque des personnes sous les masques plus ou moins hystérisés qu'on peut leur voir (ou faire...) porter.

Il y a du visage, pas seulement des figures. De la singularité et du vague, pas seulement de l'universel-général. De la parole (et du silence connivent pour l'accueillir), pas seulement des discours, et encore moins des mots d'ordre. Pas seulement des salauds, des méchants (néo-libéraux, bourgeois, machistes, laquais, sale petit chefaillon...), qui comme par hasard se trouvent toujours sur la rive d'en face, jamais sur notre propre rive, et jamais dans son propre miroir le matin...

C'est bien au nom de cette singularité que, dans mon usage théorique et praticien, le concept de *praxis* n'est pas qu'une façon radical-chic de désigner une pratique microsociale plus ou moins teintée de rouge et de noir, qui se laisserait dicter sa logique par les perspectives macrosociales. Si au sein d'une situation groupale concrète — la nôtre — les conditions réelles sont réunies pour que la singularité des sujets s'accueille comme l'irréductibilité intime de chacune, et s'institutionnalise en une véritable organisation coopérative des responsabilités et des pouvoirs, alors la praxis peut voir émerger une logique propre, singulière. Cette logique singulière est la seule voie, ô combien précaire, pour que l'hétérogénéité de toute écologie non scabreuse du penser travaille en permanence nos deux tentations toujours oppressantes, et travaille à ne virer ni dans l'hétéroclite par manque de *travail commun des désirs* (ce manque ne serait pas une honte, il suffirait seulement de l'entériner et de ne pas trop investir affectivement dans la vie du laboratoire), ni dans l'homogénéisation par intégration au nom d'une doctrine ou d'une discipline (et rien, dans nos préférences idéologiques, ne nous vaccine a priori contre une telle tendance à l'Un : être de gauche n'a jamais

vacciné contre la connerie). Cette logique du singulier praxique est également dépendante de ce principe sacré : un sujet peut-il se sentir, dans cette praxis, protégé par de la loi symbolique, protégé de l'interdit du meurtre (or on peut très bien tuer par des mots, d'un regard, d'un silence, d'une décision administrative ou financière, d'un langage châtié de squalre : ce qui n'a rien à voir avec du conflit véritable...) et de l'interdit de la fusion incestuelle ?

Rares sont les praxis, fragiles, précaires, discontinues, bigrement esquivantes pour nos narcissismes, infalsifiables sur le partage véritable qu'elles imposent des pouvoirs, des responsabilités et des libertés. De telles praxis existent — moins qu'on ne dit, mais plus qu'on ne le pense, comme eût dit la pédagogue Françoise Thébaudin — : parce que des sujets ont accepté de payer le prix pour cela, et qu'ils en ont recueilli la rareté, qui est celle du sens, forcément intime, un sens dont les conditions sont portées (ou ruinées) par un milieu « qui ne soit pas (seulement) du semblant ».

En ces temps de crabes, c'est tout le mal que je nous souhaite.

V. SUR LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT

8. 2020.01.23. Courriel de la VP proposant l'écriture d'une tribune

Cher-e-s collègues,

La commission recherche réunie ce jour a fait une proposition d'action en lien avec la LPPR.

L'université française étant présentée dans ce rapport comme non attractive pour des enseignant.e.s-chercheur.e.s formés à l'étranger, la CR invite les directrices/directeurs d'unité à recueillir le témoignage de collègues formé.e.s à l'étranger ayant rejoint nos équipes de recherche comme un choix tout à fait positif.

Cela pourrait se traduire par deux actions différentes :

- > à très court terme, la publication d'une tribune co-signée par ces collègues dans un grand journal national
- > par la suite, la publication en ligne d'un recueil de portraits et témoignages expliquant pourquoi ils ont fait le choix de l'université française.

Nous vous invitons à relayer cette proposition aux collègues qui pourraient être intéressé.e.s au sein de l'université Paris 8, ainsi qu'à l'extérieur.

Les collègues les plus motivés pourront se retrouver le mercredi 29 janvier à 12h00 dans la salle A2 217 (extension de la Maison de la recherche), en présence de (...) pour travailler à la rédaction de cette tribune et à la forme que prendrait la communication ultérieure sur les témoignages. Il serait bon qu'ils.elles viennent avec déjà quelques propositions rédactionnelles.

Pour éviter que la réunion soit pléthorique, je vous propose d'envoyer à (...) les contacts des collègues qui aimeraient contribuer. 1 ou 2 directeurs/directrices de labo pourrait aussi se joindre à la réunion.

Bien cordialement,

(...)

9. 2020.01.24. Mon courriel aux directrices d'unités et à la vice-présidence de la recherche

Chers collègues,

Suite à votre courriel proposant de faire un contre-argumentaire, témoignages à l'appui, en défense du modèle national de recherche, je vous réponds, à titre personnel.

(Précision concernant ma syntaxe : esthétiquement rétif à l'écriture inclusive, mais pas plus machiste qu'un.e autre, je trouve plus cohérent d'accorder carrément tout lexique humain globalisant au féminin dans mes courriels « personnels », plutôt que de tordre la langue en un message aussi illisible qu'imprononçable. Je ne suis nullement opposé, évidemment, à l'adoption de l'écriture inclusive dans les textes collectifs auxquels je participe.)

Certes, il s'agit pour nous toutes — et une tribune allant en ce sens ne fera pas de mal — de défendre une certaine idée de la recherche, telle que, généralement, nous avons désiré en embrasser la carrière. Nous sommes donc bien placées pour connaître des gens qui sont devenus chercheuses au nom de ce même idéal. Nous sommes aussi bien placées pour connaître, hélas, un certain nombre de collègues étrangères qu'il s'est agi à nouveau, ces dernières années, d'accueillir parmi nous, pour des raisons de liberté d'opinion et de conditions concrètes (économiques autant que vitales) d'exercice de leur fonction intellectuelle dans leurs pays. Et tout cela, au nom d'une conception de la recherche comme service public, (plus si) universel (que ça) et (plus si) gratuit (que ça).

Toutefois, je trouve cette seule proposition tout à fait insuffisante, voire en contradiction avec l'esprit actuel de la communauté à laquelle vous l'adressez, au vu de la décision prise lors de notre réunion mardi dernier. Lors de cette réunion, l'urgence a été clairement mise à exprimer un holà face à l'actuelle contre-réforme. Celle-ci est la suite logique des dérives qui ces dernières années, dans ses grands cadres et dans le quotidien des établissements, n'ont cessé de causer la dégénérescence et la désintégration de notre métier.

Faire en première étape la « défense et illustration » du système présent, c'est peut-être s'opposer à l'actuelle attaque, mais c'est aussi, de fait, entériner bon an, mal an la logique qui l'a préparée.

Face à cela, en tout cas dans la façon dont j'ai entendu nos échanges de mardi, il s'agit au contraire de penser à des prises de position à la fois symboliques et concrètes — et pas seulement des atermoiements.

Adopter une prise de position collective, tout d'abord, mais qui appelle à être relayée et rejointe par la direction de la recherche, et par la présidence de l'université — car c'est à ce seul niveau d'affichage que Paris 8 présentera une attitude cohérente.

Ensuite, il a été question de démission symbolique (mais suivie d'effets visibles et enrayant un certain « business as usual » — sinon à quoi bon ?) des directeurs et directrices de laboratoire, de grève de la recherche, voire de remise en cause de certains « allant-de-soi » de la doxa actuelle (évaluationnisme aigüe, etc., au moins sur le plan institutionnel interne). C'est là tout de même l'expression d'autre chose que d'une simple « défense et illustration de la recherche française ». Ainsi, une série de portraits ne peut être à mes yeux qu'une des constructions discursives et pragmatiques à mettre en place, certes vertueuse, mais certainement pas prioritaire.

Quelles autres constructions apparaissent-elles comme prioritaires ?

Nos collègues, à tous niveaux, sont en train d'inventer, d'essayer, et nous devons en être les scrupuleuses co-actrices, témoins, relayeuses.

Mais à notre niveau, il me semble important de porter aussi, voire avant tout, un regard sur le quotidien de nombre de nos collègues qui participent à l'ensemble de la vie de la recherche, et parmi laquelle les causes de souffrance sont grandes. J'ai tenu à l'évoquer mardi, en toute fin de réunion. Nous savons que, dans les saisons passées, et aujourd'hui encore, cette souffrance atteint dans notre université des seuils tout à fait alarmants. Or il me semble crucial de ne pas tomber dans le piège des clivages statutaires sous prétexte de « bien sérier les problèmes », car cela ne ferait qu'aggraver la situation. Ces souffrances au travail concernent chaque personne, quel qu'en soit le statut, enseignant, chercheur, administratif, « manuel », etc. Nous sommes des élues, et donc des représentantes d'une collégialité. Au sein de cette dernière, il me semble éthique et logique de faire entendre une pleine solidarité entre toutes et tous. Une gestionnaire de laboratoire ou une agente de service n'ont pas moins de légitimité qu'une professeure des universités à interpréter le sens d'une crise profonde de toute notre collectivité.

Face à ces souffrances, dont les symptômes s'expriment de façon flagrante à de trop nombreuses occasions, il est possible de prendre en main nous-mêmes l'analyse de nos praxis, et de ce qui en elles crée ces crises graves qui affectent profondément des sujets isolés et l'ambiance générale de notre établissement. Nous sommes une communauté dite scientifique qui compte, tout de même, un certain nombre de personnes supposées pertinentes en sociologie, en psychologie, en psychanalyse et ethnologie, en sciences « humaines », dans le champ du travail, de la philosophie, des créations artistiques et langagières, de la pédagogie — et même en « analyse institutionnelle » (je travaille à Experice...) ! Avons-nous besoin d'experts venus du dehors pour venir « objectivement » faire un diagnostic (que d'ailleurs nous connaissons déjà) ?

Notre métier n'est pas seulement d'être des expertes qui partons analyser ailleurs de quoi remplir nos articles ou livres, nous pouvons aussi mériter notre salaire à analyser notre propre praxis ; nous pouvons aussi coopérer avec nos collègues, dans d'autres secteurs (le secteur administratif, par exemple), pour mettre en place des groupes d'analyse intersectoriels, hétérogènes dans nos regards, et où les statuts hiérarchiques puissent être suffisamment neutralisés pour permettre à chaque subjectivité de reprendre en main sa parole (pas le discours attendu), son métier (pas ses « compétences »), bref le sens à être-là plutôt qu'à « avoir la tête ailleurs », qu'à partir, ou qu'à s'effondrer. De quoi reconstruire du collectif, qui ne soit pas seulement une addition de plus en plus éparpillée de « teams », « managées » à coup de « motivation » et de « gestion d'un collectif ».

Une telle tâche pourrait aider, qui sait, à un travail de reprise profonde du sens de cette crise de la recherche que nous traversons. Reprise, à l'échelle macrosociale — cela, c'est déjà en train d'être fait, et nous devons en effet entrer dans ce chœur de toute nos voix « symboliques » —, mais également à l'échelle microsociale — et là, entendre la *parole* de chacune et de chacun.

Je précise qu'en écrivant ceci, je me fais le porte-parole d'une idée que quelques autres partagent ; il s'agit d'une proposition, pas d'une demande d'autorisation.

Enfin, je précise que ce courriel est une adresse vis-à-vis d'une position institutionnelle, et que je distingue ces places des personnes qui les représentent. À ce titre, et par-delà les propos(itions) ci-dessous, je tiens ici à vous remercier, M. Tauvel, qui, ce mardi, nous avez accueillis, ainsi que les différentes personnes qui nous ont présenté l'éventail remarquable de leurs techniques, de leurs métiers et de leurs services.

Solidairement et coopérativement,
Pierre Johan Laffitte, membre d'Experice

VI. FINANCEMENT « DURABLE », « SUPPORTABLE » ET ÉCOLOGIE DU PENSER

1.2020.01.08. Courriel de la VP Recherche

Bonjour et bonne année,

Je me permets de vous écrire à la fois pour me présenter, je suis le nouveau chargé de projets européens à la valorisation de la recherche, et pour vous prévenir qu'un appel européen *Science avec et pour la société* (Swafs) est actuellement ouvert et semble correspondre aux axes de recherche de votre laboratoire. Peut-être êtes-vous déjà au courant.

Il s'agit de l'appel Swafs-24-2020 : Science education outside the classroom. C'est une RIA - une action de recherche et d'innovation. Il y aura deux projets financés à hauteur de 1,3 à 1,7 million d'euros chacun et la thématique transversale est la question du genre. L'objectif est de comprendre de quelle manière l'éducation informelle (en dehors du cadre scolaire) a un impact sur la société en analysant les effets aussi bien auprès des scolaires que des citoyens et en identifiant les bonnes pratiques qui existent en Europe (et dans le monde). Vous aurez plus d'informations ici : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/swafs-24-2020>

Il pourrait être intéressant de voir dans vos réseaux, si des partenaires académiques sont en train de compléter cet appel afin éventuellement d'y être associé ; cela ne pourra qu'enrichir le projet.

Je reste à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Bien cordialement.

(...)

2. 2020.02.07. Réponse PJJ

Cher collègue,

Je suis co-directeur du laboratoire Experice, et je vous remercie d'être venu vous présenter, surtout avec les bras chargés de cadeaux ! Je suis navré d'avoir mis tant de temps à venir vous ouvrir la porte... Une dernière période particulièrement chargée en a été la cause, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Je vous souhaite la bienvenue et espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

Il est sûr que le projet que vous portez à notre connaissance entre tout à fait dans le champ qui concerne plusieurs de nos collègues, et je vais le transmettre. Toutefois, il m'est nécessaire de vous préciser la position qui, fort probablement, sera celle de notre communauté.

D'une part, de tels projets sont à nos yeux d'une grande ambivalence, non pas tant dans leur thématique, que dans les modalités d'évaluation et de validation, c'est-à-dire de marge de liberté (tant de pensée que d'action), dont ils sont généralement porteurs. Les moyens qu'ils permettent d'allouer à des équipes sont assurément une manne fort convoitée ; mais bien souvent, nous remarquons que la méthodologie à laquelle, de fait, ils forcent toute une organisation et une « production de preuves » de « bonne pratique » dont un rigorisme nous paraît aller à l'encontre de notre propre conception de la rigueur intellectuelle et éthique dans l'abord des sciences et des pratiques humaines.

Nous sommes plutôt en demande d'une « politique de financement durable » : qui ne détruise pas l'écologie fine de notre liberté de pensée, nécessaire pour le positionnement critique (au sens épistémologique et politique) qui fait le propre de notre laboratoire, et dont nous tenons à ce qu'il soit défendu, étayé et financé par des moyens qui ne ruineront ni son autorité ni sa liberté réelle. Si vous avez des propositions dans ce sens, peut-être plus modestes, marginales, voire « bizarres », il est fort probable que nous y serons sans doute plus sensibles. Si vous le désirez, nous pourrions vous présenter l'ensemble de nos projets (ainsi qu'à (...)). Dans l'ensemble des présentations qui nous ont été faites lors des réunions de janvier (les mardis), déjà plusieurs pistes ont été abordées.

D'autre part, dans la période actuelle, vous le savez, une grève de la recherche est prônée par notre laboratoire entre autres ; aussi, lancer des projets est délicat, et pose un véritable problème de conscience. Ce disant, je ne porte aucun jugement sur le fait que des collègues puissent désirer le faire. C'est pourquoi

je transmettrai votre courrier, comme c'est ma fonction, jusqu'à nouvelle décision du conseil coopératif du laboratoire¹⁶.

Bien cordialement,
Pierre Laffitte

3. Réponse du 17 février de mon interlocuteur

Bonjour,

Je vous remercie pour votre courriel et je m'excuse de vous répondre tardivement.

Ce constat est celui que j'avais fait lors de mes expériences en milieu associatif alors je ne peux qu'être en accord avec les points que vous soulevez. La logique des financements européens (et des politiques mises en œuvres par la CE vis-à-vis de la recherche ou d'autres secteurs) renforce une mise en concurrence des acteurs et empêche l'émergence d'une diversité d'approche (les lignes des appels à projet de la CE sont bien trop centrées sur les attentes politiques de celle-ci). Néanmoins, ces appels à projets, dans le cas où une politique de financement durable est réellement effective, peuvent être un outil pour développer des choses spécifiques et ainsi travailler à une échelle européenne qui peut être stimulante. Je tâcherai de faire remonter/entendre votre point de vue lors des rencontres (européennes) auxquelles la DR peut être conviée. Par ailleurs, je serai ravi de connaître l'ensemble de vos projets et ainsi en informer mes collègues du service de la valorisation afin de rester ouvert sur des propositions extérieures de financements durables.

Bien cordialement
(...)

¹⁶ Dans le contexte, je reconnais que j'ai omis de transmettre ce document. J'en présente mes excuses aux différentes personnes de l'équipe. Voilà, au moins, maintenant, c'est rattrapé !

VII. SUR LE QUOTIDIEN DE LA RECHERCHE À PARIS 8

Ce texte est déjà reproduit, cf. supra, p.25.

VIII. AU SUJET DES CONTRATS DOCTORAUX ET DE LEURS ATTRIBUTIONS

Courriel à la direction de l'École doctorale du 13 octobre 2020

Chère collègue,

Je vous prie, tout autour de ce courriel, de bien vouloir excuser le retard et le « dernier moment » où je vous écris. Les dix derniers jours ont été particulièrement chaotiques pour tout un tas de raisons, tant professionnelles que familiales. Ce n'est pas une excuse, et je sais que je dois être loin d'être le plus surchargé de tâches en ce moment...

Je tenais à vous informer de mon absence lors de la journée de mercredi. Trop d'imprévus s'accumulent, et j'ai par ailleurs, fixé depuis juin, un important rendez-vous avec l'équipe du DU de « psychothérapie institutionnelle et psychiatrie de secteur » qui sera le premier, et probablement le seul, moment de retrouvailles avec un groupe de praticiens hospitaliers qui ressent un grand besoin de renouer un contact réel, dans deux années de grande souffrance.

Par ailleurs, il se trouve que cette année, Experice a décidé d'une « année blanche » en ce qui concerne les postulations à des demandes de contrats doctoraux. Mon absence m'a donc semblée n'être pas *trop* dommageable, même si je sais que ces moments sont des occasions de rencontre au sein de notre École.

Cela étant, et sans nullement confondre mon absence, personnelle, et les enjeux, collectifs, de ces contrats, je me permets au moins d'apporter, faute de mieux, ce courrier à la réflexion générale que, je pense, il serait bon que l'université engage au sujet de ce mode de financement de la recherche. Je précise que je parle ici à titre personnel, sans engager la position des collègues membres de l'équipe d'Experice.

Il est compréhensible que l'université ait des choix à faire dans le financement des thèses ; c'est financier, logique et, dans une certaine mesure, c'est légitime.

Toutefois, comme je l'ai écrit à l'hiver, dans une tribune co-écrite avec Jean-Louis Itten, cet argent est là. Sa quantité est secondaire à mes yeux, car je n'ai aucun pouvoir d'en décider. D'autres instances, elles, peuvent infléchir sur cette question, et je leur délègue, par mon vote, mon pouvoir en la matière. mon action quotidienne modeste peut les aider ensuite — à condition que ce ne soit pas en « appliquant » une conception du travail et de l'humain que soudain je verrais s'imposer et que je ne partagerais pas.

Bref, cette masse d'argent, tout dépend de la façon dont on l'emploie : les moyens donnent sens aux fins, et pas l'inverse.

Et ce que je vois, c'est que l'on reproduit, avec cette sélection de contrats doctoraux, une logique de la concurrence et de l'évaluationnisme. Et ce, à l'échelle pourtant humaine des Écoles, suffisamment restreinte pour que nous nous connaissions et nous reconnaissons, les unes aux autres, une légitimité à librement décider de ce que chaque laboratoire fait de notre argent. Nous reproduisons en plus petit la logique concurrentielle de « montrer patte blanche », de « préparer nos poulains » pour qu'ils gagnent la course à tout prix — vu que ce prix est tout ce qui permet, raréfié année après année, à des précaires de survivre dans un métier de plus en plus douloureux.

Je peux envisager un moment de partage, sans enjeux de carotte ou de bâton à la fin de la journée, afin de prendre connaissance entre nous des différents champs de recherche des différents laboratoires. En revanche je ne peux faire semblant de maintenir ce nécessaire et réel intérêt « désintéressé », « intellectuel », tout en me sentant juge et partie dans l'attribution d'un avantage pour tel ou tel, en sachant qu'il y va de l'avenir matériel, de nourriture ou de logement, pour de jeunes doctorants qui doivent d'abord penser à leur ventre et à leur famille.

Qui plus est, et là j'en reviens au principe, nous sommes, avec cette concurrence appliquée dans les lieux pourtant les plus collégiaux, dans une reconduction d'une logique de la « compétence », du « projet » ; on peut tenir ensuite le discours politique ou syndical qu'on voudra, c'est un fait. À cela, j'oppose la conception

que je me fais de la pertinence : nous avons un *métier*. Ce métier est précisément fait pour assurer une confiance qui ne s'humilie pas aux cadences managériales, aux logiques désintégratrices de tout ce qui peut faire communauté. Si mes collègues juristes ou géographes estiment que tel projet mérite d'être soutenu, alors de quel droit viendrais-je m'y opposer ? Cela ne signifie pas une absence de vérification, d'évaluation : dans l'après coup, tout simplement dans l'ouverture collégiale des soutenances. Mais pas cette course de chevaux, moment plus ou moins sadique et régressif où passent sur le grill de jeunes collègues et pairs, réduits à des performances comme dans une logique entrepreneuriale. C'est une conception de l'université que je réprovoque : je l'écris, je l'assume, il est légitime que je l'assume dans mes positionnements collégiaux.

Partant, que proposer ? Je l'ai dit, je ne cherche pas à poser la question : « Comment faire pour avoir plus d'argent ? » — je serais prêt évidemment à l'envisager, elle est cruciale ! Je réponds à la question : « Comment assurer une égalité de droits, et surtout réinstaller une sécurité et une accalmie par une planification sereine des moyens ? »

Dans l'état donné de nos finances, et au prorata des inscriptions doctorales, chaque laboratoire a droit à tant de contrats par session. Par exemple, je sais qu'Experice est un « petit » laboratoire : je trouverai légitime qu'il n'ait pas accès au même nombre de contrats qu'un laboratoire qui inscrirait trois fois plus de thèses. Mais si nous savons que, par exemple, en gros, nous avons un contrat doctoral tous les trois ou cinq ans, alors nous savons à quoi nous en tenir. Au moins, nous ne faisons pas d'hypothèses ruinant nos énergies, renforçant nos déceptions, voire nos rancœurs, et nous passons nos vies professionnelles à autre chose. Nous construisons sérieusement, même dans un périmètre réduit, nos projets concrets. La collégialité de l'ED peut faire confiance à un laboratoire sur le choix de ses attributions de contrat, tout de même.

J'ai parlé de prorata des inscriptions. Je précise quelques critères : des thèses dûment menées à soutenance, et une soutenance crédible, peu important le nombre d'années que cela a pris. Chacun de ces critères me semble important. Mais d'autres critères peuvent jouer, auxquels je ne pense pas.

Une précision qui va de soi, mais qui va mieux en étant dite : Mes propos ne signifient pas que je critique la valeur des sujets de recherche choisis dans la procédure actuelle, ni de leurs autrices ; de même, je ne vise également en rien la probité et la sincère et légitime exigence des personnes siégeant à ce comité. Ce que je vise, c'est la logique d'une situation qui, quoi qu'en veuille notre conscience, est perverse dans sa nature même (à condition qu'on trouve perverse l'application de l'idéologie concurrentielle — car c'est une idéologie — dans le cadre des humanités et du service public universel de la recherche et de l'éducation). Cet effet pervers, nous le savons toutes, est l'homogénéisation et le formatage des projets, qui ont à prouver leur « performance », leur « crédibilité ». À ce sujet, j'ai été (heureusement) surpris d'entendre ce constat être partagé par notre interlocuteur lors d'une discussion que Pascal Nicolas-Le Strat et moi-même avons engagée avec la VP de la Recherche en septembre.

Je prends le cas d'Experice. (Avant tout, et une bonne fois pour toutes : je ne me ferai pas l'avocat de la part du diable, je sais la réputation que notre laboratoire a pu avoir de par le passé, et peut-être jusqu'à récemment. Je n'y reviens pas, ce n'est pas à moi de le faire, et je parle de l'équipe que je connais, aujourd'hui et depuis que je suis présent à Paris 8. Et même pour être clair, je peux entendre qu'il a pu y avoir des candidats proposés par Experice à ces contrats doctoraux dont la prestation, tout simplement, n'a pas été à la hauteur — ce qui ne signifie en rien que la valeur de leur recherche soit, remise dans un cours calme et sans jugement, un seul instant remise en question à mes yeux.)

Cela étant dit, la production intellectuelle d'Experice évolue sur un plan assurément marginal. Et cela n'a rien d'une excuse, d'un point faible, d'une gêne, et encore moins d'une fierté donneuse de leçons : c'est une revendication pleine, ni plus ni moins. Et au nom de cet ethos partagé et longuement construit, je ne peux accepter cette idée d'entrer « dans la course » d'une telle logique concurrentielle, au prix de céder sur ce qui fait à nos yeux l'éthique de la recherche. Nombre de nos thèses, dans leur sujet, dans leur méthode, dans leur éthique, et dans l'origine socio-professionnelle des doctorantes, sont clairement aux antipodes de ce qui constitue le « plein champ » des critères de sélectivité des sciences dites expérimentales (et encore plus les sciences lorgnant vers une légitimité systématique/universelle). Cela ne signifie pas que ces thèses n'ont aucune rationalité, ni puissance de théorisation, ou puissance de changement dans les praxis où elles installent leur travail d'élaboration et enracinent leur pertinence. Je tiens au contraire que c'est au nom de cette marginalité, non pas cultivée par goût de l'originalité, ni conservée par paresse institutionnelle, mais *assumée* au nom de notre fidélité aux humains avec qui (et pas sur qui) nous travaillons, qu'un laboratoire comme Experice existe.

Il en va d'une écologie de la pensée : même les langues et les cultures les plus minimes ont le droit d'avoir leur légitime et fertile lopin de liberté et de puissance. Or dans la logique des contrats doctoraux, que peut faire l'équipe d'Experice si elle « joue le jeu » : trier parmi ses doctorantes celle qui saura le mieux montrer patte-blanche. Coacher l'heureuse élue, la « préparer » — la formater. Et tendanciellement, nous savons qu'une telle logique en viendra à élaguer insidieusement et peu à peu, dans notre propre écosystème, les pousses les plus « bizarres » (au sens baroque), mais porteuses des fruits les plus rares, et c'est ainsi que sans aucune méchanceté ni complotisme, une aire de pensée aura renoncé à sa liberté pourtant brandie comme un droit aux frontons des universités.

J'ai parlé d'Experice car je parle de ce que je connais. Je ne tiens nullement à « emphatiser » en quoi que ce soit ce laboratoire, dans lequel je suis pourtant heureux d'avoir rencontré une qualité humaine que je tiens pour une chance. Je suis sûr que les autres laboratoires qui constituent notre École ont, eux aussi, leur part de singularité, irréductible à la logique générale qui abrase tout ce qui n'entre pas dans ses cases particularisantes. Je serai heureux de les connaître mieux — mais pas dans un concours de bestiaux.

Mes propos, qui n'engagent que moi, n'ont évidemment aucun caractère de confidentialité.

Il est possible que j'aie écrit des naïvetés, que « tout le monde sait ». Cela ne m'émouvrait pas outre mesure. Mais dans ce cas, mon impression empirerait encore, car que vaut un savoir de ce qui ne va pas, sans la volonté de changer cela ?

Voilà. Je ne pourrai être des vôtres demain, et vous prie, chère Bezunesh, de présenter mes excuses à nos collègues pour cela. Mais je tenais à prendre ce moment de partage avec vous. Au fond, c'est un apport que je trouve plus proportionné à mes capacités, à ma sphère limitée de compétence.

Bien amicalement,
Pierre

IX. AUTOUR DES APPELS À PROJETS PARIS 8

1. Appel à Projet Colloque en Bouriatie (proposé par Véronique Boy, Nicole Blondeau, Anthippi Potolia et Pierre Johan Laffitte)

a. Courriel du service chargé du suivi des AAP et des unités

Envoyé : mardi 18 février 2020 18:55

Objet : AAP 2020

Madame, Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous pour vous apporter plus de précisions suite au refus de financer votre projet.

Sur le plan scientifique, la commission recherche n'a apporté que des critiques positives en faisant mention notamment d'un projet innovateur sur l'éducation nomade dans une perspective pluricontinentale.

Sur le plan financier, la déclaration de co-financement avec SFL a été problématique dans la mesure où SFL n'a pas été consulté. De plus, il a été souligné que madame Dobui n'est pas encore membre du laboratoire. Concernait le BQI, la somme demandée paraissait irréaliste (5800 euros), d'où la demande d'une clarification budgétaire et du BQI.

Bien cordialement

(...)

b. 2020.02.26. Réponse

Chère collègue,

Je vous écris au sujet de la réponse négative à notre demande d'AAP P8.

Tout d'abord, j'insiste sur le fait que, dans les raisons de ce refus, je prends la part de responsabilité qui me revient : une erreur de frappe dans une des lignes de la constitution du tableau de financement. Elle est due à la hâte dans laquelle, de par la situation de crise actuelle, nous avons été pour rendre, quasiment dans les mêmes délais, plusieurs dossiers de demandes de financement pour qu'un seul et même projet puisse voir le jour.

En revanche, je m'étonne de deux choses.

Première chose, votre courriel demande une « clarification budgétaire et du BQI » qui, sauf erreur de ma part (toujours possible !), ne m'a pas été adressée. J'aurais été le premier heureux de pouvoir me rendre compte de ma bévue, et m'empresser de rectifier les informations. Car cela aurait rendu justice à un budget par ailleurs irréprochable, dû à Mme Véronique Boy, post-doctorante dont la situation est des plus précaires, et qui malgré cela a construit de zéro cette coopération franco-bouriate déjà ancienne et d'une grande importance pour le rayonnement de notre université dans le champ russophone.

La seconde chose est l'évocation du fait que le laboratoire de sciences du langage « Structures formelles du langage » n'aurait pas été consulté.

Premièrement, il s'agit d'une part « supplémentaire » au projet, et non d'un argument concernant la part principale qui, elle, aurait pu être considérée comme valide dans sa demande de financement.

Deuxièmement, cette affirmation est inexacte : j'ai moi-même, en tant que codirecteur de notre laboratoire, pris langue avec des collègues qui m'ont assuré de leur accord d'une telle collaboration. Mme (...) doit très prochainement intégrer officiellement le laboratoire de sciences du langage, et pour la tenue du colloque bouriate, en septembre, elle aurait depuis longtemps été officiellement intégrée au laboratoire.

Et puis, enfin, d'où la commission tient-elle cette information ? Si c'est d'une personne qui, dans ledit laboratoire, n'était pas au courant de notre projet, que n'était-il possible de nous contacter pour vérifier ? Quand il s'agit d'un projet que la commission trouve par ailleurs tellement « excellent » sur le plan scientifique, « novateur », etc., une brève vérification n'est-elle pas une meilleure option qu'un trait de plume

qui RUINE tout un pan (ou plus, en fait) dudit « projet excellent » ? Mme (...) est demi-ATER, c'est-à-dire qu'elle fait partie des personnes les plus précaires de notre communauté enseignante et chercheuse ; elle est cependant l'une des plus prometteuses linguistes de sa génération (j'en atteste), elle a été formée à l'école de modélisation et de typologie linguistique rattachée à la chaire de linguistique générale de Paris-Sorbonne, la plus prestigieuse de France. Et voilà comment nous devons nous passer de son concours précieux pour le rayonnement théorique de notre colloque, et comment elle devra continuer à survivre financièrement sans même cette petite oxygénation bien méritée...

Quoi qu'il en soit, et tout en insistant sur le fait que je prends toute la responsabilité des erreurs rédactionnelles de ce dossier, je ne peux qu'insister, de façon générale, sur ces procédures qui reviennent saisonnièrement comme autant de « courses d'obstacles » pour obtenir des aides financières, alors que ces dernières pourraient être pérennisées et en tout cas assainies dans leur accès. Un laboratoire pourrait être responsable de l'attribution de telles aides, quitte à être strictement surveillé a posteriori dans sa gestion.

Nous devons quémander des bouts de subvention, un ici, un là. Sans être même sûrs que cela suffira, voire que ces demandes ne s'annuleront pas les unes les autres — cf. mon autre courriel concernant la situation de la demande de M. Nicolas-Le Strat, au dossier quant à lui formellement irréprochable à l'inverse du mien !

Qu'il n'en aille pas ainsi est un choix, et un choix politique. Le degré où il est poussé incombe aux instances dirigeantes de notre université. Un tel choix crée des effets (visibles dans la période actuelle) de stress, des effets centrifuges qui, ajoutés aux autres conditions de plus en plus asphyxiantes de nos métiers, épuisent nos forces et nos volontés. D'où des « bourdes », comme la mienne dans la partie « finance », mais aussi, et c'est plus grave, des désespoirs et des aigreurs de nombre de mes collègues vis-à-vis d'une condition de la recherche que nous finissons par vouloir fuir — pour pouvoir précisément faire leur métier dans des conditions dignes.

Il en vient des discours qui nous blessent comme des caricatures : « Votre dossier est scientifiquement excellent, toutefois, il y a des détails qui clochent, et c'est sans appel ». Nous recevions ces évaluations depuis Bruxelles, ou New-York, et pour des projets aux sommes mirifiques, nous pourrions le comprendre. Mais nous évoluons à moins de trois escaliers les uns des autres...

Il vient un moment où tout cela est, effectivement, n'est plus à nos yeux que la trace exacerbée d'une logique anonymement appliquée. Avec le sourire, mais pas plus humaine pour autant.

Et c'est ainsi que, en tant que co-directeur d'Experice, et le représentant porteur d'un mandat collectif d'un « petit » laboratoire pour qui quelques milliers d'euros peut changer la couleur du ciel et du travail, j'estime de mon devoir de faire remonter une telle missive.

Mon propos, chère collègue, ne vise pas des personnes, et surtout pas vous-même, mais des fonctionnements institutionnels, des logiques hiérarchiques — grandement imaginaires, mais aux effets hélas bel et bien réels dans l'auto-organisation par notre communauté de sa servitude volontaire.

Bien cordialement,
Pierre Johan Laffitte, co-directeur d'Experice

2. Appel à Projet proposé par P. Nicolas Le Strat

a. Courriel du service chargé du suivi des AAP et des unités

Envoyé : mardi 18 février 2020 13:29

À : pascal.nicolas-le-strat@univ-paris8.fr

Cc : pjlaffitte@almageste.net; latufa.yahaya@univ-paris8.fr

Objet : AAP 2020

Bonjour,

Je fais suite à votre demande d'appel à projet 2020 et, après examen de votre dossier, je vous informe que vous n'avez pas obtenu de financement. En effet, vous avez déposé une demande de financement ArTec et vous ne pouvez cumuler la demande ArTec avec une demande de financement de la CR de P8.

Je me permets par ailleurs de souligner les critiques positives qu'a suscité votre projet auprès de la commission recherche qui soutient fortement votre projet tant sur l'aspect scientifique que politique.

Bien cordialement

(...)

b. 2020.02.26. Réponse

Chère collègue,

En tant que co-directeur du laboratoire Experice, je me permets de vous écrire ce courriel ; son objet est adressé non pas à vous personnellement (j'insiste sur ce point), mais à l'ensemble du système des appels à projets.

Je souhaite prendre la parole au sujet de la situation dont la demande de subvention de notre collègue Pascal Nicolas-Le Strat se trouve être la victime. Cette situation me semble révélatrice car elle est aberrante bien qu'irréprochable, intégrée à un ensemble de règles dûment inscrites dans le fonctionnement administratif de notre université.

Je suis assuré qu'il n'est pas le seul dans ce cas, mais le dossier qu'il proposait est d'une telle qualité, et dans une telle justification d'aide financière, qu'il offre un « cas d'école ».

Il n'aura pas échappé que le financement ArTec, sa durée et sa somme, sont un signe de l'excellence du dossier ; toutefois, il ne suffit pas à faire vivre le projet mis en œuvre par M. Nicolas-Le Strat. D'où sa demande de financement par AAP. Il ne l'a pas fait pour se faire le plaisir de passer un week-end de plus à écrire un argumentaire, faire un budget, etc.

Dans le message qui lui a été adressé par la collégialité décidant des AAP, on ne sait ce qui est le plus aberrant : ou l'absence de financement, qui cloue et peut-être condamne le projet (minimum nécessaire de matériel, déplacements, etc.)... ou la mention, malgré cela, du total soutien politique et scientifique envers le dossier ! Mention qui est soit une sucrerie pour faire passer la pilule, soit un avis sincère, et ce serait le plus désespérant dans le fond — car alors, c'est ni plus ni moins qu'une servitude volontaire qui s'auto-proclame privées de mains pour agir, alors qu'il suffirait tout simplement de s'en servir, de ces mains, et de proposer un autre moyen ad hoc d'aider la vie d'un tel projet.

Nous devons travailler aujourd'hui dans une logique où les chercheurs doivent chercher des bouts de subventions pour se couvrir un habit d'Arlequin financier qui laisse une certaine recherche presque nue comme Job, malgré tous leurs efforts. Au point qu'il ne reste quasiment plus d'autre énergie pour mener sérieusement leur recherche.

Le paradoxe — et le scandale — est que tout cet argent est bel et bien là, à disposition de notre communauté. Sauf que, *et il s'agit là d'un choix, donc d'un choix politique*, il nous faut aujourd'hui quémander et ruiner des jours entiers, et parfois des semaines, pour obtenir ce qui appartient de droit aux travailleuses de la recherche. Si nous étions encore dans une logique de service public et de sens commun, ce droit serait attribué, et régulé sur examen des travaux effectués lors d'une période antérieure (un an, dossier HCERES), en fondant cette confiance sur les collégialités pérennes, les équipes, les Écoles doctorales, qui assurent la sécurité intellectuelle et pratique minimale aux différents acteurs de la recherche.

Cette nécessaire sérénité doit moralement concerner y compris et surtout les précaires. Car peut-être ne savez-vous pas que toutes ces demandes que fait notre collègue M. Nicolas-Le Strat, professeur des universités fonctionnaire qui n'a à ma connaissance jamais demandé un quelconque remboursement pour lui-même, ont quasiment un seul but : aider dans leur quotidien professionnel des chercheurs précaires qui, sans de telles « petites sommes », ont des difficultés en fin de mois pour manger (et ce n'est pas une image).

Soyez assurée, chère collègue, que mon propos n'a rien d'une attaque personnelle, c'est à une logique de fonctionnement qu'il s'adresse. Car cette logique, associée à trop d'autres, gangrènent notre métier, créent une souffrance et une absurdité dont la crise actuelle n'est que le résultat. Dans cette souffrance et cette absurdité, la pire des choses serait que l'on « personnalise » ces enjeux ; que l'on diabolise tel ou tel acteur (ou groupe), en montant des corps de profession les uns contre les autres. C'est tout l'inverse que, personnellement, je désire.

Ce que nous tenons à contester dans sa domination aussi absurde que malfaisante, c'est une « évidence » de soi-disant « management » par « projets » ridicule à force d'être des caricatures de rationalité. Cela crée des entraves là où, il y a de cela quelques années, ces entraves n'avaient pas lieu, tout simplement parce qu'une confiance existait en des *métiers*. Il peut être possible de trouver de nouvelles conditions de vérifiabilité de cette confiance. Mais pas en rajoutant chaque fois de nouvelles procédures, de nouvelles grilles qui finissent, par leur logique aveugle, par s'annuler les unes les autres. Et le cas de M. Nicolas-Le

Strat est bien là, exemple d'un syllogisme délétère : un projet, ne pouvant être sereinement financé par une institution pérenne (le laboratoire), doit chercher à se financer dans différents lieux institutionnels (au nom de la « dynamisation » et de « l'esprit d'entreprise », j'imagine...) ; or chaque lieu donne une part qui jamais ne sera suffisante, d'où une démultiplication des dossiers (ne pourrait-il pas y avoir une banque de dossiers, au sein de notre communauté Paris-8, voire de Paris-Nord ?) ; et en fin de compte, là où une addition de ces sources arriverait à financer plus ou moins correctement un projet, cette addition entre AAP P8 et Artec est rendue impossible par un détail de législation — plutôt retors, soit dit en passant...

Cette organisation, on se demande si elle pêche pas bêtise ou par malignité, mais le résultat est là : elle fomenta la concurrence jusqu'à l'asphyxie, et ne laisse survivre que les projets les plus auto-asservis à des critères souvent anti-intellectuels de validation (selon lesquels, en gros, il faut déjà savoir ce qu'on va trouver, comment chaque centime sera dépensé, pour quelle tâche, etc. : où est la *recherche*, là-dedans ?).

Et cette complication légale, qui s'achève en un sac de nœuds ou en impasses (où se trouve M. Nicolas Le Strat), « n'en a jamais assez ». Par exemple, vous demandez, dans d'autres courriels à des projets dont je suis en copie, encore et toujours de nouvelles informations sur la « distribution » dans les budgets, pour tel ou tel laboratoire : mais enfin, si en cours de route, des collègues qui se connaissent jugent que c'est l'un plutôt que l'autre laboratoire qui est plus pertinent pour prendre tel poste, alors devons-nous y renoncer, ou avoir comme pensée-réflexe : « Il va nous falloir encore nous justifier » ? Cette marge de liberté, qui n'existe pas sans confiance en des professionnels de la recherche — car nous avons passé bien des étapes pour montrer patte blanche : doctorats, HDR, CNU, Hceres, comités de lecture... ? Cela ne suffit pas aux arpenteurs-experts ?! —, est-elle devenue si inenvisageable que cela dans la logique administrative qui ne connaît que statistiques, agents et masses ?

C'est cette confiance que nous devons retrouver, afin que plus de simplicité allège le poids qui sinon écrase toutes nos épaules, les vôtres autant que les nôtres. Et parmi ces épaules, je compte aussi celles des personnes qui nous aident à gérer la vie administrative des laboratoires.

Nous pouvons nous appeler si, en tant que collègues, vous souhaitez vous entretenir avec moi du vécu de nos services et milieux. Encore une fois, « tout mettre sur les épaules de quelqu'un » est à l'opposé de mon éthique. Mais il est des faits, des accumulations de souffrances, de vexations, d'absurdités. La situation actuelle ne naît pas de nulle part. Il est de mon devoir de représentant d'un mandat coopératif de l'équipe Experice, de la signifier, à tout le moins.

Bien cordialement,
Pierre Laffitte, co-directeur d'Experice

3. 2020.02.26. Deux courriels supplémentaires à la personne destinataire de mes deux précédents courriels (ou : l'éthique ne passe jamais après l'institutionnel)

a. Premier courriel
Chère collègue,

Dans les journaux, dit-on, on ne parle que des trains qui arrivent en retard, jamais de ceux qui arrivent à l'heure. Ne faisons pas la même chose dans notre milieu, et, au milieu des autres courriels que je vous ai envoyés ce jour, recevez l'expression de ma satisfaction à voir ce beau colloque [sur Paulo Freire, et co-organisé entre autres par Valentin Schaepelynck] faire l'objet d'un soutien de la part de notre université. En ces temps où l'éducation est bradée, et les pédagogies émancipatrices, renvoyées comme de dangereuses vieilleries par la doxa dominante, ce ne peut être qu'un signe qui nous renforce dans notre volonté de faire œuvre d'engagement en faveur de ces pratiques pédagogiques majeures.

Bien cordialement,
Pierre Johan Laffitte, co-directeur d'Experice

b. Second courriel : « Indépendamment des AAP »
Chère collègue,

Je ne peux vous envoyer les courriels de ce matin sans me sentir le devoir — bien agréable — de vous écrire parallèlement sur un registre différent, personnel et collégial cette fois. Et ce, simplement pour vous

réaffirmer que, si je me dois de dénoncer une logique dont nous voyons les effets mortifères sur le plan psychique, physique et intellectuel, je ne veux surtout pas que ces dénonciations soient (vécues comme) transformées en attaque contre des personnes, desquelles il nous faut au contraire toujours respecter, voire protéger, la subjectivité et l'intégrité. Car ce sont ces dernières qui sont les points les plus susceptibles d'être abîmés par la violence qui a envahi le quotidien de la recherche dans notre université. Et ce, à tout niveau et dans tout secteur. Ce qui s'est passé à l'automne, et plus tôt dans l'année, n'est à cet égard qu'une conséquence d'une détérioration diffuse. Notre but à toutes et tous est non seulement de dénoncer des faits (pas des visages), mais surtout de voir comment il est possible de cautériser cette hémorragie. La distinction administratif/chercheur/BIATSS n'a à mes yeux aucune raison d'être quand il s'agit de nous parler entre collègues. C'est pourquoi, si j'ai répondu à votre courriel, vous n'avez pas été la seule destinataire de mes réponses.

C'est dans cet esprit que, avec mon collègue Jean-Louis Iten, nous avons diffusé hier le texte que je vous joins [il s'agit de « Sur la vie quotidienne de la recherche à Paris 8 », cf. supra, p.25], et qui en appelle à un état des lieux du quotidien de la recherche dans notre université, et à une réflexion sur sa restructuration en vue d'une reprise en main des pouvoirs (de décision, d'action, de pensée) par l'ensemble de ses *sujets*, c'est-à-dire vous, moi, nos collègues — *toutes et tous*, j'entends.

Comme le disait un ami psychiatre, avec une formule à dessein triviale : « Un infirmier, c'est pas plus con qu'un psychiatre ! » Eh bien, de même, je dirai qu'« une femme de ménage, ce n'est pas plus con qu'une prof de fac ou qu'une secrétaire de laboratoire ». Il ne s'agit pas seulement de le proclamer en AG, il s'agit que cela se traduise concrètement (ce qui est loin d'être gagné, et ce, quelle que soit l'idéologie « progressiste » ouvertement défendue par les unes ou les autres...).

Surtout, les souffrances d'un corps administratif pourraient très bien se partager, dans leur analyse et surtout dans la recherche de comment revoir ses conditions de travail, avec des enseignants-chercheurs qui, dans leur coin, ne sont pas mieux lotis d'ailleurs... Ce n'est pas la première fois que, pour ma part, j'ai signifié cette « main tendue » au niveau des directeurs d'unité, mais aussi à l'une ou l'autre de vos collègues administratrices.

Le texte que je vous joins est évidemment diffusable, avec les explications que je vous livre ici, ou bien avec le courriel reproduit ci-dessous, qui expliquait le sens de notre geste.

Bien cordialement,
Pierre Johan Laffitte, co-directeur d'Experice

X. SUITES AUX AAP P8
UNE DISCUSSION AUTOUR DE L'ARGENT ET DE SA VALEUR
AVEC PASCAL NICOLAS-LE STRAT ET YVES CITTON

1. 2020.03.01. Courriel de Pascal Nicolas-Le Strat aux participants à son séminaire

(...) J'ai par ailleurs longuement (pour moi, à ma mesure, dans mes pratiques institutionnelles plutôt inhibées de mots) échangé, le long de la ligne 14 et la ligne 13 avec le VP recherche, Arnaud Régnauld, croisé par hasard. Discussion ouverte et intéressante. Quand je m'adresse à lui, je m'adresse à une fonction (VP recherche) et à une fonctionnalité (la Commission recherche), et je le fais avec considération. Je parlerai à l'identique à la prochaine VP recherche dès lors qu'elle sera élue. J'ai avancé l'idée d'un "dispositif" : recherche action / recherche-expérimentation à constituer à Paris 8 dans l'esprit d'un "service public de la recherche en quartiers populaires" (et j'inclus les établissements scolaires, des communautés de soin comme La Trame en centre-ville de Saint-Denis, ou le Centre social coopératif de Saint-Denis... et d'autres, tant d'autres endroits où des pouvoirs d'agir, avec tant de courage, se développent. Ce que j'appelle un travail du commun). Quelque chose de l'ordre d'un public / commun, en opposition ferme avec la gabegie du privé / public. Un dispositif qui permettrait de conventionner facilement entre des "communs", des Collectivités et l'Université.

C'est le format dans lequel nous nous trouvons avec le projet que nous ouvrons avec la ville de Gennevilliers : la constitution d'une collégialité de recherche (avec une structure associative support), la ville de Gennevilliers et, de facto, le laboratoire Experice et l'Université Paris 8, mais sans cadre "effectif" pour attester ce commun / public. Nous allons travailler dans une dynamique formation-recherche avec une quarantaine de professionnels qui agissent en quartier, avec l'idée, ensuite, de travailler pareillement avec certains élus Front de gauche de cette municipalité. La question qui nous est adressée est : comment faire commun dans un quartier (souhaitez-nous courage !), avec immédiatement et frontalement, deux questions adjacentes : la question ethnoraciale et la question religieuse. Souhaitez-nous courage une deuxième fois ;-)) Mais nous "prenons" sans hésiter... Ce nous associe Louis Staritzky, Arsène MBuma (collectif Union urbaine), Morgane Rouxel (longue expérience de travail avec des collectifs de femmes) et avec le précieux regard plus distancié de notre collègue d'Experice Izabel Galvao (qui vient de publier un ouvrage collectif sur le pouvoir d'agir des habitants).

Il me semble qu'à cette interface, qui peut être vraiment créative, entre commun et public, il y aurait quelque chose juridiquement à inventer, particulièrement précieux pour les quartiers populaires (et pour tant d'autres "endroits" de la société. Je pense à plusieurs ami-es des Fabriques de sociologie qui agissent avec énergie, courage politique et audace coopérative et communarde en territoires ruraux et rurbains).

Le contexte du mouvement social à la fac, et surtout l'hypothèse d'une cessation de fonctionnement à partir du 5 mars, ouvrent sans doute une opportunité pour imaginer des possibles.

L'adresse de ce message concerne l'équipe du projet ArTeC, des ami-es du laboratoire Experice et mes si chers communards que l'université nomme doctorant-es.

Au plaisir. Amicalement

Pascal

2. 2020.02.26. Courriel de Pascal Nicolas-Le Strat à son équipe de séminaire (et à Yves Citton, d'ArTec)
« Objet : Sur le financement de la recherche. Une situation impliquée »

Cher-es collègues, cher-es ami-es, bonjour,

Je vous invite à lire ci-après le courrier, à l'attention de la direction de la recherche et de la vice-présidence recherche de Paris 8, rédigé par mon collègue et ami, Pierre Johan Laffitte, aujourd'hui directeur du laboratoire Experice [il s'agit du courriel déjà reproduit ci-dessus].

Pour que vous compreniez la teneur du courrier, il y a d'abord une petite histoire.

1er acte : en 2018, j'ai obtenu, pour trois années, un soutien de Paris 8, dans le cadre de son appel à projets, pour nos recherches-action à Saint-Denis.

2e acte : ce soutien (environ 1500 / 2000 euros) a été reconduit, logiquement, en 2019, sur présentation d'un bilan scientifique.

3e acte : en 2019, j'obtiens en coopération avec plusieurs collègues et ami-es un appui de l'EurArTeC pour des projets de recherche-crédation en quartiers populaires.

4e acte : en 2020, je dépose ma demande de renouvellement du financement Appel à projets P8, pour la troisième et dernière année, avec la remise d'un bilan scientifique que je crois irréfutable.

5e acte : la commission recherche de P8, qui siège pour l'attribution des financements dans le cadre de l'appel à projet, refuse de m'accorder son soutien pour cette troisième et dernière année. Je cite la réponse in extenso : "Je fais suite à votre demande d'appel à projet 2020 et, après examen de votre dossier, je vous informe que vous n'avez pas obtenu de financement. En effet, vous avez déposé une demande de financement ArTec et vous ne pouvez cumuler la demande ArTec avec une demande de financement de la CR de P8. Je me permets par ailleurs de souligner les critiques positives qu'a suscité votre projet auprès de la commission recherche qui soutient fortement votre projet tant sur l'aspect scientifique que politique".

6e acte : j'éclate de rire. Car après plus de 4 longues années à la direction d'un laboratoire il ne me reste plus grand chose comme énergie psychique, sauf une survivance, ma capacité à éclater de rire. Je n'avais aucune intention de réagir. Par faiblesse, lâcheté, lassitude, fatalisme...

7e acte : Pierre Johan Laffitte, en tant que directeur de labo, a décidé, lui, de réagir. Il s'agit du courrier que je porte à votre connaissance.

8e acte : Pierre m'a évidemment demandé mon accord avant de faire partir le courrier. J'ai attendu 10 jours avant de lui répondre, alors que nombre d'entre vous connaissez ma réactivité aux mails. J'ai dit à Pierre d'y aller car, en fait, j'ai en tête nos ami-es qui se bagarrent en quartier populaire pour une vie meilleure, pour une vie respectée, pour une vie digne. Des sommes énormes sont consacrées à la destruction (scandaleuse) de logements sociaux, pour le plus grand profit financier des majors du bâtiment, payées pour détruire et, ensuite, payées pour reconstruire. Des sommes cache-misère sont attribuées pour de la participation citoyenne qui n'est bien souvent qu'un semblant. Mais, par contre, quasiment pas de sous pour d'authentiques soutiens, par la recherche-action, par exemple, à des dynamiques (i.e. des épistémopolitiques) de capacités citoyennes et de pouvoir d'agir des habitants.

Je vous laisse lire le courrier de Pierre Johan, dont la longueur, qui n'est rien d'autre qu'un propos construit et réfléchi, est, en soi, déjà, une rupture (une transgression) avec les fonctionnements établis.

Au plaisir. A bien vite
Pascal

[Suit le courriel reproduit dans les pages précédentes.]

3. 2020.03.01. Réponse d'Yves Citton

Cher Pascal, cher Pierre-Johan, (et je mets (...) en CC car il est entre ArTeC et P8),

Merci pour votre courriel. Il concerne Paris 8, et je n'ai pas à y répondre. Mais je réagis (trop rapidement) en tant qu'impliqué dans ArTeC.

L'absurdité de la situation que vous décrivez est patente. Je ne peux que souscrire à la dénonciation, calme et généreuse, dont votre lettre est porteuse, et qu'elle exprime sur un ton admirablement raisonnable et non-polémique qui me plaît beaucoup.

Cette situation place les instances en charge de distribuer des ressources dans une situation difficile, pour laquelle j'avoue ne pas savoir quoi faire et être preneur de toute proposition de votre part.

Nous avons des sommes forcément limitées à distribuer pour la recherche (qui me semble mieux dotée que l'enseignement, et c'est à mes yeux un scandale supplémentaire dans cette affaire). Un parti-pris serait de les concentrer sur quelques projets qui ramassent toute la mise : on peut aller jusqu'à 30 000 € par an pour ArTeC ; on pourrait cumuler ArTeC et P8. Et je serais très heureux que votre projet ait beaucoup d'argent pour faire les choses indispensables qu'il fait.

Nous avons pris le parti pris d'essayer de valoriser une pluralité de projets, d'approches, de sensibilités – et de donner plusieurs financements de 10 000, 15 000, plutôt que de quelques financements à 30 000. Chacun de nous a ses priorités (et les miennes vont vers vous), mais nous avons aussi essayé au sein d'ArTeC (et j'imagine que P8 fait de même) de cultiver une diversité de critères. Lorsqu'on introduit des pratiques artistiques en plus des pratiques de recherche, il devient vraiment très difficile de « juger » de ce qu'un projet « mérite » de recevoir par rapport à un autre.

Dans cette situation locale, j'avoue mal voir ce qu'ArTeC ou P8 peuvent faire : ni le *winner takes all* ni l'éparpillement saupoudrant ne sont satisfaisants. Le curseur n'est pas évident à positionner entre les deux. C'est la situation globale qu'il faudrait transformer, en redonnant aux équipes un budget pérenne, qu'elles administreraient en faisant leurs choix en interne (un gros projet ou plusieurs projets parallèle).

Nous proposons une AG d'ArTeC mardi matin à Nanterre où tout ceci mériterait d'être discuté – mais j'imagine que vous aurez trois ou quatre autres AG (plus importantes) qui se dérouleront en même temps au sein de notre agitation actuelle...

Amitiés à vous deux,
Yves

4. 2020.03.03. Réponse de Pierre Johan Laffitte à Y. Citton, P. Nicolas-Le Strat et (...)

Chers collègues,

Je remercie Yves (allons-y donc dans les prénoms, camarades !) d'avoir su, tout à la fois, lire le grand souci de la personne qui m'importe plus que tout, et dire « la chose qui est » du point de vue de sa propre situation dans notre aire, porteuse de ses éléments de complexification, d'analyse, de problématisation. Je ne pourrai hélas pas être présent mardi matin, mais n'en serai pas moins l'un des possibles réceptrices attentives (oui, je mets tout au féminin : sans être plus phalocrate qu'un.e autre, je trouve l'écriture mochissime inclusive, et opte donc pour un accord au féminin généralisé).

Si vous voulez aller vite, contentez-vous de ces trois lignes. Sinon, ce qui suit est un long « kouglof », je crains d'habituer à cela nombre de mes lectrices. Je m'explique, dans la dernière partie de mon texte, de l'*explicitation* des positions que je défends.

a. *Du respect de la personne. Statut, rôle, fonction*

En ce qui me concerne, le courriel d'Yves m'aide à énoncer un élément important, déjà sous-jacent à mes précédentes prises de parole : je ne prétends donner de leçons à quiconque, et j'imagine que sur bien des points, Arnaud (ni Baudoin, que j'associe dans mon souci) n'a pas une situation toujours enviable. Il me semble important que, dans cette période où il s'agit de mettre les mots qui nous semblent « dire la chose qui est », des personnes comme Arnaud ou Baudoin, ou d'autres, sachent que toutes mes analyses tentent

de ne pas abîmer, plus qu'elles ne le sont déjà, les personnes que nous sommes toutes et tous. Et pour cela, mon propos est de toujours essayer de distinguer entre la *fonction* (symbolique, du milieu, de notre structure : elle seule est efficace), les *statuts* (nos « titres » : ils sont la saloperie minéralisée par la nature sadique de *tout* établissement, et il nous faut en permanence travailler à les défiger) et les *rôles* (tous plus ou moins imaginaires, qui enkystent et ensablent tout à la fois nos subjectivités personnelles ou groupales).

Aussi, quand je parle d'une véritable fonction d'analyse collective (dans un courrier co-rédigé avec Jean-Louis Iten et que nous avons rendu public cette semaine : il est en pièce-jointe, et il est diffusable), c'est bien pour dialectiser ces blocs massifs de déshumanisation qui esquintent tout un chacun. Mon ami le pédopsychiatre Pierre Delion parle, dans le cadre de la psychothérapie institutionnelle et de l'organisation du secteur psychiatrique, de la fonction d'accueil du groupe, ou fonction *phorique* : c'est à toute la communauté de « prendre sur ses épaules psychiques » ce qui, sinon, retombe sur telle ou telle personne clouée statutairement à l'image que les autres s'en font.

Je ne sais pas ce que, moi, je ferais à/d'une telle place de direction de la recherche — que par ailleurs je ne désire pour rien au monde, mais dont, même si je n'en partage pas l'orientation générale, je sais pourtant la nécessité en tant que *fonction* (pas d'assignation à *une* personne — ou plusieurs, c'est pareil). Cela n'est pas pour justifier une « irresponsabilité » de ma part, mais pour désigner une distinction d'ordre logique et donc, inévitablement, politique et communal (au sens fondamental de l'organisation du « lieu commun » de notre agora).

b. Logique restreinte singulière, logique macrosociale générale : à distinguer et articuler, et non à disjoindre et écraser

En effet, différentes échelles de logiques organisationnelles composent la vie de notre établissement, et ces différentes échelles ne sont surtout pas à confondre.

Il y a logique restreinte, celle qui respecte la *singularité* de certaines poches écologiques et qui est vitale pour elles — je pense ici aux équipes, aux parcours d'enseignement et aux « petites niches » de recherche fine, clinique, voire plus isolées encore. Il serait stupide de croire que cette logique restreinte peut être tout simplement « généralisée » à la grande échelle de l'ensemble : la singularité est précisément ce qui échappe à toute logique générale.

Mais symétriquement, croire par paresse intellectuelle que la logique la plus intégratrice et générale est la seule qui prévaut en fin de compte pour « gérer un établissement », et qu'elle doit par conséquent écraser, « au nom de l'efficacité », les logiques restreintes, ce n'est plus seulement stupide, c'est criminel. C'est cette seconde tentation qui domine massivement le paysage actuel de la recherche, et dans notre établissement tout particulièrement.

Vis-à-vis de cet état logique des lieux, il faut au moins ne pas être dans la fausse conscience, ou dans la « justification ». Sinon, on rend impossible la pensée même d'une solution véritable : toute solution à un problème est incalculable à l'avance, et ne saura trouver ses conditions de possibilité qu'à au moins accepter de nommer ce problème, à lui donner forme intelligible. Et nommer n'est pas justifier ce problème, le « rationaliser » dans les cadres de pensée jusqu'ici dominants. Ces cadres n'en finissent pas de prouver leur échec, sous la forme du *désastre*, par la violence endémique *et* le découragement, le burn-out, les traces de harcèlement, les démissions, les passages à l'acte, les évocations de suicide.

Aussi, outre le fait que le courriel d'Yves m'informe de la complexité de votre tâche, cet échange me conforte dans une seule certitude : « la » solution n'existe pas, mais au moins certaines sources de la désintégration peuvent être dissoutes, ne serait-ce qu'en laissant des expérimentations, locales mais concrètes, se mettre en place (ou se poursuivre, mais plus dans une semi-clandestinité plus ou moins honteuse ou craintive). Se mettre autour de la table, y compris pour se créper le chignon, mais dans une égalité totale de statuts, dans un véritable partage du pouvoir de décision finale. Un partage du pouvoir, pas une délégation.

c. De l'argent, de la valeur et du sens : l'exemple d'Experice et de la coopérative

Je ne prendrai qu'un exemple, certes pas parfait, de cette logique restreinte dont je parle, au sujet de la question de l'argent et de sa gestion. Il concerne notre laboratoire Experice, et je ne doute pas que ce que je vais raconter puisse se retrouver dans d'autres lieux de notre communauté.

La gestion de notre laboratoire est établie selon des règles sues de tout le monde, et dont la remise en cause peut être faite à toute réunion ; une totale clarté, ligne par ligne, est maintenue (Arnaud et Baudoin, lors de notre discussion de l'automne, ont pu encore la vérifier). Une somme fixe est donnée à chaque membre du laboratoire (membre principal, pas associé ni étudiant : c'est notre seule limite, nous en sommes conscients, due à l'enveloppe globale, qui n'est pas suffisante) : somme fixée, mais pas paranoïquement

obéie, et dont les ajustements d'une année à l'autre sont possibles, discutables — mais toujours sur le principe de la transparence et de la surveillance coopérative d'un conseil en cas de problème.

Il s'agit de ne pas sous-estimer la présence possible d'une certaine dose d'intelligence. Là encore, c'est imprédictible et inassurable a priori. Mais voilà, le pari a été pris sans demander l'autorisation de quiconque, et Experice a eu du bol : Pascal n'a pas « joué au directeur », il n'a pas joué son rôle, et a su ne pas suivre la pente glissante et scabreuse à laquelle incite son *statut*. Dans ses pratiques, que ce soit pour une ligne de budget ou pour la signature de tout document de « recommandation », ce n'est jamais « Monsieur le directeur » qui « tranche », « influence », ou « donne son accord ». La fonction autorisatrice est prise en charge par chaque sujet réel de notre groupe ; et le directeur signe. Un tel comportement, on pourrait sans forfaiture le rapprocher d'un adage dont certaines reconnaîtront l'origine : « Ici, le peuple ordonne, et le gouvernement obéit ».

Quant à moi, je dirai que la politique zapatiste revêt tout simplement un air familier, bien que refoulé par les générations dominantes : celui de la coopérative, l'une des seules révolutions communales (et communardes) qui n'ait jamais été trahie par ses réalisations historiques concrètes. Dans cette orientation, dans notre groupe, ce sont les sujets (ou groupes-sujets si nous sommes plusieurs), responsables de chaque acte, qui ont le pouvoir de décider et d'argumenter en faveur de leur projet — avec le devoir, concomitant, d'en rendre compte auprès de la collectivité. Là dedans, une fonction entérine cette décision (Pascal, ou moi à présent, ou quiconque agit et représente la fonction *co*-directrice : dans « coopérative », il y a co...). Qui signe ne prend la parole que pour éventuellement rappeler les cadres et les limites, dans les quelques cas où ces derniers sont débordés. Je ne connais pour ma part aucune autre solution que cette dé-personnalisation (qui ne signifie pas pour autant que nous serions des Ponce-Pilate) pour éviter que plane toujours plus ou moins la crainte de la « prestance directrice ». De quoi éviter les retombées « radio-affectives » du genre : « M'sieur, je peux dépenser ça ? J'peux aller là ? J'peux aller faire pipi ? (On sait de quelle fonction corporelle Freud rapproche l'argent) ». Il n'est jamais facile de s'habituer à la liberté, et de tels comportements, qui attendent l'évaluation habituelle, ne disparaissent pas du jour au lendemain...

Ce que je vois, en aval de cette organisation d'une masse financière, certes modeste, c'est une sérénité. Même s'il ne s'agit que d'une enveloppe de 1500€ par an, je sais que je peux en faire ce que ma recherche me dicte en guise de priorité, de pertinence. Et je sais qu'on me fout la paix jusqu'à ce que cette paix ait donné naissance à quelque production intellectuelle que je signe de mon nom. on finit par oublier que c'est cela, être auteure, et *ne s'autoriser que de soi-même...*

L'argent est là : que des structures pérennes aient le droit (un droit très encadré de façon paritaire et mutuelle) de le gérer sur une période suffisamment pérenne pour que l'argent redevienne un fluide, et pas un robinet plus ou moins sadico-anal, et il est fort probable que les habitus de pensée retrouveront peu à peu une liberté et une hygiène (hu)morale fertiles, et donc produiront des fruits autrement plus vitaminés que les productions industrielles génétiquement frelatées de fruits-répondant-aux-calibres-demandés.

d. De la différence entre éthique et idéologie

À quelles conditions sérieuses, et pas seulement affichées, cette politique budgétaire a-t-elle pu fonctionner (en partant de loin...) depuis plusieurs années ? Concrètement, une telle gestion financière implique une transparence et une *fonction* symbolique les plus pleines possible. Ces conditions d'une valeur neutre et humaine de l'usage de l'argent sont immédiatement l'objet d'une orientation politique (si on n'a pas la bêtise de la réduire à la seule arithmétique financière — qui est déjà elle-même une orientation politique, et qui tue notre métier).

Sur ce point, on voit la différence entre ce qui pour nous relève de la loi symbolique, fondatrice d'une éthique, et ce qui relève de l'idéologie. Car la neutralisation de toute « prestance directrice » n'a rien à voir avec des affichages politiques supposés « émancipateurs », « critiques », etc. : même cachées sous des oripeaux idéologiques « de gauche », et avec toujours une bonne raison pour le faire, de grandes personnalités « radicales-chic », qui en ce moment donnent beaucoup de leur voix, sont les premières à chérir leurs prérogatives statutaires, surtout si elles sont haut placées dans la hiérarchie statutaire, vis-à-vis des rangs inférieurs ou des factotums...

e. Du sujet et du collectif : pouvoir, liberté, responsabilité

L'exemple d'Experice se situe à une échelle restreinte, mais il a au moins le mérite d'exister, de prouver son efficacité, faute d'offrir clé en main une solution « générale », qui sera toujours le seul sésame sérieux imaginable pour des gestionnaires. À l'horizon de cette logique restreinte, locale, la *seule* question pertinente que doit se poser selon moi l'échelle générale est : Comment faire en sorte qu'à une telle expérience, qui marche bien depuis plusieurs années maintenant, la logique générale *fiche la paix* ?

Mais foutre la paix à la praxis, la laisser se développer, cela n'implique pas de signer un chèque en blanc : cette expérience doit, légitimement, produire une *explicitation*, pour employer le terme de mon préambule. En guise de début d'une telle explicitation, je signalerai quelques pistes.

Avant tout, ce qui fait que notre maîtrise budgétaire marche, c'est qu'il ne s'agit pas d'un « protocole » ou de je ne sais quelle fadaise de « bonnes pratiques » qu'une commission de plus viendrait vérifier, comme les légions d'arpenteurs déjà existants. Il s'agit ici d'avoir libéré un espace où chacun a pu prendre son argent en main sans ruiner son temps précieux de recherche ; au sein de la doxa, cet espace *para*-doxal a créé un « vide de la pression », pour laisser un peu s'auto-organiser une praxis (oui, la vieille langue qui me disqualifie sans aucun doute... 😊). C'est prendre le risque du contingent, du hasard.

Comment ce risque a-t-il pu être pris ? Comment cet espace peut-il résister à la pression de la logique macrosociale à la pression de ce qu'en ce moment, nous dénonçons ? Comment résister personnellement et collectivement au rouleau-compresseur des AAP, des pressions hiérarchiques mortifères, génératrice d'un endémique manque de confiance (cf. le fait que nous devons montrer toujours plus patte blanche, par exemple dans le simple fait du changement de personne à la co-direction d'Experice, dernière blague en date en ce qui nous concerne...) ? Seul le désir (au sens psychanalytique), le sens de « ce qu'on fait là », peut aider un groupe et ses sujets à ne pas s'écraser, se disperser, mourir, sous la pression aliénatoire de notre champ du savoir enrégimenté, coagulé en pouvoir. Et, à la croisée d'une verticalité hiérarchique et d'un champ horizontal restreint, il y a eu l'occupation non-prévue d'un point subjectif, point décisoire : un sujet s'est emparé de ce que sa place dans l'organisation établie lui offrait en guise de pouvoirs, de responsabilités et de libertés. Pascal, « placé comme » « directeur de laboratoire », a décidé de subvertir le triangle de pouvoir, de responsabilité et de liberté qui définit son statut : là où beaucoup ne le font que peu, il a usé de sa liberté (celle qui finit toujours par sécher quand on oublie de s'en servir...) pour *partager* (pas déléguer...) son pouvoir avec les collègues statutairement dépendants de sa décision...

...Mais ce, au prix de prendre apparemment un surplus de responsabilité vis-à-vis de sa hiérarchie : un surplus largement imaginaire, en fait, mais réellement craint par ces bonnes élèves/pratiquantes que nous risquons toutes de devenir tant nous sommes bouffées par le surmoi du « Oh ! Le règlement... Le danger... Et si ça marchait pas ? Et c'est pas permis, et c'est pas indiqué. Et on va nous demander des comptes et j'ai vraiment autre chose à faire déjà que j'en ai perdu le sommeil, et le grand Schtroumpf n'a pas prévu ça dans son règlement... »

f. De la valeur, de la confiance, du sérieux. Neutraliser les retombées radio-affectives

Bref, pour se désinfecter de cela, ce que Pascal a fait, depuis qu'il a été forcé de reprendre la direction d'Experice, c'est tout simplement d'*institutionnaliser* notre milieu.

« Institutionnaliser » au sens où la famille intellectuelle dans laquelle est né Experice, celle de « l'analyse institutionnelle », l'a théorisé et mis en pratique à une grande échelle depuis cinquante ans. Et institutionnaliser le milieu, cela a un prix, sine qua non : une coopération véritable, qui ne soit pas du semblant — et qui donc ruine toute hiérarchie statutaire, à commencer par la plus profondément enracinée : celle qui étage les statuts entre les travailleuses : une maîtresse de conf (ou une vacataire, ou une femme de ménage), ça n'est pas plus con qu'une prof de fac (ou qu'une directrice de service, ou qu'une présidente d'université). En termes « d'expertise », aller voir dans cette théorie éprouvée, et dans les conditions concrètes de sa pertinence, cela me semble une piste tout de même un peu plus envisageable, que de refiler le bébé (et le chèque) à un énième cabinet de consultants venant débiter sa doxa de gestion managériale pour répondre (et pas gratis) au « malaise ambiant »...

Je ne suis pas en train, car ce serait la pire des choses, d'élever une statue à la gloire du Grand Guide Nicolas-Le Strat (ou à une équipe constituée de saintes). Et encore moins à un laboratoire qui, comme tous les autres, a avant tout à balayer devant sa porte, et dans ses recoins...

Mais ce qui s'est fait là sur le plan financier (et je crois que nulle ne pourra le contester), cela s'appelle tout simplement la confiance. Et personne n'en est mort, comme aurait pu le craindre n'importe quel Schtroumpf à lunettes. Or cette confiance n'est possible que si nous sommes dans une logique de dialogue entre collègues où la valeur et la temporalité sont conçues à partir du concept de *métier*, et non de *projet* ni de *compétence*. Je rappelle que le plus beau plaidoyer « grand-public », populaire, pour revenir à l'éthique du métier est dû à l'éducateur populaire Franck Lepage dans sa conférence gesticulée « L'Éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu » — Lepage, qui fut l'un des étudiants en sciences de l'éducation de Vincennes...

g. *Le kouglouf. D'un discours pratique et théorique*

Hélas, je sais bien le kouglouf que représentent nombre de mes différentes prises de parole ! Toutefois, cela me semble nécessaire à inscrire dans le menu — en sachant qu'un kouglouf peut s'avalier en plusieurs fois, voire se mettre au frais en vue d'un futur déjeuner partagé.

Pourquoi ? Parce qu'il me semble la moindre des exigences pour des « intellectuelles », que de toujours développer notre discours sur un double plan : lier le plan politique-économique de l'organisation collective du travail, et le plan théorique et méthodologique de la théorie qui naît de notre praxis. La praxis crée sa propre praxis : si on pense que ce sont deux choses différentes, alors nous devons en assumer les conséquences, c'est-à-dire la mort, ou de la théorie par « abstraction », ou de la praxis par privation de sa subjectivité réelle. La théorie assure tout à la fois le fondement argumenté d'une praxis, mais surtout le moteur dialectique qui lui réinjecte assez de négativité, d'analyse pour défiger en permanence nos allant-de-soi. Dit plus simplement : la théorie ne naît nulle part ailleurs que dans une boucle avec la pratique, et si elle n'a pas vocation de nous mettre en position de nous foutre à nous-mêmes un salubre coup de pied au cul, alors d'autres nous balanceront des coups de poing dans la gueule. Et nous serons à nous-mêmes nos propres traîtres. Et pas besoin de chercher des méchants-néo-libéraux, ou des hiérarchies délétères, etc. sur qui projeter la cause de nos souffrances. C'est donc d'une question de structure du discours et des pratiques qu'il s'agit, et de la propriété réelle de la vie de cette structure.

Ah, Experice, comme tout laboratoire, doit « être évalué par ses pairs », et fournir un dossier HCERES ? Alors faisons-le, mais en renversant les dégueulasseries statutairement « intouchables », ces critères « évaluatifs » qui arraisonnent ou assassinent légalement toute valeur véritablement singulière. Fondons épistémologiquement la dignité et la validité épistémiques de notre singularité en tant que théorie et que méthode. Sans aucune concession sur la doxa pseudo-scientifique-scolastique, c'est seulement dans la construction et l'assertion collective de notre propre praxis que nous trouverons de quoi cesser de continuer l'artifice « scolastique » entre le *legein* et le *tenkhein*.

Et si possible, ce discours collectif — qui existe déjà dans nombre de nos écrits personnels (souvent « hors-champ », hors revues-classées-A) —, énonçons-le ensemble, au lieu de laisser faire le boulot à une seule (ou à un petit groupe auto-désigné par statut : « ça, c'est à la dirlo de s'en occuper, bon courage ! »), ce qui est soit dégueulasse pour celle qui a dû se taper tout le boulot, soit le meilleur exemple de la servitude volontaire d'une communauté pourtant auto-proclamée intellectuelle, chercheuse *et patin-confîn*...

(En espérant que les quelques confiseries méridionales aideront à rendre le kouglouf moins *estoufadou*...)

Coopérativement,
Pierre

CHERCHER, ÉTUDIER ET ENSEIGNER, LE MÊME ÉCHANGES AVEC LES COLLÈGUES ÉTUDIANTES

I. DE LA GRÈVE AU CONFINEMENT UNE ANNÉE LOURDE SUR LES ÉPAULES DU SUJET

1. 2020.02.07, 12. Courriels à une collègue étudiante en grève, copie à Valentin Schaepelynck

Contexte : j'ai essayé — flop total ! — d'ouvrir mes enseignements durant l'actuel mouvement de grève à une coopérative de production d'un journal. Voici comment j'ai présenté cette position.

À l'attention des étudiantes et étudiants, et de toute personne désirant assister à ces moments de travail coopératif :

Le cours de Licence 2, « Le sujet dans l'acte éducatif », a lieu de 12h à 21h (3 groupes de 3 heures). Il sera assuré, à partir de ce jeudi 13 février, par Pierre Laffitte.

La situation actuelle appelle à ce que) soit « employé » au mieux un tel « cours » (vous savez à quel point ce qui s'y déroule, dans ce « cours », est une négation dans les faits et dans l'esprit d'un tel mot — je n'ai pas attendu la grève pour penser à enseigner de façon « alternative », façon qui quant à moi a toujours plutôt une évidence : « changer *le* métier, ou changer *de* métier », disait le pédagogue Fernand Oury...). Comment l'employer ?

Comme l'a dit Miguel de Unamuno face aux Franquistes : *Vous vaincrez, mais vous ne convaincrez pas*. Il importe de produire les éléments de notre conviction face au rouleau-compresseur qui broie l'humain et envisage de passer à la vitesse supérieure, dans la société et dans l'université. L'idée que je propose aux personnes participantes est de faire de cette demi-journée un lieu possible pour une production de discours (écrits, sonores, plastiques, etc. ; journal, blog, etc.) à même de renseigner la période actuelle dans toutes les facettes de sa complexité. En effet, une production intellectuelle, politique, intime — bref, l'émergence d'une pluralité d'expressions subjectives — est, de fait, à l'œuvre dans notre communauté universitaire. Il semble important que cela s'inscrive, d'une façon ou d'une autre, dans notre patrimoine vif, avant que cela ne devienne un souvenir, un mythe, de l'histoire plus ou moins ancienne — surtout si elle s'avérait être celle d'une lutte perdue...

Comment fonctionne ce « cours » habituellement ? C'est un moment de travail collectif qui fonctionne selon les modalités d'une classe coopérative de pédagogie institutionnelle et pédagogie Freinet. Il y est tout autant fait une place pour la parole du sujet dans sa singularité (Quoi de neuf, texte-libre, bilan-météo), que pour la construction collective d'une aire coopérative de travail et d'existence (conseil, travail en groupes de diverses tailles, etc.), le tout devant aboutir à la production d'un journal. Le tout rend possible, par l'expérience et par l'analyse, l'abord de ce qu'est l'accueil du sujet dans une pratique éducative. Un ensemble de documents partagés, et chaque année augmentés par la production des années précédentes, constituent à proprement parler « le cours », c'est-à-dire les documents par lesquels chacune et chacun peut nourrir théoriquement sa propre enquête sur ce que peut être une « praxis pédagogique » (Francis Imbert).

La période actuelle me semble encourager toujours plus une telle organisation coopérative et sa capacité à accueillir le pas-prévu, la crise-à-analyser. Bref, de quoi former un « chercheur collectif coopératif » (Olivier Francomme).

Aussi, et plus que jamais, ces moments de travail collectif sont ouverts à toute personne désirant mettre à profit cette organisation coopérative pour produire du penser, de l'écriture (linguistique, plastique, sonore, etc.) — bref, de quoi faire en sorte que, personnellement autant qu'en tant que groupe, de la subjectivité se foment. Que le format « cours » soit remis profondément en question n'est donc pas, dans ce moment coopératif, lié à une crise temporaire : la crise actuelle ne fera que renforcer l'effort pour approfondir encore plus le partage des pouvoirs et des responsabilités au sein du groupe, en particulier au sujet des modalités du travail et de son évaluation.

Je vous invite donc à vous emparer d'un tel outil, et à le transformer, qui sait, en un levier de travail, d'écriture et de combat.

Toute personne appartenant à notre collégialité étudiante, enseignante, chercheuse, administrative ou relevant des autres corps de métiers qui rendent la vie universitaire possible, sera bienvenue, pour peu qu'elle accepte les lois du groupe.

Par ailleurs, dans le cadre du mastère Éducation Tout au Long de la Vie, le séminaire dont je suis statutairement responsable, et qui commencera courant mars (mardi de 12h à 15h), sera lui aussi ouvert à une telle organisation coopérative (mais branchée, cette fois, sur les problématiques épistémologiques et éthiques que nous rencontrons toutes et tous dans nos recherches, à quelque niveau que ce soit). Il n'est pas le seul séminaire dans ce cas.

Bien cordialement,
Pierre Laffitte

2. 2020.02.26. Courriel à deux collègues présentes à l'AG d'UFR le lundi précédent : sur la question de la validation d'un travail coopératif

Chères toutes deux,

(...) Je me permets également de partager un texte que Jean-Louis Iten, juriste, et moi-même, avons envoyé hier à l'ensemble des directeurs d'unité de recherche, et qui plus généralement est diffusable à qui pourrait être intéressé. Il tente de faire, sur le plan des laboratoires, certaines propositions qui vont dans le sens d'une démocratie directe véritable.

À propos de démocratie véritable, j'ai averti les groupes L2 avec qui nous sommes en coopérative de production de la décision du « 16 à tout le monde », dont je ne me désolidarise pas. Et ce, même si, en y repensant, je regrette d'avoir voté « oui » : non pas sur le détail, car l'important était de prendre une décision qui « souffle » suffisamment toute éventualité de discrimination ; mais parce que, tout de même, cela transporte, qu'on le veuille ou non, et quelle que soit l'argumentation « macro-idéologique », un imaginaire de la bonne note, et que rien ne va plus à l'encontre de ma pratique du travail et de la pédagogie.

Je vais donc porter *solidairement* cette décision au conseil de chacun des trois groupes de travail, et les conseils, à la majorité, décideront chacun si nous entérinons ou non cette décision, ou, si non, quelle autre solution nous construisons, étant entendu que, de toute façon, le principe de la non-discrimination demeure le socle indiscutable de toute notre expérience praxique. En guise d'autres options, pour l'instant, celles proposées jeudi dernier par les groupes demeurent d'une part fondée sur une évaluation collective, auto-et/ou réciproque, et d'autre part : le 10 améliorable, ou bien carrément, car c'est possible d'un point de vue informatique (Céline l'a déjà fait) : « Validé ».

Je me tiendrai à la décision de chaque groupe, car si le pouvoir se partage, cela ne se fait pas à moitié. Comme dit le sous-autre, « Le peuple ordonne, et le gouvernement obéit »... Car il s'agit bien, strictement, de cela : de la fonction politique nommée « peuple », à quelque échelle et dans quelque lieu concret (ici, un lieu de travail) qu'il s'agisse. Rien de bien original... mais c'est en fin de compte la seule chose qui donne du sens à mon métier d'enseignant que de le mettre en œuvre, surtout en ce moment.

Bien amicalement,
Pierre

3. 2020.02.26. Courriel envoyé aux étudiantes de L2, enseignement « Le sujet dans l'acte éducatif » Objet : probable blocage de la fac le 27, question de la validation

Bonjour,

(...) Je vous écris en vue de préparer le moment de travail coopératif (non, pas « cours », JAMAIS ! 😊) de demain. C'est, d'une certaine façon, « mon cours », c'est-à-dire, pour parler sérieusement, mon point de vue et mon analyse concrète sur la période que nous traversons, ensemble.

D'abord, je veux partager avec vous des informations importantes :

- Il semble possible que demain, 27 février, l'université soit bloquée. Et donc possible que notre moment de travail ne puisse avoir lieu. Si jamais certaines d'entre nous s'en rendent compte plus tôt dans la journée, merci de m'en avertir par sms (0646510229), et/ou le fasse par un courriel à tout le groupe.
- Le 5 mars est une journée de mobilisation nationale : il n'y aura donc pas de travail ensemble. Ou en tout cas, pas avec moi : mais vous serez libres de décider en conseil si vous voulez bosser sans moi, ou en petits groupes chacun de son côté, etc. Si j'ai du nouveau concernant les différentes modalités de mobilisation (manifestations, etc.) je vous en tiendrai au courant.

Des personnes souhaitent-elles s'inscrire pour nous présenter leur travail, nous lire un texte libre, nous montrer une création libre (plastique, sonore, corporelle, politique, etc.) ?

Ensuite, j'ai des propositions pour le journal :

- Je rappelle que demain, il nous faudra savoir qui désire faire quoi, comment, etc. Si jamais nous ne nous rencontrons pas, je verrai avec les responsables « secrétaires de rédaction » comment rassembler vos différentes propositions.
- Vous trouverez ci-joint un texte d'une collègue étudiante de Rennes, que je soumetts à votre lecture ; je propose qu'elle soit dans notre journal.
- Il nous faudra commencer à penser à un titre.

Enfin, une proposition toute particulière :

- Lundi, j'étais à l'assemblée générale de l'UFR (c'est-à-dire les personnes revendiquant la grève, pas le conseil administratif !) ; le principe d'une note plancher de 16 à tout le monde a été adopté (et non un 10 améliorable). Je me dois donc de porter, solidairement, cette solution. Cette solution signifie que mon cours sera validé automatiquement, et que chaque personne recevra automatiquement 16. Je ne vous cache pas que cette solution a l'avantage de ne mettre en difficulté absolument personne ; mais qu'elle est loin d'être parfaite à mes yeux.
- Par ailleurs, comme je vous l'ai suffisamment expliqué, nous *partageons* le pouvoir au sein de notre groupe : c'est cela, la démocratie directe véritable. Aussi, nous en discuterons ensemble, nous voterons à la majorité ce qui semblera à notre assemblée le plus juste. Et je serai lié comme chacune à cette décision.
- D'ores et déjà, voici donc quelques propositions entre lesquelles nous devons choisir (mais vous aurez sans doute d'autres idées !). Je les liste seulement, j'en préciserai les limites et les avantages de vive voix :
 - o Conserver le 10 pour toutes, et améliorable.
 - o Cette note de 16 pour toutes.
 - o Variante : Cette note de 16 est « améliorable » pour qui fournit un travail.
 - o L'option plus neutre et sans équivoque : « Validé » pour toute personne inscrite. Et pour les personnes qui ont besoin d'une note pour une raison précise (employeur pour des personnes reprenant leurs études ; personnes ayant besoin d'un dossier pour bourse ou pour projet Erasmus par exemple, etc.), le conseil accepte que ces personnes aient une note.

Ce qui suit, maintenant, est un propos personnel, en même temps que « mon cours » (après tout, un cours n'est jamais que l'avis personnel du conférencier...). Je sais que je cours le risque « d'influencer » des gens dans leur réflexion, mais bon, j'espère que le fait de le dire déminera suffisamment ce danger pour que vous puissiez, d'ici demain, vous faire votre propre avis !

Je donne donc clairement mon avis, en sachant que ce n'est qu'un parmi tous les autres : la dernière possibilité, « Validé », a ma préférence, pour plusieurs raisons. Elle envoie valdinguer les notes, qui ne sont qu'une dépendance malsaine et infantilisante, à leur juste place : un monnayage social, et en gros, le groupe accepte que, en dehors, là où notre coopération ne fait pas la loi, celles qui ont besoin de ce monnayage peuvent se servir de ce que notre travail, mais notre travail n'est pas réduite à cette infantilisation ; car pour le reste, au fond, qu'est-ce qu'on en a à faire d'avoir une note, si on reste dans le fait qu'on a son UE validée, et donc qu'on passe ? Qui, quand vous aurez votre licence, ira regarder vos notes d'une UE en S2 de telle

année ? Et ce « validé » neutralise toute impression « mauvaise » liée à une note quelle qu'elle soit. En mastère, nous nous dirigeons d'ailleurs vers un tel type d'évaluation.

Enfin, un dernier effet : si 16 ou « validé » sont acceptés, certaines d'entre vous n'auront sans doute plus le désir de venir. C'est un effet tout à fait prévisible de l'espace de liberté que nous décidons souverainement d'instaurer. Il n'y a pas à juger les personnes qui feraient un tel choix d'un point de vue moralisateur : c'est seulement que leur désir n'est pas dans le fait de venir « travailler pour rien », c'est-à-dire « rien... de noté/validé », et que ce désir est remplacé par un « plaisir d'avoir une bonne note », ou un « besoin d'avoir une trace socialement valorisante ». Cela se comprend. Mais dans ce cas, la conséquence est que notre moment de travail coopératif risque d'avoir moins de participantes. C'est cela, « assumer nos choix », et surtout les choix qui « prêtent à conséquence ». Vous comprenez donc pourquoi il est important que ce choix se décide en conseil, où chaque voix vaut comme n'importe quelle autre, sans qu'aucun statut, surtout pas le mien, ne vienne interférer : si nous n'établissons pas *notre loi* ainsi, quelle autorité aura-t-elle ?

Et surtout, cela met bien les pédagogies coopératives à leur juste place : on ne peut pas imposer de telles façons de fonctionner, elles ne fonctionnent qu'au désir d'être là, ensemble, et de travailler pour produire une valeur singulière, qui à la fois fait grandir le groupe, et chacune au sein du groupe. C'est de l'ordre du « sens de ce que je fais là ». Et si je sais ce que je fais là, alors je suis prêt à accepter l'ordre des lois que j'ai votées, car je sais que, si elles ne me vont pas, j'aurai le pouvoir et la liberté de les remettre en discussion.

Vous le voyez, la distinction « cours sur la pédagogie » et pratique concrète de la pédagogie, n'existe plus : je ne vous fais pas un cours sur les notes, je suis comme vous forcé par la situation à affronter la question : une note c'est quoi, et quel effet intime, et social, cela a sur moi, sur ma subjectivité ? Et à quoi je suis prête à prétendre en guise de décision souveraine, libre, et assumable ?

Dans nos journaux, je pense que nous pouvons rendre compte d'une telle discussion. Car cela témoigne de l'importance de notre réflexion concrète, réelle.

Bien amicalement,
Pierre

4. 2020.02.27. Sur le sens d'être là... ou ailleurs

Bonjour,

C'est confirmé : la fac est bloquée, donc nous ne pourrions pas nous retrouver aujourd'hui.

Bon, à la fois, chacune pourra aller militer, ou rester à l'abri de la pluie (ou dans une séance de l'après-midi au cinoche le plus proche), et en même temps c'est dommage de ne pouvoir travailler ensemble. Je vais voir, d'ici quelques jours, comment vous envoyer de la matière pour que vous ayez des orientations de lecture. Vous avez déjà mon courriel-kouglof d'hier, ça fait pas mal pour un cours magistral, non ? 😊

Je reste à votre disposition si vous avez des questions, des propositions, des inquiétudes, des désirs de produire quelque chose. En particulier, si vous voulez que je vous aide à structurer certains chantiers, je peux répondre présent (par courriel, le temps d'un café, etc. même s'il n'y a pas cours). Par exemple : vous voulez établir un petit programme de lectures autour de thématiques (les enseignements de ce semestre, entre autres), faire un point sur des méthodes de travail (rédaction de rapports de stage, travail sur le niveau de langue, organisation de fiches de lecture et de leur exploitation dans une réflexion personnelle, etc.).

Mais n'oubliez pas que, dans la même optique que ce que j'évoquais hier au sujet du *désir*, la première des choses, c'est d'écrire *libre et souveraine*. Écrire en signant « Je » ; écrire bien ; écrire sincèrement ; écrire en respectant la personne dont on espère toujours qu'elle va nous lire. Et partager cela avec d'autres en qui l'on a confiance. En philosophie, on dit que le maître, c'est la personne qui ne s'autorise que d'elle-même. Travailler en groupe, c'est surtout ne pas céder sur cette maîtrise personnelle : c'est faire en sorte que chacune y accède « with a little help from my friends », comme disent les Beatles (ça, c'est pour la séquence culture-gé de la journée !).

Enfin, je rappelle que jeudi prochain, 5 mars, nous ne nous retrouvons pas pour notre moment de travail collectif.

En revanche, je ne peux que vous appeler à participer au mouvement de grève, si du moins vous n'y êtes pas opposées de façon réfléchie et renseignée (ce que je respecterais, comme je respecte TOUTE opinion différente de la mienne : je déteste les donneuses de leçon). Je ne veux pas vous « endoctriner », et vous avez compris que, si j'étais là la dernière fois, c'était surtout pour respecter les opinions de chacune.

Mais l'ensemble des travailleuses qui ont fait grève depuis décembre, au point de priver leurs familles d'une part considérable de leur salaire (qui souvent n'est déjà pas bien lourd), attendent que nous prenions aussi le relais.

Et ne croyez pas que ce soit « pour garder les privilèges de quelques-uns ». L'une d'entre nous a demandé des éclaircissements au sujet de cette réforme, de ses enjeux, et je m'engage à vous faire un petit dossier à ce sujet. Afin que vous puissiez avoir des billes pour piger ce qui se passe : depuis mon point de vue, certes, mais de la façon la plus détaillée et claire possible. Ensuite, piger, cela ne veut pas dire avoir pour autant le même avis.

Mais au moins, vous saurez pourquoi, moi, je pense qu'il en va de notre devoir de citoyenne (on détruit tout ce qui aide les plus fragiles à pouvoir vivre, elles aussi, dans une société heureuse : c'est cela, un service public gratuit, une sécurité sociale, une retraite) ; il en va aussi de notre dignité (on ne se laisse pas écraser sans relever la tête) ; et il en va enfin d'une certaine solidarité (je suis fonctionnaire, j'ai un salaire à la fin du mois, j'aurai une retraite, bien que de plus en plus réduite en peau de chagrin : j'ai d'autant plus le devoir de défendre, pour celles qui sont trop précaires, une certaine idée de la citoyenneté et de la fraternité).

Bien amicalement,
Pierre

II. LE COMBAT CHANGEA D'ÂME...

1. 2020.03.15. Échanges du dimanche soir avec nos collègues côté administratif

a. Courriel

Chère collègues,

Je tiens à savoir ce qu'il en est de l'ouverture de l'université demain. N'ayez crainte, ce n'est pas une « information administrative » de ma part, mais je vois passer des messages alarmistes comme quoi des universités seraient encore ouvertes ce lundi. Il va de soi que ce serait un *crime*, et je pèse mes mots. Mais je veux croire que, tout de même, notre administration est cette fois à la hauteur.

Veuillez rassurer mon inquiétude au sujet de nos collègues administratifs.

Quant à moi, de toute façon, je serai joignable par téléphone ou internet. N'hésitez pas à me contacter si nécessaire.

Bien amicalement,

Pierre

b. Courriel

Chère Mireille, Latufa et Céline,

Peut-être suis-je en train de me tromper sur l'interprétation de ces documents, mais je vous avoue que je suis très inquiet de ces communiqués qui ne vous annoncent pas clairement de fermer l'université POINT.

Mon courriel est un signe de solidarité envers vous, avec qui j'ai des relations amicales, et vos autres collègues, et rien d'autre — j'espère d'ailleurs qu'il ne vous importune pas, ni ne vous met mal à l'aise.

Mais en ce qui concerne Latufa, qui gère administrativement le laboratoire Experice dont je suis co-directeur, je te signifie ici, à ce titre, que notre communauté ne te demande en rien de faire quoi que ce soit pour nous en cette période tout à fait hors de toute proportion, et surtout pas des tâches « en présentiel », qui signifieraient que tu mettrais ta santé, et celle des tes proches, dans un grave danger par le seul fait de venir dans des transports en commun. Et toujours à ce titre, je te demande instamment de ne prendre aucun risque. Dans le cas où tu exercerais ton droit au retrait, je n'y verrais — et je pense pouvoir affirmer que toute l'équipe serait de mon avis — rien que de normal et d'irréprochable, et tu aurais tout mon soutien, sous toutes les formes nécessaires qu'il devrait prendre.

Coopérativement,

Pierre

c. Courriel

Merci Mireille. C'est important que nous ayons confiance vis-à-vis de chacune. C'est pourquoi j'ai dit que je disais possiblement des bêtises (vous me direz, vous commencez à avoir l'habitude avec moi...), et tenait à ne pas les propager... en plus du reste !

Prenez soin de vous, toutes et tous, prenons soin de nous.

Bien amicalement, et solidairement,

Pierre

2. 2020.03.16. Faire signe. Courriel aux membres de l'équipe d'Experice

Chères amies,

Juste un petit courriel pour faire signe. Y'a pas grand-chose de plus à faire, mais bon, dans la situation, faire, c'est au moins dire...

Ça fait peut-être un peu boy-scout, mais je venais prendre des nouvelles, à titre personnel. Je profite de la liste de diffusion comme on profite indûment d'une voiture de fonction, un avantage social...

Je reste à l'écoute si nécessaire. À tout hasard, connaissez-vous des personnes parmi nous, ou autour de nous, qui ont récemment été ou sont encore dans des régions dangereuses (en plus de chez nous, quoi...)?

Je me dis qu'il n'est pas sans portée que, même seulement verbale et à distance, cette communauté qui n'a décidément pas eu de bol avec le fait de se réunir physiquement, puisse se lire de temps à autre. La collégialité n'est pas obligatoirement l'amitié, mais, outre que les deux ne soient pas antinomiques, c'est déjà une proximité d'une qualité certaine, et une proximité qui peut, dans ces cas où, on est bien là comme des connes à ne pouvoir rien faire d'autre que d'être-là, précisément venir dire à l'autre, qui qu'elle soit : « ben oui, je suis là ». Dans les cas, qui sait, où on se sentirait soudain un peu isolée, sachons que c'est possible.

Oui, c'est boy-scout, car il n'y a pas à attendre de se la rejouer blitz-pour-Joffrin-Barbier, pour pouvoir signifier à l'autre qu'on est là, qu'on se tient « au plus proche du lointain de l'autre », comme Oury définit l'éthique. C'est généralement ce qu'on signifie quand il existe de la philia, et pas besoin d'un « courriel officiel » pour cela ; mais bon, je préfère risquer l'inutile et le légèrement ridicule que ne rien dire. Ça peut aider, comme une petite pellicule de plus quand on sent que nos défenses s'amenuisent. Or dans cette période, qui sait, quelques tenant-lieux risquent peut-être de faire du bien par instants...

L'humour de certains messages, que j'ai déjà vu passer, m'a fait du bien. L'humour, cet équilibre entre le sens du sérieux et le sens du précaire...

Mais, bon, c'est aussi un moment où nous sommes bien obligées de faire avec un certain creux, soudain, et franchement, ces creux peuvent nous permettre de nous recueillir, de recueillir ce que depuis trop de temps, souvent, nous avons laissé filer. À savoir le silence, le calme, une certaine aire propice au penser, à la lecture et à l'écriture, quelle que soit la trace par laquelle enfin on peut retrouver une aire de parole — hors de la connerie ambiante qui nous formate dans des discours qui nous assaillent en permanence.

Dans les dernières semaines, certaines, beaucoup, toutes qui sait, parmi nous, ont vécu l'expérience de ne plus accepter que notre parole soit entamée et blessée par des doxas, des carcans et des logiques de kapos. (Je précise qu'on peut aussi ne pas avoir attendu le mouvement de soulèvement social pour avoir fait dans « l'alternatif »...) Dans ce sens, et sans vouloir tout rabattre sur tout, car ce serait une connerie fameuse, il y a peut-être une possible ligne de fuite que, chacune, dans sa singulière intériorité, peut avoir la chance de laisser se poursuivre et l'aspirer comme un appel d'air, enfin peinardes...

Je pense également que cet arrêt physique, et « pour l'intérêt supérieur », à une certaine coopération, risque d'en satisfaire beaucoup, en plus haut lieu. Pourtant, cette situation peut ne pas signifier l'arrêt d'une certaine organisation, ou constitution d'une constellation d'actes, paroles et engagements posés, souverainement. Une contamination, vertueuse et fertile, celle-là, de ce qui s'est jusqu'à présent écrit, inscrit, partagé, peut trouver elle aussi une nouvelle vallée où, dans le creux soudain évidé, un écho peut se propager, et porter avec lui de ce qui s'est pensé, fait et affirmé dans l'avalanche de ces derniers mois.

Concernant les plus fragilisées par l'époque, et pas seulement sur le plan biologique, précaires, vacataires, doctorantes, etc. n'hésitez pas à faire appel « symboliquement » au laboratoire, en l'occurrence par mon entremise, pour ne pas les laisser seules. Nous essaierons de nous démerder, de tâtonner, ça nous fera forcément du bien. Ça ne sera peut-être pas nécessaire ou efficace, mais au moins ça fera chaud.

Voilà. Vous voyez, même peut-être avec ce coromachin, ça ne m'assèche pas le gosier !

Prenez soin de vous, prenons soin de nous — et chacune pourra laisser ce « nous » s'étendre jusqu'à l'exacte limite où cela lui fait du bien, une limite qui peut grandir ou rétrécir selon les jours, les marées, les humeurs. Si, et quand, cette plage plus ou moins large me compte parmi ses galets, n'hésitez pas à m'appeler ou à m'écrire.

Bien amicalement,
Pierre

3. 2020.03.16. Courriel aux collègues de L1 et de L2

Chères étudiantes, chers étudiants,

L'université est fermée, mais c'est une épreuve beaucoup plus profonde et ample que nous affrontons. Je tenais à vous écrire, à plusieurs titres.

En ce qui concerne notre chemin autour de nos moments de travail, déjà bien malmené et rempli de nids-de-poule, c'est une énième, et sans doute la toute dernière, des secousses.

Pour les personnes en L1 avec qui je n'aurai hélas finalement assuré aucune séance en philosophie, sachez que j'en suis le plus désolé. Quoi qu'il arrive, la validation sera assurée pour chacune et chacun d'entre vous, quant à moi. Il est hors de question qu'en plus des manques dans l'accompagnement, vous ayez à subir une quelconque bêtise de « business as usual » et de mesquinerie évaluatrice.

Quant aux personnes de L2 autour du « sujet dans l'acte éducatif », en ce qui concerne la validation de cet enseignement dont j'ai la responsabilité, elle est assurée. Et je suivrai les décisions de chaque conseil ; en absence de possibilité de faire un nouveau conseil, je me réserve la possibilité — et j'en prendrai la responsabilité — d'éventuellement vous proposer un nouveau plancher afin de relever les « notes », si jamais, à l'échelle du département, cela s'avérait une mesure de « justice ».

De façon générale, évidemment, tout dépendra de la décision d'ensemble que soit l'UFR, soit la direction de l'université prendra. Mais dans ce cadre, je m'engage à ce que mes enseignements soient tous unanimement validés, et le cas échéant, dans les conditions que nous avons collégialement décidées, dans chaque groupe.

Quant à nous, je rêve que nous ne redescendions pas dans les médiocrités, et qu'au moins dorénavant, il soit possible de dire, simplement : « Voici comment nous avons prouvé que nous pouvons travailler et prouver la valeur de ce que nous faisons ». Nous avons envisagé une intelligence et un partage des décisions dans une vision digne de se revendiquer des « sciences de l'éducation » : ce n'est pas la peine d'être en grève, en quarantaine, bref dans une situation « extra-ordinaire », pour penser une façon humaine, pas infantilisante et socialement assumée, de travailler ensemble entre collègues (étudiantes, enseignantes et chercheuses) faisant vivre l'université. Nous sommes plusieurs enseignantes à le vouloir ; si vous, les étudiantes, vous nous suivez, peut-être que nous saurons faire reconnaître notre droit à ne pas continuer à avancer comme un troupeau. Mais bon, je vous l'ai dit, je rêve...

En ce qui concerne notre chemin proprement dit, il y a des groupes qui ont lancé un travail, celui d'un journal, collectif, fait de textes, personnels ou en petits groupes. Ce serait bien de le poursuivre, pour celles et ceux qui le désirent. Je me dis même que ce peut être une bonne façon de « mettre en mots » ce que nous traversons. Nos secrétaires de rédaction sont désormais les chefs d'atelier, et bien sûr je suis là avec elles (et à leur place, si elles rendent leur tablier, ce qui est tout à fait possible et que je comprendrais sans aucun problème). On peut faire des textes-libres, des petits journaux, des « petits cailloux » qu'on accumulerait sur ce qui est en train de nous arriver.

Et je me dis même que si certaines personnes, soit dans le groupe du jeudi soir de L2, soit dans le groupe de philosophie de L1, voulaient y inscrire leurs propres textes, leur voix, leur vécu, ce serait encore mieux.

C'est une proposition, libre, sans plus rien qui nous relie à une quelconque obligation universitaire. Si vous avez goût à expérimenter ce lieu qu'est un enseignement où nous décidons par nous-mêmes de notre travail, un lieu désormais vide et laissé aux seules et libres subjectivités trouvant sens et force à « faire en commun », alors je suis partant...

Et c'est au nom de cette communauté que ce soir, j'écris à tout le monde, en envoyant valdinguer la distinction tout à fait artificielle entre les années. Vous savez, quand cette université est née, et quand elle avait une (autre) âme, c'était cela, le quotidien, après tout : pas de critères scolaires, d'années : on travaille ensemble, on s'entraide selon là où on en est de notre cheminement et de notre progression, et on fait profiter les autres de nos propres atouts... Avoir renoncé à cela au nom d'une « efficacité » dans la « gestion de la formation », cela a un nom, en philosophie, un vieux nom donné par un jeune magistrat qui n'était pas loin d'avoir votre âge, Etienne de La Boétie : « la servitude volontaire ».

Mais justement, c'est aussi sur un autre plan que j'ai, ce soir, envie de vous parler. C'est sur le plan du citoyen qui s'adresse à d'autres citoyennes et citoyens. C'est aussi sur le plan de la personne humaine, du sujet tout court. Plus que jamais, j'aurais l'impression d'être un imposteur si je ne parlais pas sur cette « modulation de fréquence »-là avant tout, vue la raison qui nous a fait nous rencontrer cette année, ce « sujet dans l'acte éducatif », et cette « philosophie de l'éducation ».

J'ai tout simplement envie de vous dire : prenez soin de vous, des vôtres. Prenons soin de nous, de nous-même avant tout, des nôtres — « nôtres », cela désigne de façon très discrète l'exacte population qui importe à chacune et chacun. Et cette population, c'est aussi celle qui se soucie de vous, de ce comment vous allez, et pas seulement sur le plan physique.

Cette population, c'est celle qui ne prend pas votre subjectivité pour n'importe quoi, pour seulement un terrain de contamination possible, ou pour seulement un agent social de plus — oui, retrouver un peu d'humanité dans ce merdier. Et peut-être espérer que certaines élites qui ont tant fait pour détruire l'humanité, le sens civique, le sens du service public, ouvriront enfin les yeux sur ce qui fait la véritable valeur à ce que nous faisons là, à vivre ensemble, à vivre intimement autant qu'en solidarité. Et que de cette épreuve saura renaître une conscience partagée de ce sens du commun, qui pense aux plus fragiles (que nous pouvons devenir à tout moment) comme à autre chose que « la part faible » de notre société : une part digne en subjectivité, et riche comme toutes les parts fragiles (et angoissantes) de nos existences. De quoi refonder une communauté humaine digne de ce nom. Ce qui est à la naissance véritable de tout groupe humain réellement coopératif, ce n'est pas l'alliance de nos forces, c'est le partage de nos fragilités.

Et si, dans cette population qui rayonne autour de chacune et chacun d'entre vous, vous pensez que je suis comptable, alors vous pouvez me compter, et vous pouvez compter sur moi. Comment, j'en sais rien (on dirait un premier ministre ou un président !), mais en tout cas, on peut s'écrire, ou s'appeler. « Faire signe », comme on dit.

Et c'est pourquoi je vous écris ce soir.

Bien amicalement,
Pierre

III. L'ART DE RAMASSER LES MIETTES DE LA VALEUR PRÉCAIRE ET SACRÉE D'UNE EXISTENCE LETTRE À UN JEUNE AMI NOTAIRE

Un jeune ami notaire m'a écrit un courriel dans lequel il vient prendre des nouvelles de ma famille en cette période, et où il m'écrit : « dans cette période si particulière pour tout le pays, dont chacun certainement se souviendra : un moment hors du temps, plus contraignant, mais à la fois propice à l'introspection, l'érudition, le dialogue et la solidarité ; du moins pour ceux qui ont la chance de pouvoir vivre dans le calme et l'harmonie familiale. Mes pensées vont également à ceux qui, malheureusement, occupent des logements exigües ou bruyants, ou qui connaissent des tensions au sein de leurs foyers. »

Je lui ai répondu. Et dans le mouvement de cette situation d'échanges, comme souvent, la parole a trouvé à se déployer. C'est ce qui se donne à lire dans la première partie de ce qui suit.

Et puis cette lettre a aussi fait écho à la parole d'une étudiante de licence, qui questionnait le sens des mois de lutte sociale qui ont déjà sacrément déstructuré le cours habituel de notre semestre. Une parole à laquelle jusqu'à ce jour je n'avais pas su répondre. Cet écho, je le développerai dans un texte prochain. Mais c'est déjà en étant traversé par cette parole que j'ai écrit ce qui suit.

Cher ami,

(...)

Votre courriel m'a beaucoup touché, de par la sensibilité qu'il exprime à tout ce qui fait la valeur humaine de l'existence.

L'art de ramasser les miettes

*Les hommes sont faits, nous dit-on,
Pour vivre en bande, comm' les moutons...
Brassens, « La mauvaise herbe »*

Cette valeur de l'existence réside dans ce qui fait que le précieux d'une vie intérieure ressort d'autant mieux, dans ces semaines où il n'y a « aucune échappatoire » à devoir faire face à sa vérité — qui n'est rien d'autre que l'inévitable de soi-même.

Une vie intérieure, la capacité de regarder avec sincérité la moindre des présences, des choses, des minutes ; « l'art de ramasser les miettes », de n'en laisser aucune se perdre — quitte ensuite à les donner aux pigeons, qui paraît-il ces temps-ci meurent de faim à Paris, tant nous les avons dénaturés et habitués à ne vivre que comme des satellites dégénérés de notre propre saleté urbaine. Cet « art de ramasser les miettes », comme d'une vertu de pauvre, je me souviens l'avoir noté ainsi dans un cahier, avec ces mêmes mots, il y a vingt-six ans de cela, quand je gardais ma chambre d'étudiant rue Saint-Jacques, et que déjà j'aimais rester dans mon réduit, à regarder le ciel gris, heureux à l'idée seule que, sous ce même ciel, s'étalait Paris, la ville que j'aimais déjà tant.

J'ai l'impression que cette vie intérieure consiste tout simplement, et en tout cas avant tout, à apprendre à ne pas fuir l'ennui, la lassitude, les situations où il n'y a rien d'autre à faire qu'attendre, « patienter » comme on dit sans trop penser à ce que signifie la patience véritable, cet être-passif, ou encore ce *patior* latin qui « souffre » : être « en souffrance », qui sait comme un colis sur une étagère, peut-être... Et dans ces moments, savoir conserver ce qui peut nous rester dans les mains, quand tout le reste a coulé, ou bien s'en est enfui ailleurs, plus vite que notre propre maladresse à courir aussi vite que les modes et les choses qui brillent...

Une vie intérieure, comme une richesse, une source d'énergie et de vie tout à fait précieuse, et hélas raréfiée. Mais une source peut-être pas si profondément enfouie que cela, espérons-le en tout cas, chez nos contemporaines qui, à force de laisser se réamorcer peu à peu la pompe, pourraient la faire resurgir, elle et sa nécessaire fraîcheur, à la surface des journées sans fin, plutôt que de céder à un quotidien besoin de combler l'ennui par des activités, tâches ou divertissement, douloureuses ou plaisantes, mais toutes prémâchées, pré-pensées — et dûment récupérées par un ordre économique et gestionnaire bien établi quant à lui...

Oui, la liberté de l'esprit n'est pas une chose vaine, pour peu qu'on accepte, au moins, dans un premier moment, que nous ne renouons avec sa présence que si nous lui réservons cette place, vidée depuis longtemps, malgré la tentation de vite la réoccuper : qu'à la condition, donc, de supporter ce vide, de tenir bon sur ce silence imposé aux réponses-toutes-faites. Tenir bon sur la pression que tout autour de nous conspire à faire peser sur nous. Supporter ce vide avec patience, oui, décidément, cette autre valeur fondamentale, acquise dans l'acceptation d'une certaine angoisse, indice de vérité intime. Dans une attente ouverte, assurée d'aucune récompense, peut-être vaine, et en tout cas gratuite (c'est-à-dire dont la valeur est hors de prix...) : l'attente que germent enfin les possibles graines de cette liberté, qui sont nécessairement à inventer, à découvrir, à accepter dans leur incalculable et imprévisible advenue. Le psychiatre Jean Oury parlait quant à lui d'une « patience active », d'une attente ouverte, pas d'une attente fermée à un seul besoin devant venir combler cette attente, ni d'une attente sans fin, comme celle d'un colis à l'abandon. Attendre, mais se sentir prêt à jaillir soi-même, trouver une coprésence dans la moindre miette.

Et alors, cela arrive souvent, se lève une nuée de présences, de « moindres des choses ».

On peut attendre longtemps, tout en travaillant beaucoup, soit dit en passant.

Sed victa Catoni...

Mais cette valeur de l'existence, et je suis sensible à cette nuance que vous introduisez, se mesure tout autant à la conscience de ce que tout le monde n'est pas « logé à la même enseigne ». Et je prends l'expression au pied de la lettre — surtout en m'adressant au notaire en vous : selon où l'on loge, selon où la société nous a donné le droit, les moyens d'établir domicile, on ne traverse pas cette période avec les mêmes chances. Nombre de mes étudiantes doivent vivre dans des conditions que j'aurais honte de même comparer à celles dans lesquelles ma famille traverse ce confinement. Et je ne parle même pas des familles (sans doute pas si éloignées de celles de nombre d'étudiantes) qui, de toute façon, quand elles vivent au 13^e étage d'une tour dont l'ascenseur est en panne une semaine sur deux, savent déjà ce que c'est que passer des jours entiers sans sortir de chez elles... Jamais les inégalités sociales ne se seront montrées sous leur jour le plus féroce que dans cette période, qu'on aurait cru apparemment être mise sous le signe d'une maladie « qui ne trie pas parmi ses victimes ».

Il n'est pas possible de s'y tromper : ces chances inégales concernent la vie et la survie non plus seulement de l'esprit, mais du corps, qui emporte le sort de tout vivant, pour celles et ceux de nos contemporains qui risquent le plus. Des êtres dont la vie fait face à un risque de s'effondrer.

Soit parce que leur travail (quand ils ne craignent pas de le perdre) les expose — mais au nom de quoi, et de qui ? des soignants qui doivent palier au vide *assassin* d'une idéologie qui a asservi le bien commun (et le service public qui, jusqu'à présent, fut son visage français) à une conception supposée « évidente » de la « nature sociale », et dans laquelle les plus pauvres n'ont que ce qu'elles méritent (c'est-à-dire de la pitié, ou du mépris — entre les deux, le spectre court entre gris clair et gris foncé des sentiments amollis et démissionnaires de toute fraternité, peu de soleil — jusqu'à de récentes fluorescences de jaune...).

Soit parce que, dans cet état social, il y a des gens qu'on force à aller travailler dans des secteurs pourtant peu nécessaires — à Goodyear la première semaine, on donnait aux ouvrières entassées des lingettes de bébé pour désinfecter les machines pour produire des pneus... Et avoir pensé, en guise de « communication », « d'abord télétravail », en dit long sur la conception-réflexe que se font nos gouvernants de la structure réelle du travail en France : en gros, vous et nous serions les producteurs lambda de la richesse du pays...

Soit, enfin, parce que dans leur être physique et moral, une part grandissante de notre population s'appauvrit et voit s'affaïsser et s'effondrer ses défenses les plus vitales (immunitaires, psychologiques, économiques). Tout cela donne des êtres à ce point fragilisés qu'ils risquent plus facilement d'attraper le virus, et plus facilement d'en dépasser. Et on remarque que, dans toutes les époques de catastrophe, ce sont les populations les plus à la marge de notre regard et de notre organisation sociale, qui sont les premières à succomber aux symptômes, ces signes révélateurs du pourrissement du cœur du champ dit « normal » : les vieilles (déjà confinées quotidiennement dans des mouiroirs dorés puant le lucre, le désinfectant et la bonne conscience des « normales » vis-à-vis de leurs « seniors »), les incarcérées, délinquantes ou folles (des collègues pys voient les ravages de la « gestion managériale de l'humain »...) — et les enfermées dehors, les sans-abri, les sans-autre.

J'ai appris qu'une jeune collègue, sac à dos en guise de matériel de chercheuse, a ouvert depuis dix jours à Lille un vieux squat pour accueillir les SDF et sauver ce qui peut encore l'être, et de notre honneur, et de leur existence. Cette nouvelle faisant écho en moi à mes amies grecques qui depuis des années pensent et pansent la condition des masses de migrantes, enfants compris, parmi lesquels les ravages du virus risquent

d'être immensément plus massacreurs encore que les néo-fascistes déjà à pied d'œuvre dans une Europe qui, à l'occasion de cette crise, continue de prouver son irrémédiable ruine morale.

Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni.

(La cause victorieuse a plu aux dieux, mais celle des vaincus a plu à Caton.)

Ce vers nous vient dans *La Pharsale*, surgi sous la main de Lucain. Les vainqueurs ont toujours les dieux, ou le tribunal de l'histoire, de leur côté. Mais si l'on se limite à lire la valeur de l'histoire humaine à l'aune des vainqueurs, alors il ne s'agit plus de parler d'humanité, mais seulement d'une espèce particulièrement développée de carnassiers. S'il y a, peut-être, une seule irrégularité dans la nature que notre espèce puisse reverser aux autres, une irrégularité miraculeuse, c'est celle de dire que la fragilité n'est pas forcément une faiblesse, et que des causes perdues demeurent plus grandes et plus vives que celles qui, en leur temps, ont vaincu, régné, assujetti à leur ordre. On se souvient de Spartacus, pas de ceux qui ont massacré son armée d'affranchis. Le regard des dieux ne va qu'aux vainqueurs. Mais à l'humanité véritable, va le regard de Caton.

Caton est le modèle du vieux-républicain romain, qui voit monter l'Empire. Un tribun, qui une fois finie sa législation, retourna à sa charrue. Je le comparerais à Pepe Mujica, l'ancien révolutionnaire uruguayen devenu président de la République, ayant mené une politique fidèle à son passé, et qui, une fois la législation achevée, retourna dans sa ferme, y vivre comme il n'avait jamais cessé de le faire. Caton, un *has been* aux yeux des hypermodernes qui déjà auraient pu dire : « Il n'y a pas d'alternative à l'Empire » — je reviendrai prochainement sur ce « Il n'y a pas d'alternative » (la phrase des néo-libéraux de tous poils), et sur la façon dont la période actuelle en fait résonner le sens.

Sur la balance de l'humanité, une jeune femme en sac à dos pèsera toujours, sinon plus fort, en tout cas plus profond et plus haut qu'une ploutocratie zombie roulant des mécaniques à longueur de media, ces media qui façonnent la doxa, « le règne de l'opinion », entretenu comme jadis l'Empire romain narcotisa son peuple avec du pain et des jeux. À la différence de certains Jupiter modernes frelatés, cette jeune femme, et d'autres, valent à mes yeux tous les Caton...

Le mille-feuilles que nous sommes...

Oui, la richesse de la vie intérieure est un trésor, un outil, qui sait une arme.

Pour moi, l'art de lire est comme un « matérialisme du bonheur » (ah, la joie de piger, peut-être pas *pourquoi*, mais au moins *comment*, à base de quel art, un poème arrive à me faire vaciller, à me bouleverser...). Mais cet art de lire est aussi un outillage pour agir dans le réel — on peut agir de façon « réaliste » sans se couper de la possibilité d'un ressourcement à quelque chose qui, oui, ressemble au bonheur, même, voire surtout, quand les circonstances le rendent difficile d'accès, difficile à croire, à prendre au sérieux. L'art de lire, c'est-à-dire d'écouter, une parole, une situation, un pan de ciel bleu ou de mur jaune, une insurrection, avant d'être un art de parler, avant même d'être un art de comprendre, est un art d'être compris dans le monde. Et de piger cela, même en gros, même en ne sachant pas trop comment, mais en acceptant d'être ainsi la petite part d'un tout duquel je participe.

En ce moment, j'éprouve ainsi combien je suis compris par ce monde qui me procure un profond affect de *joie*, tant je sens que le règne du vivant, dont je suis, est en train de se reposer de son pire virus : non pas l'humanité en soi, mais les méga-machines sociales-financières qu'elle a engendrées, et qui ne sont plus humaines que sous le jour, proprement, de l'inhumain — seul l'humain peut créer de l'in-humain : tout le reste de la nature n'est que le règne du non-humain, qui sans sadisme ni quelque pulsion de vengeance que ce soit, nous fait, pour la première fois de notre ère, nous *terrorer* comme des chassés, et non plus comme les prédateurs du grand tout. Ce profond affect de joie est présent comme l'une de ces différentes couches dont est faite, on l'éprouve plus que jamais, notre existence. Nous sommes un feuilleté d'affects et de couches d'existence (« nous sommes des groupuscules » disait Félix Guattari avec humour, donc avec sérieux), et c'est la circulation de notre subjectivité (ou sa course affolée, ou son immobilisation fascinée, ou effrayée), circulation transversale entre ces différentes feuilles, c'est son repos temporaire (ou son blocage) sur telle ou telle d'entre elles, qui dessine le climat et l'ambiance de notre existence, et décide de la couleur de nos jours.

Cet affect profond de joie demeure vif, je le sens, même si je ne suis pas, moi-même, toujours apte à me laisser baigner dans son flux souverain où je sais n'être qu'un vivant parmi d'autres. Car il est des fois, et cette dernière semaine en particulier, où c'est sur d'autres feuilles que j'ai dû prioritairement inscrire mon existence, des couches de vie dans lesquelles je ne suis plus cet un parmi le tout du vivant, mais où je suis soudain rappelé à être un parmi les miens, mes proches, qui me ramènent à un souci beaucoup plus mammifère, humain, presque de meute : je suis père, je suis époux, ami, fils dans le lointain, voisin interdit. Je dois traverser les feuilles où s'inscrit le rire revivifiant et miraculeux de ma fille (ou ses pleurs), la fatigue

et la relative souffrance de ma femme (heureusement sans gravité semble-t-il, au sortir de deux semaines de précaution), mais aussi l'écho de mes amis, et parmi eux ma plus ancienne amie, ma mère, et donc l'angoisse qu'engendre l'idée qu'elle, loin de nous, pourrait avoir à affronter seule une aggravation soudaine de ses symptômes apparemment calmés, et faire alors face peut-être à un virus violent, mais aussi faire les frais, plus proches du meurtre, d'un manquement matériel et humain de nos services publics — pour la sauvegarde et la qualité desquels elle a mis un point final, d'honneur et d'orgue tout à la fois, à sa carrière d'enseignante, toute entière menée quarante années durant au service des enfants du peuple les plus stigmatisés, par trois mois de grève, c'était au printemps 2003...

IV. LE COMBAT CHANGEA D'ÂME QU'EST-CE QU'UN CORPS ? LETTRE POUR MES COLLÈGUES ÉTUDIANTES

Je reprends mon propos à un embranchement précédent : « Oui, la richesse de la vie intérieure est un trésor, un outil, qui sait une arme... »

... mais que nous, enseignants, avons bien du mal à faire deviner et découvrir, dans l'humiliation où notre service public est maintenu par ses propres supérieurs, gestionnaires-fossoyeurs, et la fabrique à opinion qui l'accompagne. Sans même qu'il soit besoin de parler de « complot » : seulement, quand cinq ou six arrondissements parisiens concentrent une même population décisionnaire et médiatique, il est « naturel » qu'un même point de vue sur « tout le reste » produise un même regard...

Demander des comptes, produire une pensée

Cette pandémie, de par sa propagation et ce qu'elle entraîne comme lot de conséquences, est assurément un moment de bascule dans l'âge contemporain de notre espèce. Quelque cadre de pensée héritée que nous lui apposions, quelque « lieu commun » auquel nous nous référons, le premier vécu qui nous vient est qu'aucun ne convient, et que l'appliquer sur la réalité présente délivrerait surtout la preuve de son obsolescence plus ou moins générale. Du moins pour le penser à l'échelle spécifique, c'est-à-dire à l'échelle de l'espèce, et de ce qu'aura été la vie humaine jusqu'à cette dernière fin d'année du calendrier chinois. Cet événement fait trouée dans notre monde-humain ; cette trouée signifie un appel d'air, dans le monde au sens global, pour une renaissance de la condition naturelle dans son universalité). Cette temporalité ouverte concerne aussi, et avant tout, les attitudes subjectives qui l'affrontent le nient, tentent de dessiner la fidélité éthique à la part de déchaînement, d'effet de vérité, que sa trouée charge potentiellement cet événement (je parle ici avec des accentuations droit issues de la philosophie d'Alain Badiou). Mais il demeure, à des échelles plus restreintes, et pourtant tout aussi décisives, des plans sur lesquels cet événement s'inscrit et se développe, et qui portent en eux des logiques révélatrices du monde dans lequel advient cet événement.

Le pire des réflexes serait, au nom de la part radicale de coupure, de mettre sous amnésie le présent dans lequel nous vivons cette situation. Ce présent irradie tout autour de la situation. Vers demain, vers ailleurs, mais aussi vers hier. Si ailleurs est un réflexe que nous avons perdu, mais qui nous revient en pleine gueule, si demain est ratiboisé par la pensée anémiée (nulle le plus souvent) qui le rêve comme d'un « retour à avant », en revanche il est possible de repenser un peu à hier, et à voir que notre monde n'a pas disparu hier soir à minuit. Et que les combats d'hier n'ont pas disparu, même s'ils ont assurément changé d'âme.

Cette période de confinement vient après trois mois de la plus longue grève de notre régime, qui au contraire a tenté de rassembler, dans la rue, le plus de concitoyens possibles. Une grève qui entendait défendre les services publics, l'accès égal à une santé, donc aussi à une certaine façon de vivre son âge, surtout les plus fragiles, celui de la vieillesse, et celui de l'entrée dans la vie et donc des études. Cette grève a aussi touché l'enseignement supérieur et la recherche. Cette grève s'est, chaque fois, menée contre la logique qui, aujourd'hui, est mise en pleine lumière, celle de la casse de ces conditions de vie communes, partageables et durables. Il faudra ne pas laisser se réécrire l'histoire, ou laisser des assassins se blanchir comme de vulgaires collaborationnistes aux poches pleines. Plus que des comptes (car c'est encore une logique marchande), c'est une pensée, un discours, des récits et une *histoire* des causes immédiates, et plus lointaines, de notre ruine présente, qu'il faudra, non pas exiger, mais produire nous-mêmes. Nous n'avons à exiger que ce que nous sommes souverainement en droit de produire : cela s'appelle, politiquement, le *peuple*.

Memoria de un saqueo (Mémoire d'un saccage, documentaire argentin sur la crise de 2001)

Oui, il faudra demander une pensée. Car cette casse a été *pensée*. Je me rappelle les conférences où mon ami Raoul Marc Jennar a, l'un des premiers, à la fin des années 1990 et au tout début de la décennie 2000, rendues publiques les notes de l'OMC et de la Commission européenne expliquant aux gouvernements, tels des plans de com (en fait des stratégies de guerre), comment d'abord saper, sans rien dire, la réputation des services publics, auprès d'une population encore trop attachée à eux, en les asphyxiant financièrement. Cette casse a été *programmée*, comme une vaste campagne d'endoctrinement des nations par une « guerre des idées ». Car oui, là, il y a bien eu guerre, entre une partie de l'humanité contre une autre ; contrairement aux minables rhétoriques de com qui tentent de sauver les apparences, on ne peut être en guerre contre un virus, contre la nature : ou alors la déclaration de guerre n'a pu venir que de ceux qui ont l'arme du langage...

Dans cette guerre, les media dominants ont joué leur rôle, et plutôt deux fois qu'une : la réalité de la presse, dans sa globalité, est tout de même plus proche de la *Pravda* que du *Canard enchaîné*.

Ah, *There is no alternative*, que nous serinent en boucle les chaînes d'info (bordel, mais on n'a qu'à les éteindre !), le fameux « TINA », de Thatcher et Reagan... initialement testé par l'École de Chicago dans une connivence avec la dictature meurtrière, fasciste et génocidaire de Pinochet. Le néo-libéralisme est avant tout une conception économique de la liberté du marché, et ses conditions *idéales* sont (son test originel l'a incarné avec suffisamment de clarté, sans parler de la grande amitié entre Thatcher et Pinochet...) un État tendanciellement dictatorial sur le plan des libertés humaines, et un arraisonnement du monde par une réduction de *toute* valeur naturelle, vivante, animale, humaine et morale, à une unité marchandable, comptable, déplaçable, manipulable, stockable, sacrificable — des « pièces » qu'en fin de compte on peut brûler et raser, bombarder, gazer, laisser couler à 150 dans un esquif en vue des côtes d'Homère ou de Virgile.

La dérive violente est consubstantielle à la défense, obscène depuis deux siècles, mais de plus en plus impossible à cacher ou à déguiser, d'un tel ordre du monde. Les trois dernières années ont montré, à nouveau (elles n'ont pas été les premières dans l'histoire contemporaine), combien le capitalisme, dès lors que les intérêts financiers doivent être préservés d'une démocratie trop sociale, n'a aucune gêne à dériver toujours plus vers l'extrême-droite (Italie, Brésil, Hongrie, États-Unis). Notre propre pays, après la Grèce et tant d'autres cas, est le terrain où, Après l'organisation de l'assassinat perpétré sur le peuple grec et planifié en bande constituée (incluant nombres de dirigeants grecs eux-mêmes), notre glorieuse Europe découvre que c'est désormais entre Occidentaux que cette logique est à l'œuvre, et non plus sur l'Autre de l'Occident (les *Untermenschen* latinos, bougnoules, négros ou asiats). La crise humanitaire hellénique (et des migrants en passant...) a été provoquée par la *folie* eurogroupée (comme le dit celui qui, en un sens, mérite d'incarner cette *insanité* dans sa quintessence, Wolfgang Schauble : la démocratie ne doit pas bouleverser l'ordre des traités — le réel ne doit pas contrevenir au discours : si ce n'est pas là une parfaite illustration de ce qu'est un délire). Cette folie que crée le cauchemar de la raison économiste nous apparaît comme pris dans un phare soudain allumé qui rompt l'obscurité qui jusqu'alors dissimulait le vol des chauves-souris. Mais nos yeux mettent des décennies avant d'accepter de percevoir autre chose que ce qu'on leur dit qu'il faut regarder : ces décennies, c'est le temps qu'il faut à un corps social pour enfin que l'expérience de la vue soit enfin comprise, « prise à bras le corps », qu'elle embrasse tout notre être, qu'elle nous traverse dans tous nos muscles et nos nerfs, qu'elle traverse notre peau plutôt que de glisser sur elle comme l'eau sur les plumes d'un canard — jusqu'à ce que le canard soit lui-même déplumé, que sa peau se troue par l'eau gorgée d'acidité et de poison de l'environnement pollué et pathogène. Généralement, quand l'organisme accepte ce constat, que la pluie acide troue ses défenses minimales, cela fait déjà longtemps que le corps est attaqué jusqu'à l'os, rongé de décompositions locales plus ou moins pullulantes. Le corps des sociétés est rongé, gangrené, des pans entiers ont été abandonnés. Ces pans, ce sont des êtres, des regards, des visages. Ce sont ces deux paysans qui quotidiennement se suicident (et qu'on ne comptabilise dans les statistiques officielles que s'ils se pendent dans leur lieu de travail : dans leur champ, ça compte ; dans la cuisine de leur ferme, ah non, ça compte pas, c'est privé, ouf, Control-Z). Ce sont ces pans entiers des villes (je refuse de les concaténer dans le mot-cliché de « quartiers » ou de « banlieues » : les êtres qui y vivent sont des citoyens aussi dignes que les autres).

Le combat changea d'âme

Ce corps, dans notre pays, il a tout particulièrement (re-)pris corps, corps symbolique et politique au risque des corps personnels et physiques de ses sujets, depuis plus d'une année. Et face à ce corps, la « tête de l'État » s'est révélé pour ce qu'elle était : décervelée à force d'avoir refoulé économiquement et socialement ce corps depuis quarante ans au moins, et devenue elle-même aussi débile (étymologiquement : *faible*) qu'un poulet sans tête. Les Gilets jaunes ont poussé l'État — ou plutôt ceux qui en monopolisent le pouvoir, et dont la crise actuelle montre qu'ils sont profondément « les mêmes » depuis quarante ans — à mettre à découvert sa faillite politique. Car pour en arriver à ce que l'éborgnement, l'arrachement d'une main, le passage à tabac soient infligés aux citoyens comme un risque statistiquement de plus en plus crédible lorsqu'on exerce le droit constitutionnel de manifester, et cela parce qu'il n'y a pas d'alternative, il faut que les gouvernants soient eux-mêmes acculés et pressurisés par rapport aux forces financières qui, elles, veulent viscéralement, et imposent (par lobby, pantouflage et endogamie secteur privé/haute administration), de faire taire ces revendications des peuples. C'est le signe qu'il est *devenu* impensable pour eux de céder sur la vente de nos retraites aux puissances du marché (Black Rock et consorts). Mais *pourquoi* cela serait-il impensable, sinon parce qu'il manque un corps réel (dont la force a été détournée, pervertie et atrophiée),

pour supporter une telle décision de l'esprit commun ? Il faut que les gouvernants se sentent eux-mêmes « liés », au sens de « pieds et poings liés »... mais par des connivences et des accords dûment consentis — par qui, quand, dans quelles conditions ? C'est de cela qu'il faudra que l'histoire enfin ne soit plus marginalisée. Car l'histoire de cette trahison des élites est faite, elle est dûment documentée. Il faut voir, écouter et lire les témoignages des conditions d'établissement des accords internationaux entre États et entre États et grandes entreprises (multi-)nationales (Accords de Marrakech, AGCS, Ceta, Tafta, Rutabaga... faut bien rigoler un peu, sinon on se flingue !), et les témoignages, encore plus insoutenables, de la totale impuissance, de fait, des élus des peuples à *maîtriser*, fût-ce par un contrôle et un droit de question, de telles usines à gaz et à cash...

Cette violence du corps symbolique sur les corps réels, la violence légitime de l'État sur la violence a priori interdite aux citoyens individualisés ou en groupes, n'a pas qu'une seule figure. Il y a celle, ouverte et volontairement montrée par le gouvernement « d'extrême-centre » actuel. Or c'est toujours la violence d'État qui fixe le degré d'acceptabilité de la violence sociale ambiante. On a les réactions de dignité et de colère qu'on suscite. On a la délinquance qu'on mérite. Et parfois les deux se mêlent : rien de plus normal hélas, quand l'époque est aux eaux troubles. Ce mélange de plus en plus explosif, il n'est pas question d'en jouir (c'est irresponsable), de l'instrumentaliser (c'est immoral), et encore moins d'en faire une bonne excuse pour cogner encore plus sur le populo ou sur la féministe (c'est immonde). Une précision : quand je dis cela, je ne porte pas l'opprobre sur tel ou tel policier, mais sur l'instrumentalisation politique de l'institution policière. Je ne confonds pas les êtres, qui ont visage, existence et singularité, et les responsabilités sociales, parfois gravissimes que leur travail impose à ces mêmes êtres. Elle en fait jouir certains, c'est assuré, mais elle en déprime assurément beaucoup, beaucoup plus. Et c'est pareil dans d'autres services d'État, l'hôpital public, la psychiatrie, l'enseignement : si vous croyez que les enseignants sont fiers de la bouillie scientifico-moralisatrice qu'on leur impose de « transmettre »...

Oui, il faudra demander moins des comptes qu'une pensée. Des comptes, à la rigueur, mais alors sous la seule forme significative qui leur soit donnée : en refaisant les comptes de la nation, (mais aussi des nations, enfin unies ?) en pensant au coût, humain et vivant, dont il faudra penser les conditions de non-reconduction — la plus évidente de ces conditions étant la nationalisation des grandes aires de production (de nourriture, de savoir, de valeur, de service, de biens universels, de communication et de distribution).

C'est dans « Expiation » que Victor Hugo nous a livré ce vers (qui est demeuré vif pour plusieurs générations de lecteurs grâce à *Astérix chez les Belges* !) :

L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme.

L'espoir n'a jamais été à mes yeux une catégorie nécessaire à l'action. Bien souvent, elle lui a porté le coup de grâce en s'évanouissant, et avec elle tout ce qui reposait sur elle ; et à tout prendre, cela me ferait plutôt penser au désespoir comme à la nécessaire purge de l'espoir, comme on purge une tuyauterie des petites bulles d'air qui pourraient, en cas de forte pression, faire exploser les tuyaux. Et somme toute, le contraire de l'espoir n'est pas le désespoir, c'est le courage. En revanche, oui, le combat demeure, et il a changé d'âme. Comme on parle de l'âme d'un violon : ça ne sonne plus pareil, dans quelque sens qu'on interprète ce changement de ton...

V. AU HASARD BALTHASAR
LA DEMANDE D'UNE ÉTUDIANTE,
L'EMBARRAS D'UN ENSEIGNANT, LA PRAXIS D'UN GROUPE

Une demande, et mon embarras

La grève contre la réforme des retraites, puis contre la LPPR (la loi de programmation pluriannuelle de la recherche) Lors du premier moment de production coopérative, une personne du second groupe de L2 du jeudi après-midi, dans l'enseignement « Le sujet dans l'acte éducatif », a émis cette question, cet avis plutôt : « Moi, la grève, je ne la comprends pas. Ici, elle bloque tout, au point de risquer de nous faire perdre toute notre année, alors que mes amies, dans d'autres universités, ne savent même pas qu'il y a un mouvement contre quoi que ce soit. J'aimerais qu'on m'explique. Pas qu'on essaie de me convaincre, mais qu'on m'explique. » En substance, c'est ce que j'ai entendu.

J'ai immédiatement signifié que, quant à moi, j'étais solidaire avec la grève. J'ai rédigé des textes, que j'ai fait circuler, disant pourquoi j'étais dans une position de refus d'un ordre supposé normal de la vie quotidienne de la recherche et de l'enseignement supérieur ; des textes qui proposaient des voies pour « faire autrement » : non pas des « utopies », mais des choses déjà là, faites et donc faisables — l'ordre est important : réelles, donc possibles. Mais j'ai toujours, dans le même mouvement, expliqué, au fil de plusieurs échanges, dont certains par courriels avec l'ensemble des étudiantes, pourquoi je ne chercherais à convaincre quiconque de quoi que ce soit.

Et cette demande demeurait : comment répondre à cette personne... sans boucher sa demande ?

(Ici, « demande » est à entendre, comme nous y invitent les psychanalystes, comme synonyme, non pas de « attente d'une réponse », mais de point d'expression d'une parole singulière, la parole d'un sujet qui parle au monde, c'est-à-dire : un sujet qui est dans le monde, et qui parle comme un être de langage, et qui s'adresse, quoi qu'il dise, au monde dont la réponse donnée prendra tout simplement la forme de son existence.)

Alors, que « répondre » ? Un énième dossier d'information ? Un « cours sur la grève », en gros un catéchisme anti-néolibéral, bien curé-de-gauche, culpabilisants juste ce qu'il faut vis-à-vis des jeunes-qui-pensent-qu'à-elles ? Ce serait pour moi non seulement la plus grosses des conneries, mais somme toute quelque chose témoignant surtout d'un déni total de ce qu'est véritablement la pédagogie et son accueil véritable de la singularité du sujet : accueillir le sujet, ce n'est ni l'encarter, ni l'édifier, ni faire de lui un « bon citoyen ». Un psychiatre catalan, François Tosquelles, disait que, quand il travaillait comme psychanalyste, son éthique revenait à cela : « J'ai à convertir les gens en ce qu'ils sont vraiment. Que le communiste devienne un vrai communiste, et la bonne sœur, une vraie bonne sœur. » Eh bien voilà, arriver à cela, ce serait déjà pas si mal, en guise de non-nocivité minimale de mon enseignement... Ce n'est pas si loin que cela de Brassens :

*Gloire à qui n'ayant pas d'idéal sacro-saint
Se borne à ne pas trop emmerder ses voisins.*

J'ai cherché, et je n'ai en fin de compte qu'une solution à proposer. Me donner le droit à me tromper, mais au moins à écrire un texte libre. Que je signe, et dont j'assume le fait qu'il énonce sans doute des bêtises, des platitudes, des erreurs. Je me suis, comme le disait Jean Oury, un autre psychiatre copain de Tosquelles, « donné le droit à la connerie ». Un texte libre, oui...

Et puis j'ai écrit cette lettre à mon jeune ami notaire. D'abord, dans l'intimité d'un échange épistolaire, avec nos deux regards seulement : je ne risquais pas grand-chose. Et puis je me suis dit que cela pouvait aussi dire d'où je parlais, et dessiner quelle part, en moi, dessinait peut-être malgré moi une subjectivité que je suis bien obligé d'assumer. Et au bout du long déroulé de cette lettre, j'ai vu que, mine de rien, j'avais apporté, sinon « la » réponse à la demande de l'étudiante de Licence, du moins « ma » réponse. Et surtout, peu importe « ma » réponse, cette certitude : tout le combat que mène la partie la plus fragilisée du peuple français depuis plus d'un an, et dans laquelle la lutte universitaire contre le projet de contre-réforme de la recherche, pourquoi ? Parce que sans la recherche et sa transmission aux citoyens jeunes ou moins jeunes, sans un système de santé et de sécurité sociale universel et gratuit, sans un régime de retraite qui donne d'égales chances à chacune pour une vie heureuse et une vie tout court — alors on a très exactement l'état de désastre annoncé que nous sommes en train de découvrir, d'éprouver à travers nos corps, ou celui, qui sait, d'un de nos très proches. Pourquoi « aller encore nous emmerder avec ces grèves » ? Parce que sans elles, ce sont des assassins à qui l'on dit : « Continuez à assassiner, toujours plus, ou du moins ce qu'il en

reste, notre corps social et solidaire. » Il ne pouvait hélas pas exister de meilleure preuve par les faits que cette tragique succession temporelle qui, à une « lutte perdue d'avance », fait suivre l'épreuve qui fait enfin voir pourquoi cette lutte a mérité d'être menée, face à un état de délabrement accumulé depuis des décennies.

De ma praxis, restreinte, locale

Voilà qui n'engage que moi, et que je signe. Ce recours n'est pas un cours, mais seulement ma parole singulière et parmi d'autres, critiquable. Donc, oui, un texte libre.

Mais je n'aurais pas pu y penser si je n'avais pas eu un cadre, un milieu, dans lequel trouver quelques repères, quelques outils de langage. Ce cadre, c'est qu'il existe, même précaire, un groupe d'étudiantes avec qui je travaille depuis quelques semaines.

Ces quelques semaines, je l'ai dit, ont été chamboulées, un gros bordel entre désorganisation amorphe et lutte courageuse. Qui a créé beaucoup de lien, mais aussi beaucoup de souffrance, je crois. Et je pense qu'avec ce texte, j'essaie à ma façon de « reprendre » cette souffrance, voire de « reprendre » les fils qui se sont brisés et défaits.

On ne peut pas vraiment dire que j'ai fait mon boulot, d'accueillir des groupes d'étudiantes comme j'aurais aimé pouvoir le faire. Il y a eu la grève, et j'ai toujours été clair de ma solidarité à son égard. Cela ne veut pas dire que toute ma subjectivité s'est retrouvée dans ce que j'ai pu constater. Entre autres, j'ai beaucoup entendu dire : « En temps de grève, il faut inventer des formes alternatives de faire cours », en gros pour pouvoir justifier le fait qu'à la fois on fait grève, et qu'à la fois on souhaite assurer une présence auprès des étudiants. C'est un souci que j'ai partagé (d'autres collègues enseignantes ont décidé de « ne pas faire cours », point — choix que je respecte).

Sauf qu'un cours alternatif restera toujours un cours. Ce n'est pas dans son contenu, ni dans sa forme, qu'un cours devient autre : c'est dans sa structure. Et s'il faut attendre une grève pour penser une alternative, et pire : si l'alternative peu ou prou va cesser quand la grève s'achèvera, alors on est dans la pire des hypocrisies, des irresponsabilités, ou des conservatismes (qui n'a jamais été l'apanage de la seule droite...). Si c'est dans sa structure qu'un cours cesse d'être un cours, pour être autre chose, alors cette structure ne peut que concerner le pouvoir *aussi*, et pas seulement le savoir. Ce pouvoir, c'est celui de librement décider des relations entre les praticiennes, entre les savoirs, les responsabilités dans la transmission ; mais le pouvoir, c'est aussi celui de désigner la valeur que produit le groupe, et sa marque « valide » qui, au-dehors, témoignera fidèlement de ce travail tout à la fois collectif et intime.

C'est pourquoi, quant à moi, depuis que je suis dans cette université, je n'ai jamais parlé de cours, je propose des moments de production coopérative : production d'une aire de discours et de savoir collective, mais aussi personnelle. Et c'est pour cela que je *propose* aux différents groupes, s'ils l'acceptent, de fonctionner sur le modèle des classes coopératives de pédagogie institutionnelle et de pédagogie Freinet, et d'organiser notre travail en vue de créer un journal, sur le modèle des journaux scolaires. Ce faisant, selon les principes du tâtonnement expérimental, des méthodes naturelles d'apprentissage et, somme toute, d'une forme embryonnaire de recherche subjectivement engagée, « l'objet du cours » devient l'objet d'une expérience, le souci d'une épreuve : le sujet dans l'acte éducatif, c'est la praticienne dans le fait d'éprouver la transmission d'un savoir, transmission multipolaire dans un champ où chacune, l'enseignante, mais pas seulement, est capable de transmettre à d'autres, et de se voir transmis par d'autres des savoirs, des désirs, des éclairs, issus d'une multiplicité de sources, d'origines, de mondes tous singuliers.

La forme idéale, dans ce cadre précis, qui peut être offerte à la parole de chaque sujet, prend trois figures : les groupes de parole libre tel que le Quoi de neuf, les groupes de décision et d'institutionnalisation des lois collectives tel que le conseil de coopérative, et l'élaboration de « textes libres ». D'autres formes et lieux accueillant, développant et faisant circuler les paroles, existent, que notre moment de travail trop bref ne permet pas d'expérimenter : autres institutions pédagogiques, mais aussi groupes de parole et d'analyse plus centrés sur des pratiques (sur le modèle des groupes d'élaboration monographique pratiqués par les groupes de pédagogie institutionnelle), établissement de correspondances avec d'autres milieux (étudiants, sociaux, professionnels, etc.), etc.

Le journal collectif est fait des libres textes de chaque sujet, de chacun des groupes que quelques-unes parmi nous ont tenu à former pour construire un discours collectif. Il est à la fois l'œuvre de notre production coopérative, et sa synecdoque — le résultat qui représente et symbolise l'intégralité du travail et de la vie qui ont mené jusqu'à lui. Et cette œuvre, comme toute œuvre de langage, n'est pas seulement une « application » : il est une *création* et fait à ce titre accéder notre travail libre, effectué dans le partage des pouvoirs et des responsabilités, à une dimension *poétique*, pas seulement poétique.

Je n'ai pas trouvé d'autre façon d'être fidèles, nous toutes, à l'énoncé de cette vacuole de temps et d'espace social estampillé : « Le sujet dans l'acte éducatif ».

Du sens d'un journal

Plus encore cette année que l'année passée, cette disposition de l'espace pédagogique de cet enseignement m'a paru la seule solution adéquate pour accueillir des personnes avec le degré le moins inexact de respect de leur opinion et de leur orientation — moi y compris.

Plus encore, le journal me semble être devenu une « feuille d'assertion », comme une feuille sur laquelle chacune peut venir déposer sa parole.

Ce journal m'a paru être également un lieu où pouvoir « rattraper le coup » sur d'autres plans d'enseignement, où j'ai clairement encore plus été défaillant dans mon accueil des collègues étudiantes. Ainsi, je devais travailler avec un groupe de dix étudiantes de Licence 1 autour de la « Philosophie de l'éducation », ce qui s'est révélé infaisable, et surtout, désormais, irrattrapable. J'ai proposé d'ouvrir l'espace du journal à ce groupe également ; il est fort possible que ce soit un effort qui vienne soit trop tard, soit de façon trop abstraite puisque nous n'avons jamais pu nous rencontrer « physiquement ». Cela demeurera quoi qu'il en soit un regret. Il est un second lieu où, par contre, j'espère pouvoir encore être présent, d'une autre façon : dans le mastère « Éducation tout au long de la vie », proposé par le laboratoire Experice, je suis en charge de deux séminaires, l'un en présentiel, l'autre à distance. Là encore, je propose que le journal des L2 s'ouvre à leurs productions pour qui le désirera.

ans la situation actuelle, le journal suit le même mouvement que tout ce que j'ai tenté d'exposer : il change d'âme. Son corps, fort maigre probablement, qui sera désormais le sien, nous allons toutefois essayer de le monter et le créer. Il sera maigre comme le désir. Mais il est le lieu où pouvoir accueillir ce que les collègues étudiantes, ou d'autres personnes, peuvent avoir le désir — ou l'angoisse — de déposer, exprimer, partager.

Je tiens à dire que, ailleurs, dans le cadre d'un autre lieu de transmission coopérative, d'autres journaux existent. C'est dans le Diplôme universitaire « Psychothérapie institutionnelle et psychiatrie de secteur », à Paris 7, entre autres avec mon copain Frank Drogoul, et toute l'équipe des copines avec qui, bon an mal an, on fait un journal. Les groupes du jeudi après-midi ont pu voir le premier numéro de ce Journal. Là aussi, peut-être, qui sait, il y aura matière à penser, au vu des traces qui vont s'y déposer.

MINUTES DES ÉCRITURES MARGINALES À NOS RENCONTRES EN VISIOCONFÉRENCE

Ce texte est la présentation du document figurant en première page du site www.sensetpraxis.fr, où sont déposées les vidéos des séminaires et moments de partage regroupés dans le projet général de la « coopérative d'écriture » ou CoopÉ.

Voici les discussions marginales qui, depuis septembre 2021 que nous utilisons Zoom, peuvent s'archiver automatiquement. Elles sont plusieurs lieux à la fois.

Un lieu périphérique de « notes en marge » précisant des références, orthographes, etc. qui arrivent dans l'espace principal de nos dialogues.

Un lieu pour faire travailler et déposer en silence nos questionnements, ce travail propre à l'écoute, à une certaine attention flottante qui ne doit pas inter-rompre la parole qui est en train de se partager, mais mérite de se déposer, soit pour les yeux d'autrui seulement, soit pour ne pas oublier d'y revenir ensuite (pas forcément durant la séance — mais pour cela, encore fallait-il le présent document, qui a tardé à venir, j'en suis navré).

Enfin, un lieu où l'écriture peut garder sa rigueur, son exigence, sans écraser la fragile mais vélocité articulation de la parole, en solo ou en groupe ; un lieu qui renverse, peut-être, en tout cas travaille, l'épistémè universitaire où l'écrit reste l'Idéal dominant, même quand les gens s'expriment oralement (pensons au côté guindé ou « bon élève » de combien de « communications », terme quasi-synecdochique...) : un lieu où l'écriture, sans céder sur son ordre et sa fonction, fout la paix à la parole et lui laisse ouverte la scène motrice sans pour autant l'abandonner, mais tout simplement en acceptant de se laisser prendre par sa dynamique, et dans sa dia-logique occuper une place logiquement seconde, modale, tel un accompagnement contrapunctique. Une autre petite variation dans nos recherches de polyphonie¹⁷.

Un autre tracé feuilleté de la matière, organisation et discours qui, comme le chemin machadien, s'est écrite en marchant...

Quelques informations concernant les modalités d'utilisation.

La présentation audiovisuelle de l'utilisation de ce document se trouve dans la séance 2022.04.22. Renforts d'écriture. Bidabad, Kanté, Mercier, Slimane. Quoi de neuf. Commencer d'écrire, fiches de lecture, nos visios. Aller en gros dans le dernier quart d'heure.

Quant aux titres des séances : 1. Petit rappel concernant la lecture de leurs titres à rallonge : ils donnent dans l'ordre les informations suivantes : Date. Cadre de travail (séminaire, diplôme, lieu). Nom(s) des principales intervenantes ou invitées. Les mots-clés de la séance. 2. En faisant « Control+clic » sur le titre des séances, vous arriverez sur la vidéo de la séance. J'ai repris les titres tels qu'ils figurent sur le site (les séances sont, presque toutes, accessibles sur la page https://www.sensetpraxis.fr/Seminaires_colloques/Travail_collectif).

Pour afficher le contenu de ces discussions marginales, cliquer sur le triangle noir en début de ligne. Recliquer dessus pour réduire le texte (sinon, ça fait long : nous sommes aussi bavards à l'écrit qu'à l'oral !).

Dans ces échanges, j'ai ôté les « messages directs » (en gros, quand la personne invitante — moi en l'occurrence — s'adresse à telle ou telle personne en privé), sauf quelques-uns qui me semblaient pouvoir intéresser soit la teneur intellectuelle, soit l'orientation éthique de la description. Articuler ambiance, tonalité et concept est fondamental pour laisser se former, immanent à son expérience, le dessin de notre aire de discours, de notre praxis.

¹⁷ Intéressant de voir combien chacune des phrases décrivant chaque lieu va croissant : mon écriture reprend toute sa façon dès lors qu'elle parle d'elle-même ; je repère bien là mon propre rapport à la prise de parole, de quelqu'un qui a beaucoup de mal à s'interrompre, à se limiter — et qui a trouvé dans ce dispositif voix/chat l'institutionnalisation propre à l'aider à soigner son problème propre (l'anglais désigne les « moulins à paroles » sous l'idiomatisme *chatter box*...). La fonction thérapeutique, pédagogique, d'un lieu, c'est à hauteur de lieu qu'elle fonctionne ; elle peut aider le sujet, à la condition que ce dernier ait le désir de véritablement s'en saisir. S'en saisir, en être saisi : efficacité à hauteur de milieu, de praxis, qui travaille la valeur de l'être à travers l'épreuve du faire, et du dire. Chaque petite occasion de mettre en place un dispositif mérite description, précise, de sa vertu efficace, de sa fonction. Chaque outil porte en lui une pertinence, une orientation éthique, mais à la seule condition que cela fasse du sens pour le sujet qui apprend à s'en saisir et tâtonne sa mise au point. Faire, dire, être : sans le passage permanent entre ces trois plans de présence, de coprésence, au monde et aux autres, nulle production d'une valeur, nulle praxis, nulle existence.

Cela dit, côté sobriété parolière, j'ai encore du boulot...

Chacune des personnes citées peut à tout moment me demander d'ôter une intervention, ce que je ferai immédiatement — c'est la même ligne que pour la publicisation des vidéos. Nous sommes dans une conception de la recherche comme ouverture radicale a priori : les séminaires sont une chose, une aire d'échanges privilégiée, de confiance et de confidentialité ; pour peu qu'ait été signifié par le groupe présent l'accord pour la publicisation, l'enregistrement peut prendre sa place dans mon/notre site. Mais évidemment, il n'y a aucun automatisme dans le passage entre l'un et l'autre statuts, bien distincts alors qu'il s'agit de la même matière : notre groupe, et la possibilité de son visionnage ou de son audition (possibilité de rattrapage par les absentes, « présence sur fond d'absence », mais aussi possibilité de diffusion, infusion, dans des ailleurs totalement imprévisibles). Sinon, ce seraient deux lieux identiques, donc il n'y aurait aucun écart signifiant entre ces deux moments de notre travail, donc aucune augmentation ou variation de la valeur dans son passage entre l'un et l'autre de ces lieux. Pour indication, cette année, la situation d'un écart nécessaire s'est présentée une fois : là, nous avons vu l'importance d'avoir prévu un tel possible institutionnel — et d'avoir tenu bon sur la souplesse et l'exigence de sa décision groupale (autrement dit : « Tout le pouvoir au Conseil »...).

COURRIEL À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

DU 13 OCTOBRE 2020

Chère Bezunesh,

Je vous prie, tout autour de ce courriel, de bien vouloir excuser le retard et le « dernier moment » où je vous écris. Les dix derniers jours ont été particulièrement chaotiques pour tout un tas de raisons, tant professionnelles que familiales. Ce n'est pas une excuse, et je sais que je dois être loin d'être le plus surchargé de tâches en ce moment...

Je tenais à vous informer de mon absence lors de la journée de mercredi. Trop d'imprévus s'accumulent, et j'ai par ailleurs, fixé depuis juin, un important rendez-vous avec l'équipe du DU de « psychothérapie institutionnelle et psychiatrie de secteur » qui sera le premier, et probablement le seul, moment de retrouvailles avec un groupe de praticiens hospitaliers qui ressent un grand besoin de renouer un contact réel, dans deux années de grande souffrance.

Par ailleurs, il se trouve que cette année, Experice a décidé d'une « année blanche » en ce qui concerne les postulations à des demandes de contrats doctoraux. Mon absence m'a donc semblée n'être pas *trop* dommageable, même si je sais que ces moments sont des occasions de rencontre au sein de notre École.

Cela étant, et sans nullement confondre mon absence, personnelle, et les enjeux, collectifs, de ces contrats, je me permets au moins d'apporter, faute de mieux, ce courrier à la réflexion générale que, je pense, il serait bon que l'université engage au sujet de ce mode de financement de la recherche. Je précise que je parle ici à titre personnel, sans engager la position des collègues membres de l'équipe d'Experice.

Il est compréhensible que l'université ait des choix à faire dans le financement des thèses ; c'est financier, logique et, dans une certaine mesure, c'est légitime.

Toutefois, comme je l'ai écrit à l'hiver, dans une tribune co-écrite avec Jean-Louis Itten, cet argent est là. Sa quantité est secondaire à mes yeux, car je n'ai aucun pouvoir d'en décider. D'autres instances, elles, peuvent infléchir sur cette question, et je leur délègue, par mon vote, mon pouvoir en la matière. mon action quotidienne modeste peut les aider ensuite — à condition que ce ne soit pas en « appliquant » une conception du travail et de l'humain que soudain je verrais s'imposer et que je ne partagerais pas.

Bref, cette masse d'argent, tout dépend de la façon dont on l'emploie : les moyens donnent sens aux fins, et pas l'inverse.

Et ce que je vois, c'est que l'on reproduit, avec cette sélection de contrats doctoraux, une logique de la concurrence et de l'évaluationnisme. Et ce, à l'échelle pourtant humaine des Écoles, suffisamment restreinte pour que nous nous connaissions et nous reconnaissons, les unes aux autres, une légitimité à librement décider de ce que chaque laboratoire fait de notre argent. Nous reproduisons en plus petit la logique concurrentielle de « montrer patte blanche », de « préparer nos poulains » pour qu'ils gagnent la course à tout prix — vu que ce prix est tout ce qui permet, raréfié année après année, à des précaires de survivre dans un métier de plus en plus douloureux.

Je peux envisager un moment de partage, sans enjeux de carotte ou de bâton à la fin de la journée, afin de prendre connaissance entre nous des différents champs de recherche des différents laboratoires. En revanche je ne peux faire semblant de maintenir ce nécessaire et réel intérêt « désintéressé », « intellectuel », tout en me sentant juge et partie dans l'attribution d'un avantage

pour tel ou tel, en sachant qu'il y va de l'avenir matériel, de nourriture ou de logement, pour de jeunes doctorants qui doivent d'abord penser à leur ventre et à leur famille.

Qui plus est, et là j'en reviens au principe, nous sommes, avec cette concurrence appliquée dans les lieux pourtant les plus collégiaux, dans une reconduction d'une logique de la « compétence », du « projet » ; on peut tenir ensuite le discours politique ou syndical qu'on voudra, c'est un fait. À cela, j'oppose la conception que je me fais de la pertinence : nous avons un *métier*. Ce métier est précisément fait pour assurer une confiance qui ne s'humilie pas aux cadences managériales, aux logiques désintégratrices de tout ce qui peut faire communauté. Si mes collègues juristes ou géographes estiment que tel projet mérite d'être soutenu, alors de quel droit viendrais-je m'y opposer ? Cela ne signifie pas une absence de vérification, d'évaluation : dans l'après coup, tout simplement dans l'ouverture collégiale des soutenances. Mais pas cette course de chevaux, moment plus ou moins sadique et régressif où passent sur le grill de jeunes collègues et pairs, réduits à des performances comme dans une logique entrepreneuriale. C'est une conception de l'université que je réproouve : je l'écris, je l'assume, il est légitime que je l'assume dans mes positionnements collégiaux.

Partant, que proposer ? Je l'ai dit, je ne cherche pas à poser la question : « Comment faire pour avoir plus d'argent ? » — je serais prêt évidemment à l'envisager, elle est cruciale ! Je réponds à la question : « Comment assurer une égalité de droits, et surtout réinstaller une sécurité et une accalmie par une planification sereine des moyens ? »

Dans l'état donné de nos finances, et au prorata des inscriptions doctorales, chaque laboratoire a droit à tant de contrats par session. Par exemple, je sais qu'Experice est un « petit » laboratoire : je trouverai légitime qu'il n'ait pas accès au même nombre de contrats qu'un laboratoire qui inscrirait trois fois plus de thèses. Mais si nous savons que, par exemple, en gros, nous avons un contrat doctoral tous les trois ou cinq ans, alors nous savons à quoi nous en tenir. Au moins, nous ne faisons pas d'hypothèses ruinant nos énergies, renforçant nos déceptions, voire nos rancœurs, et nous passons nos vies professionnelles à autre chose. Nous construisons sérieusement, même dans un périmètre réduit, nos projets concrets. La collégialité de l'ED peut faire confiance à un laboratoire sur le choix de ses attributions de contrat, tout de même.

J'ai parlé de prorata des inscriptions. Je précise quelques critères : des thèses dûment menées à soutenance, et une soutenance crédible, peu important le nombre d'années que cela a pris. Chacun de ces critères me semble important. Mais d'autres critères peuvent jouer, auxquels je ne pense pas.

Une précision qui va de soi, mais qui va mieux en étant dite : Mes propos ne signifient pas que je critique la valeur des sujets de recherche choisis dans la procédure actuelle, ni de leurs autrices ; de même, je ne vise également en rien la probité et la sincère et légitime exigence des personnes siégeant à ce comité. Ce que je vise, c'est la logique d'une situation qui, quoi qu'en veuille notre conscience, est perverse dans sa nature même (à condition qu'on trouve perverse l'application de l'idéologie concurrentielle — car c'est une idéologie — dans le cadre des humanités et du service public universel de la recherche et de l'éducation). Cet effet pervers, nous le savons toutes, est l'homogénéisation et le formatage des projets, qui ont à prouver leur « performance », leur « crédibilité ». À ce sujet, j'ai été (heureusement) surpris d'entendre ce constat être partagé par notre interlocuteur lors d'une discussion que Pascal Nicolas-Le Strat et moi-même avons engagée avec la VP de la Recherche en septembre.

Je prends le cas d'Experice. (Avant tout, et une bonne fois pour toutes : je ne me ferai pas l'avocat de la part du diable, je sais la réputation que notre laboratoire a pu avoir de par le passé, et peut-être jusqu'à récemment. Je n'y reviens pas, ce n'est pas à moi de le faire, et je parle de l'équipe que je connais, aujourd'hui et depuis que je suis présent à Paris 8. Et même pour être clair, je peux entendre qu'il a pu y avoir des candidats proposés par Experice à ces contrats doctoraux dont la prestation, tout simplement, n'a pas été à la hauteur — ce qui ne signifie en rien que la valeur de leur recherche soit, remise dans un cours calme et sans jugement, un seul instant remise en question à mes yeux.)

Cela étant dit, la production intellectuelle d'Experice évolue sur un plan assurément marginal. Et cela n'a rien d'une excuse, d'un point faible, d'une gêne, et encore moins d'une fierté donneuse de leçons :

c'est une revendication pleine, ni plus ni moins. Et au nom de cet ethos partagé et longuement construit, je ne peux accepter cette idée d'entrer « dans la course » d'une telle logique concurrentielle, au prix de céder sur ce qui fait à nos yeux l'éthique de la recherche. Nombre de nos thèses, dans leur sujet, dans leur méthode, dans leur éthique, et dans l'origine socio-professionnelle des doctorantes, sont clairement aux antipodes de ce qui constitue le « plein champ » des critères de sélectivité des sciences dites expérimentales (et encore plus les sciences lorgnant vers une légitimité systématique/universelle). Cela ne signifie pas que ces thèses n'ont aucune rationalité, ni puissance de théorisation, ou puissance de changement dans les praxis où elles installent leur travail d'élaboration et enracinent leur pertinence. Je tiens au contraire que c'est au nom de cette marginalité, non pas cultivée par goût de l'originalité, ni conservée par paresse institutionnelle, mais *assumée* au nom de notre fidélité aux humains avec qui (et pas sur qui) nous travaillons, qu'un laboratoire comme Experice existe.

Il en va d'une écologie de la pensée : même les langues et les cultures les plus minimes ont le droit d'avoir leur légitime et fertile lopin de liberté et de puissance. Or dans la logique des contrats doctoraux, que peut faire l'équipe d'Experice si elle « joue le jeu » : trier parmi ses doctorantes celle qui saura le mieux montrer patte-blanche. Coacher l'heureuse élue, la « préparer » — la formater. Et tendanciellement, nous savons qu'une telle logique en viendra à élaguer insidieusement et peu à peu, dans notre propre écosystème, les pousses les plus « bizarres » (au sens baroque), mais porteuses des fruits les plus rares, et c'est ainsi que sans aucune méchanceté ni complotisme, une aire de pensée aura renoncé à sa liberté pourtant brandie comme un droit aux frontons des universités.

J'ai parlé d'Experice car je parle de ce que je connais. Je ne tiens nullement à « emphatiser » en quoi que ce soit ce laboratoire, dans lequel je suis pourtant heureux d'avoir rencontré une qualité humaine que je tiens pour une chance. Je suis sûr que les autres laboratoires qui constituent notre École ont, eux aussi, leur part de singularité, irréductible à la logique générale qui abrase tout ce qui n'entre pas dans ses cases particularisantes. Je serai heureux de les connaître mieux — mais pas dans un concours de bestiaux.

Mes propos, qui n'engagent que moi, n'ont évidemment aucun caractère de confidentialité.

Il est possible que j'aie écrit des naïvetés, que « tout le monde sait ». Cela ne m'émouvrait pas outre mesure. Mais dans ce cas, mon impression empirerait encore, car que vaut un savoir de ce qui ne va pas, sans la volonté de changer cela ?

Voilà. Je ne pourrai être des vôtres demain, et vous prie, chère Bezunesh, de présenter mes excuses à nos collègues pour cela. Mais je tenais à prendre ce moment de partage avec vous. Au fond, c'est un apport que je trouve plus proportionné à mes capacités, à ma sphère limitée de compétence.

Bien amicalement,
Pierre

COURRIEL À ARNAUD REGNAULT
DU 22 OCTOBRE 2020
AU SUJET DE L'APPORT D'EXPERICE
DANS LE CADRE D'ERUA (EUROPEAN REFORM
UNIVERSITIES ALLIANCE)

Nota Bene. Plus que jamais, ce courriel est « tout sauf du marbre ». Il s'agissait pour moi, dans l'urgence, de faire un point sur les éléments de pertinence portés, de facto, par Experice. J'ai tenté de pointer tout ce dont j'ai connaissance parmi les différentes compétences de chacune d'entre nous. J'ai sans doute omis des choses, qui sait des gens : j'en serais le plus chagriné, aussi n'hésitez pas à me le faire savoir.

Cher Arnaud,

Je sais, j'ai dépassé les délais. J'ai tenté de broser un tableau d'Experice qui donne à voir l'étendue, à la fois modeste mais réelle, de ce que nous essayons de faire, en matière de pratique critique de la recherche et de l'enseignement.

J'ai sans doute « dépassé » la commande que vous m'avez faite ; cela m'a toutefois semblé important, pour que, dans notre discussion institutionnelle, et notre dialogue collégial, Experice puisse « prendre corps ».

Je n'ai hélas pas été en mesure de faire « réviser » cette version par mes collègues, car je m'étais engagé auprès de vous pour cette date de mercredi. Je me ferai taper sur les doigts par le reste de l'équipe, j'en prends le risque. Sachez en tout cas que la présentation que je fais de notre champ de travail n'engage donc que moi (si je dis des bêtises), mais tente de tenir compte de ce que chacune des personnes qui constitue notre collégialité a apporté. Je mets en copie les personnes qui ont participé de la réflexion autour de cette rédaction, ce dont je les remercie.

Ce texte (qui pourra donc être amendé), constitue une « base » pour ensuite aller plus loin, dans la discussion.

Enfin, je rappelle que je « mets tout au féminin » : rétif à l'écriture inclusive pour des raisons d'esthétique de la langue (je fus jadis stylisticien...), mais pas plus machiste qu'un.e autre, c'est la seule façon que j'aie trouvée pour mettre mes pratiques scripturaires en accord avec mes idées et mes goûts...

Bien amicalement,
Pierre

Experice, ou une certaine expérimentation de la recherche

Experice est un laboratoire interuniversitaire, rassemblant deux équipes, la nôtre (Paris 8/Pau) et celle de Paris 13. Notre laboratoire est ancrée dans les sciences de l'éducation, mais essentiellement dans ses aspects transversaux, informels et non formels. Nous n'allons ici engager que l'Équipe d'accueil de Paris 8 (et Pau), ÉA2971 intégrée à l'École doctorale « Sciences sociales ». Et, parmi cette équipe, que les collègues susceptibles de se sentir concernés par les enjeux du réseau Erua. Concrètement, que signifie l'*engagement*, subjectif et intellectuel, de nos pratiques de recherche, d'enseignement et d'action ?

I. Voies de cheminement de l'équipe

Notre Équipe d'accueil est ouverte sur les sciences humaines (c'est-à-dire sociales, anthropologiques, psychiques et cliniques). Elle est fondamentalement interdisciplinaire. Y sont représentées des approches de clinique et d'analyse institutionnelles (psychanalyse, psychiatrie, pédagogie : Valentin Schaepelynck, Florent Gabarron), d'anthropologie de l'enfance (Gladys Chicharro), de sociologie de l'intervention (Pascal Nicolas-Le Strat, Fabien Granjon, Françoise Laot), des phénomènes interculturels et multilingues (autour de la didactique des langues : Anthippi Potolia, Nicole Blondeau, Delphine Leroy, Pascale Prax-Dubois), des mouvements de santé et de pédagogie émancipatrices (Jacqueline Descarpentries, Olivier Francomme), d'une approche pragmatique et sémiotique des langages (narrativité (Martine Morisse), musicalité et articulation des logiques et langages avec les problématiques politiques, sociales et cliniques (Francis Lesourd, Pierre Johan Laffitte), pratiques des nouvelles technologies (Mônica Macedo)).

Aux niveaux doctoral et masterant (parcours « Éducation tout au long de la vie » du mastère de sciences de l'éducation), est favorisée une méthodologie de la recherche-action et de l'engagement subjectif et éthique de la chercheuse dans son travail (journal de terrain, analyse réflexive permanente, co-construction des discours avec, et non sur, les actrices ou les terrains).

II. D'un certain engagement

En effet, ce n'est pas tant dans les « objets » de ses recherche qu'Experice trouve sa singularité, que dans l'engagement de cette recherche dans les praxis concrètes.

Ces praxis se situent dans les champs éducatif et pédagogiques, et reliés (travail social, soin, psychiatrie, interventions urbaine, culturelle, artistique, politique, etc.). Le processus de recherche-action constitue une forme particulièrement expérimentée, à travers plusieurs modalités selon les approches des collègues (sociologie, pédagogie, philosophie, etc.). Ces recherches se déroulent dans une interaction permanente avec les logiques quotidiennes des milieux : milieux sociaux, communautés de vie ou de travail, etc.

Géographiquement, ces champs se trouvent autant dans l'entourage proche — le département, la région (travail avec des villes du département de Delphine Leroy et Pascal Nicolas-Le Strat, et de ce dernier avec un projet de réhabilitation d'un quartier populaire de Dunkerque) —, que national ou international (européen, continents africain, asiatique et sud-américain — projet Luci (« L'Université coopérative internationale », cofondée par Experice, accord international de coopération dans le champ de la santé et de l'éducation émancipatrices), Doctoriales de Dakar en 2019, co-organisées par deux membres d'Experice, Delphine Leroy et Jacqueline Descarpentries). Les échelles de ces terrains peuvent varier, mais jamais n'est oublié la dimension restreinte des praxis, condition sine qua non pour des rencontres qui, subjectivement, engagent toutes les personnes concernées par la recherche.

Historiquement, cette intervention de la recherche dans le champ social (au sens large) s'est faite à travers plusieurs formes (qui ne font pas l'intégralité, de loin, de la diversité de nos champs et pratiques de recherche). Initial, le mouvement d'analyse institutionnelle est né dans le département de sciences de l'éducation de Vincennes, dont Experice est l'émanation et, à ce jour, l'héritier direct. Actuellement, cet aspect se développe surtout à travers une clinique d'orientation psychothérapeutique, tant dans le domaine de la psychiatrie que du travail social, que pédagogique — dans le tissu francilien, mais également au-delà, en France, en Europe et à l'étranger. Ainsi, plusieurs membres d'Experice participent à des équipes répondant à des appels d'offre ANR (projet Luci) ou européens (Horizon 2020, Erasmus +, etc.) concernant les stratégies de santé et d'éducation critiques pour faire face à la crise sanitaire du Covid (en lien entre autres avec les Universités de Coimbra et du Péloponnèse).

III. La transmission, dialectique naturelle de la recherche : de l'enseignement et de la pédagogie à l'université

Par ailleurs, l'éducation populaire a toujours constitué une orientation majeure : non seulement de nos objets de recherche (historique, sociale, pédagogique), mais de notre idéal de travail universitaire. Ainsi, nombre de nos dispositifs d'accueil d'étudiants sont directement inspirés des pratiques d'éducation populaire qui ont, à toute génération, constitué un fond permanent de notre équipe. Jean-

Louis Le Grand, Christian Verrier, et d'autres, ont été des artisans importants d'une université populaire, et coopérative (dans un idéal proche de celui d'Henri Desroches).

Conséquence naturelle, nous ne distinguons pas nos enseignements de nos recherches ; et nombre de ces enseignements sont pris dans un processus expérimental : organisations des enseignements comme moments de production collective (journaux, vidéos, etc.), de « classes coopératives », de séminaires « en marchant », etc. Ces enseignements (séminaires doctoraux compris) sont autogérés, assez souvent, en tout cas dès que les praticiennes en témoignent et le désir, et la volonté. Je ne développe pas cet aspect, mais il est crucial (je signale en particulier le rôle des directrices de licence, dont je n'ai pas les noms exacts en cet instant, ainsi que de Gladys Chicharro et Valentin Schaepelynck pour le mastère en présentiel, et et Martine Morisse et Francis Lesourd pour l'IED — d'ailleurs jadis fondé par Christian Verrier, important expérimentateur en matière de coopération et de nouvelles technologies)

Quant à la question des évaluations, cela constitue également un champ d'expérimentation tout à fait important pour « aseptiser » la relation au savoir et à sa transmission. Dans cette optique là encore, Experice se pose comme l'héritier farouche de ce que fut Vincennes « avant »...

Enfin, il est à noter plusieurs expérimentations enseignantes nées durant la période du Covid, et qui ont mis en lumière, à la faveur de cette situation extra-ordinaire, l'efficacité de nos pratiques ordinaires (coopération, dialogue, groupes de parole et d'analyse de pratiques, etc.) : nombre d'étudiants de mastère ont dit avoir évité l'abandon définitif grâce à ces pratiques mises en place — et en cours d'analyse dans le cadre de projets de recherche (dont certains postulant à des projets de financement européen ou ANR).

Cette expérimentation pédagogique est liée en particulier à l'importance, historique, de la pédagogie institutionnelle et plus largement des pédagogies émancipatrices (coopératives, autogestionnaires, et autres) dans le champ d'Experice.

IV. Plusieurs épistémologies, une orientation éthique

Si l'on devait tirer une transversale à travers ces différents plans où Experice existe, on pourrait dire que la recherche et sa raison d'être naît des praxis elles-mêmes : ce n'est pas nous qui venons le poser a priori *sur* ces « terrains », « populations », « objets ». C'est même une dynamique totalement à rebours de cela. Comment arrivons-nous à la mettre en œuvre ?

Aujourd'hui, trois types de travaux peuvent se repérer dans Experice, et c'est leur synergie qui fait, à nos yeux, la nécessité de maintenir l'équilibre précaire, et restreint, de notre équipe.

Il y a tout d'abord une part, commune à nombre de nos séminaires de recherche, qui est fondée sur une méthodologie entrant dans la logique des sciences expérimentales. C'est la part, somme toute, la plus traditionnelle d'Experice, à laquelle nous sommes attachées.

Une autre part de nos travaux revendique la recherche comme praxis, c'est-à-dire qu'une telle conception de la recherche tient à conserver une relation de parité et d'absence totale de surplomb vis-à-vis des praxis qu'elle rencontre (et ne se contente pas d'observer). La recherche comme praxis rencontrant d'autres praxis, et faisant naître de cette rencontre une nouvelle praxis : cela signifie que le savoir qui naît à ce point précis ne peut penser sa méthode de façon a priori, comme une application de méthodes pré-pensées, maîtrisées disciplinairement par la seule sphère académique, auto-proclamée scientifique. La pertinence du discours produit, se fonde dans la structuration d'une théorie née de la praxis elle-même. Ce discours est porteur de sa propre épistémologie, et c'est lui qui est défendu dans des discours où « praticiens » et « chercheurs » sont co-auteurs.

Enfin, plusieurs séminaires se font par une immersion de plus en plus fréquente, voire totale, dans des lieux où vie et recherche sont indissociablement mêlées. Ainsi, le séminaire créé par Pascal Nicolas-Le Strat, outre le fait d'être intimement lié aux Fabriques de sociologie, est de plus en plus excentré par rapport au lieu universitaire lui-même, et pratique la recherche et l'élaboration collective dans les lieux mêmes où des collectifs citoyens, associatifs ou professionnels s'emparent de nos outils méthodologiques et conceptuels et les métissent avec leurs propres productions théoriques, pratiques et méthodologiques. Le séminaire « Praxis de la recherche », créé par Jacqueline Descarpentries et son équipe, et qu'a rejoint Pierre Johan Laffitte, a pris la dynamique d'un tiers-lieu où s'expérimentent, au

fur et à mesure des besoins et urgences des membres, des dispositifs de coopération et d'accompagnement. Il est à noter que ces dynamiques ouvertement centrifuges vis-à-vis du milieu académique ne nient en rien notre pleine intégration dans la vie universitaire. Ainsi, les deux séminaires cités sont ils accueillis par le Campus Condorcet depuis l'an dernier (le projet « Territoires en expériences » a été l'un des tous premiers de Paris 8 à investir ce lieu interuniversitaire).

Une part importante de notre production doctorale, voire masterante, consiste à renseigner le processus et le vécu de cette praxis de la recherche, dans le but avoué non seulement de renseigner, mais de construire les cadres épistémologiques qui rendent compte de la logique de nos approches. Nous voyons dans cette exigence le nécessaire fondement à notre volonté d'expérimentation enseignante, de recherche et de clinique : nous sommes conscients d'accueillir et de porter des projets souvent hors des cadres attendus de la recherche en sciences humaines expérimentales, mais qui n'en sont pas moins à nos yeux porteurs d'une richesse théorique et intellectuelle, et nous devons rendre lisible, et jugeable par nos pairs, cette *épistémè singulière*. En effet, ce qui caractérise le champ de notre recherche conçue comme rencontre, c'est une logique non pas déductive, appliquant (ou affinant) des lois générales sur des cas particuliers (sort réservé au réel pour produire des sciences prédictives, statistiques, systématiques) : mais une logique abductive, logique vague (Charles Sander Peirce), permettant de lire le réel non plus comme ensemble repéré de particularités, mais comme champ potentiel de singularités.

Tenir bon sur ces singularités, c'est le telos tant éthique qu'épistémologique de nos recherches dans leur alliance avec les praxis qu'elles rencontrent. C'est construire et promouvoir l'articulation, dans cette rencontre, entre l'engagement subjectif de la chercheuse et l'engagement politique coconstruit avec l'ensemble des autres subjectivités (tout aussi productrices de pertinence que la praxis de la recherche).

V. Ne rien dire que nous n'essayions de faire

Ce but, comment le mettre en œuvre concrètement, dans nos pratiques universitaires ? C'est ici qu'il faut insister avant tout sur l'embranchement de nos postulats épistémologiques sur l'organisation de notre équipe.

1. L'essai d'une coopération

Une orientation anime l'ensemble de nos travaux, que j'appellerai quant à moi « coopérative » (le mot n'est pas utilisé par tous, mais son orientation n'a rebuté personne à ce jour). Cette inspiration est issue tant des essais de coopératives universitaires et d'éducation populaire, déjà évoqués, que de la tradition des coopératives, pédagogiques (pédagogies nouvelles, pédagogies émancipatrices des « Suds » épistémologiques) et autres (ouvrières, paysannes, psychiatriques, associatives, etc.). La plupart des recherches décrites ci-dessus, sont pensées de fait comme des co-constructions de discours et de penser avec les actrices (personnelles ou groupales).

Mais la coopération constitue également une boussole dans l'organisation de notre équipe. À la fonction de direction, nul statut collé à un seul nom, mais une co-direction, assumée comme telle, et qui est venue officialiser, tard, une pratique en œuvre depuis cinq ans, où cette place n'implique aucune hiérarchie, mais seulement une chambre d'enregistrement des décisions soit collégiales, soit personnelles. Une telle pratique se marque dans une totale transparence de fonctionnement financier et administratif, selon des règles connues de toutes, et une confiance accordée aux décisions exprimées par les collègues, au nom de leur *métier* (mais non sans une possibilité, à tout instant, d'une fonction de vérification et d'estimation a posteriori des résultats d'une telle confiance a priori).

À l'échelle interuniversitaire du laboratoire Experice, l'ensemble de notre Équipe d'accueil s'est prononcée en faveur d'un fonctionnement sous forme d'une assemblée permanente dans laquelle tout membre (y compris les doctorantes et les masterantes) de notre communauté est libre et égal dans sa participation aux discussions et aux prises de décision. C'est une façon de nier, non pas les fonctions (responsabilités collectives vis-à-vis de la communauté universitaire), mais les effets pervers des statuts et hiérarchies, effets tant humains qu'intellectuels (privation du pouvoir, toujours plus ou moins coagulé aux relations de savoir, quoi qu'on en dise).

Cette notion de confiance et de coopération nous semble devoir être poussée à sa limite (et pas plus), et se positionner au sein de son environnement immédiat (École doctorale, services de la recherche de notre université). Ainsi, par exemple, elle doit questionner les conditions concrètes, financières et politiques de la gestion de la recherche. En particulier, sans contester les cadres globaux et communs à l'université en matière d'attribution de contrats doctoraux, à travers plusieurs textes et moments de discussion, nous avons proposé des pistes pour lutter contre les effets délétères de la logique compétitive, qui engendre uniformisation et auto-censure, et donc abrasement de tout projet, pas même hétérodoxe, mais tout simplement hétérogène — *singulier*.

2. De la coopération dans la fonction de direction de recherche

Cet idéal conduit également certaines parmi nous à réfléchir aux questions de direction de travaux de recherche, tant masterants que doctoraux. Permettre une circulation de la subjectivité de chaque doctorante parmi les différentes perspectives de l'équipe autorise une triple plus-value à nos yeux : la transmission de l'esprit transdisciplinaire de l'équipe tout en mettant la doctorante en contact avec l'exigence de chacune d'entre nous ; l'instauration, avec le naturel d'un fonctionnement volontairement *ordinaire* et banalisé, d'un véritable décollage de la relation duelle, exclusive et potentiellement étouffante ; d'où la possibilité de remettre en question les logiques « expertes » des comités de suivi qui, malgré leur visée initiale et louable, tendent inévitablement à devenir un rouage supplémentaire de l'asphyxie de nos métiers en termes d'énergie et de temps, et de reproduction d'une structure de surveillance réciproque.

Cette coopération, nous souhaitons en faire une procédure expérimentale au sein de notre équipe, afin d'aller au-delà de la seule co-direction doctorale ou masterante (déjà vertueuse à bien des égards, nous l'avons noté pour plusieurs travaux menés à soutenance).

Nous souhaitons également expérimenter cette coopération directoriale dans différents projets de coopération avec nos partenaires (monde associatif, citoyen, professionnel). Et ce, tant dans le tissu urbain et régional proche, qu'à l'échelle internationale. Ainsi, dans le cadre de Luci (L'Université coopérative internationale), la coopération vise à devenir un socle non seulement de méthode, mais d'épistémologie : ce que nous appelons un « chercheur collectif coopératif » (Olivier Francomme). C'est ce qui se crée en particulier avec la recherche, à mi-chemin entre France (Élise Bourdin, Valérie Thomas), Colombie (Andrea Quintana), Paraguay (Gissel Maidana) et Sénégal (Farba Diouf).

La coopération vise également à permettre une éthique du partage des savoirs et des pouvoirs au sein des différents projets interuniversitaires, internationaux, dans lesquels sont engagés plusieurs projets menés par Experice. C'est le cas avec une demande, issus de collègues nigériens, d'aide à la co-construction d'une école doctorale à Niamey (demande née à l'occasion des Doctoriales de Dakar — cf. plus haut).

3. Des lieux d'écriture dans Experice

Cette perspective, qui fait dépendre la coopération de l'hétérogénéité de nos différents champs, et de la circulation entre eux, trouve un terrain particulièrement important dans le champ de l'écriture et de sa diffusion. La vie intellectuelle d'Experice est liée à plusieurs lieux de publication et de partage. De fait, un esprit de partage de la fonction directoriale et éditoriale, de formation d'un « commun », a donné naissance à la revue *Agencements*, dont l'exigence est maintenue par une équipe incluant essentiellement des doctorantes et masterantes. Nous considérons que cette revue est l'un des lieux majeurs de publication et de partage du savoir produit par Experice et son écosystème humain, intellectuelle et social. Une démultiplication des formes « informelles », c'est-à-dire singulières, de l'écriture et surtout de son partage, constituent un champ d'étude (et de production), autour en particulier des « acazines », fanzines en tant qu'outils et supports de recherche et de présence agissante dans la cité (Pascal Nicolas-Le Strat). Historiquement, la revue *Pratiques de formation* a produit de nombreux textes, et une reprise de cette publication est à envisager ; d'autres revues sont proches de notre laboratoire (*Chimères*, *Le Polygraphe*, etc.), ainsi que des maisons d'édition (Éditions du Commun, Éditions d'Une, etc.). En cours, il faut également noter un projet patrimonial mené par

Marys Hertimans, avec entre autres Françoise Laot, visant à constituer un fonds d'archives d'autrices contemporaines de BD.

Conclusion. Pour une écologie de la recherche

Conserver les « niches écologiques » nécessaires à la survie d'une hétérogénéité de la pensée en actes (et parmi elle, la recherche), et surtout à la préservation de ses sources et écosystèmes par définition fragiles, et dans l'époque actuelle hyper-fragilisés, telle est la nécessité qui nous semble sous-tendre nombre de nos actions, prises de positions, et productions discursives et théoriques.

Ainsi, la remise en question des « allants-de-soi » académiques de notre praxis de recherche se fait sur plusieurs plans, qui nous semblent absolument indissociables : mais une fois constaté cette condition, il est impossible d'en revenir à sa recherche « comme si de rien n'était » ; la position d'une Équipe de recherche ne consiste pas (ou pas seulement) à transformer cette impossibilité en transfert sur le plan d'une revendication politique ou syndicale, elle consiste avant tout à la *penser*, et à penser les conditions critiques, logiques, épistémologiques, pédagogiques et éthiques de son désamorçage, et de son dépassement. Et de les assumer. Et de partager nos « tâtonnements expérimentaux » (Célestin Freinet) avec d'autres praticiennes, de quelque pays, de quelque université ou de quelque praxis que ce soit. C'est là notre seul espoir raisonnable...

Pierre Johan Laffitte

TISSER LES LIEUX

LOGIQUE, PRODUCTION ET TRANSMISSION DES PRAXIS, DES DISCOURS ET DES LANGAGES

Juin 2021

Propositions de Pierre Johan Laffitte dans le cadre de *Territoires en expérience(s)* pour un lieu de travail coopératif, à partir d'expériences dans les champs pédagogiques, psychiatriques et artistiques.

pilaffitte@almageste.net

www.sensetpraxis.fr

Ces propositions sont portées également, et entre autres, par Olivier Francomme, enseignant à l'Inspe de Beauvais (Université de Picardie-Jules Verne), chercheur à Experice, membre de l'Icem (Institut coopératif de l'Éducation nouvelle — pédagogie Freinet) et de la Fimem (Fédération internationale des mouvements d'École moderne).

olivier.francomme@u-picardie.fr

I. AVANT TOUT, CONCRÈTEMENT : UN LIEU DE TRAVAIL COOPÉRATIF DEUX BUTS CONCRETS, UN PRINCIPE D'ORGANISATION

- Mettre en place, suivre et enquêter des coopérations concrètes, dont des projets de recherche-action :
 - o Dans différents champs :
 - En pédagogies coopératives : Icem (Institut coopératif de l'École moderne — pédagogie Freinet, France), Fimem (Fédération internationale des mouvements de l'École moderne — dont la Grèce et la Chine), Aprene (Calandretas, bilinguisme immersif, pédagogie institutionnelle), Coopérer pour un Autre Lycée (Tours, pédagogie et psychothérapie institutionnelles).
 - En psychothérapie institutionnelle : La Trame (Saint-Denis), Art & Motion (Elne, art-thérapie), éventuellement Côte d'Ivoire, etc. — à lier avec un autre lieu d'Experice : le chantier « Questions d'analyse institutionnelle » mis en place par Florent Gabarron-Garcia, Valentin Schaepelynck et moi-même, et qui commence le 10 septembre 2020 après-midi¹⁸.
 - En écologie linguistique et culturelle (Aprene, séminaire ETLV IED, projet doctoral ; Sénégal ; Amérique du Sud : coopération avec le Colegio Kurmi Wasi, Achocalla, Bolivie)
 - o Dans différents territoires :
 - En France :
 - Île-de-France et Picardie :
 - o Différents terrains passés et présents de recherche-action d'Olivier Francomme dans des lycées, collèges et écoles (Beauvais, Saint-Denis, Eaubonne) : accompagnement à la mise en place de travail coopératif au sein d'équipes enseignantes
 - o Mise en place d'une coopération avec l'équipe de La Trame (Saint-Denis) et, par-delà, une réflexion sur la psychothérapie institutionnelle. Une journée d'étude est prévue au premier semestre de l'année 2021-2022 : « Construction d'un dispositif de transmission et de partage en psychothérapie institutionnelle :

¹⁸ Ce soir-là, Florent présente à la librairie L'Atelier (Paris, 20^e), son *Histoire populaire de la psychanalyse*, paru aux Éditions de la Fabrique. L'après-midi, nous organisons au café Le Lieu-Dit, une rencontre avec plusieurs actrices du champ psychiatrie, médico-social, médico-éducatif et politique.

autour d'un Diplôme universitaire « psychothérapie institutionnelle et psychiatrie de secteur », d'un centre de formation en art-thérapie « Art & Motion » et d'une coopération entre un laboratoire de recherche Experice et un centre d'accueil inconditionnel « La Trame »

- Occitanie :
 - Institutionnalisation d'une formation enseignante bilingue immersive et en pédagogie institutionnelle, intégrant un dispositif à distance (Aprene, Patrici Baccou). Journée d'étude prévue le 20 octobre 2021 (soit à distance, soit au Cirdoc (Centre d'information et de documentation occitan), à Béziers) : « Formation enseignante coopérative, accueil des singularités culturelles et linguistiques, espace relié et disparité dans la transmission : Autour de l'expérience d'Aprene, entre multilinguisme immersif occitan et pédagogie institutionnelle, et de quelques autres cas de coopération internationale entre des praxis pédagogiques ».
 - Elne, Art & Motion : L'Accueille, lieu d'accueil de jour, et La Tuché, centre de formation en art-thérapie, psychothérapie institutionnelle et sémiotique peircienne.
 - Tours : mise en place d'une coopération avec l'association « Coopérer pour un Autre Lycée » — colloque le 25 novembre 2021.
 - En Europe (entre autres) :
 - Grèce : travail avec Skasiarxeio (mouvement Freinet grec), et divers projets éducatifs (ferme-école, écologie, projet Erasmus *Greek'n'green*, en cours d'expertise) et sociaux (dont travail dans des camps de migrants).
 - Italie : travail de traduction d'ouvrages entre tradition française de la psychothérapie et de la pédagogie institutionnelles et le mouvement italien de *pedagogia speciale* (Giuliana Santarelli)
 - Sénégal : étude des liens entre la mise en œuvre des classes de pédagogie Freinet et le développement d'organisation coopérative de la vie des communautés villageoises concernées (Asem, Papa Meissa)
 - Chine : mise en place d'écoles Freinet et accompagnement en formation pédagogique (Wuhan, Pékin, Changsha, Xi'an)
 - Amérique du Sud : travaux de coopération en projet (Fondation Fiocruz, Uruguay, Bolivie)
- Un intérêt à accueillir différentes praxis, expériences, dont celles déjà à l'œuvre dans le cadre de « Territoires en expériences », et questionner leurs logiques en actes, c'est-à-dire les analyser et les redéployer du point de vue sémiotique :
- En termes de logique des praxis : logique « vague » (Peirce) des praxis psychiatriques, pédagogiques, artistiques, par exemple.
 - En termes d'étude des langages, des discours, des styles. Par exemple :
 - La dimension du musical, à proprement parler, dans le terrain de Nicolas Sidoroff ;
 - La dimension de l'artistique dans la praxis d'art-thérapie de l'association Art & Motion à Elne ; accueil probable de la thèse en photo-thérapie d'orientation psychanalytique de Deborah Leroux (actuellement en mastère ETLV à distance, travaillant en Israël)
 - La dimension de l'inter-linguistique et de l'écologie linguistique dans la praxis pédagogique et linguistique des Calandretas occitanes et du Colegio Kurmi Wasi d'Achocalla (Bolivie)
 - Une forme proprement praxique, que j'ai personnellement éprouvée (il n'y a pas forcément qu'elle !) : la monographie. Celle à laquelle je pense, personnellement : la monographie pédagogique (cf. Fernand Oury et Aïda Vasquez).
 - En termes d'abord clinique : construction subjective, désirante, fantasmatique, d'une présence au monde, de l'ordre du pathique (phénoménologie psychiatrique) — dimension de la priméité (sémiotique peircienne). — À relier avec le point précédent sur l'art-thérapie.

- Cette mise en place est elle-même coopérative.
 - o Elle correspond à la mise en place de ce qu'Olivier Francomme appelle un « chercheur collectif coopératif », et de ce que, quant à moi, j'appelle une praxis.
 - o Une « coopérative d'écriture » va tenter de se mettre en place dans la suite de ce qui s'est tâtonné cette année, et a dû être interrompu.
 - Essentiellement à partir des travaux doctorants, mais pas seulement.
 - Groupe de travail, « arrêts d'autobus », au niveau du mastère... mais pas seulement !
 - o On peut se référer à ce que j'ai tenté de mettre en place, d'ores et déjà, en matière de séminaires ou de rencontres, virtuelles ou en présence, et dont les enregistrements se trouvent sur mon site (www.sensetpraxis.fr), en particulier dans la partie « Séminaire coopératif » (https://www.sensetpraxis.fr/Seminaires_colloques), et surtout à la page « travail collectif » (https://www.sensetpraxis.fr/Seminaires_colloques/Travail_collectif).

II. MON TEXTE LIBRE THÉORIQUE AU TRAVERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES OPÉRATIONS CONCRÈTES, À QUOI BON UNE ANALYSE PRAXIQUE ?

« *Tisser les lieux*. Logique, production et transmission des praxis, des discours et des langages » : si j'essaie de déployer tout ce qui est impliqué dans ce syntagme, je pourrais poser les choses ainsi.

1. Lieu/praxis : Tout lieu naît d'un faire, toute existence est tissage hétérogène

Parler de « lieu »...

- ...Avant tout, c'est une habitude ancrée dans mon « arrière-pays ». Quand je pense au concept de « lieu », c'est tel qu'il est souvent présent dans les repères de la pédagogie institutionnelle et de ses « 4L », comme les appelaient Fernand Oury et sa bande : *lieu, limite, loi, langage*, les conditions qui font de la classe un milieu éducatif, ou « une praxis pédagogique » (Francis Imbert). C'est à partir de cette première rencontre avec la pédagogie ce qu'est une praxis que je continue, depuis, à tenter de comprendre ce que c'est qu'une praxis, partout où j'en rencontre (psychiatrie, art, justice, réanimation pédiatrique, et d'autres au fur et à mesure de hasards de la vie). Ce qui fait qu'il y a un lieu et non pas un espace physique, ni un espace socialement imposé, c'est l'institutionnalisation symbolique d'une aire de coprésence subjective, aire délimitée par une loi symbolique fondatrice d'un milieu de langage. Et cela, articulé sur ce que Freinet appelle le « matérialisme scolaire » : l'organisation coopérative des conditions concrètes du travail et de la vie collectifs. D'où l'attention à la construction politique d'une institutionnalisation permanente des échanges (langagiers, pratiques, affectifs, conscients et inconscients), autorisant l'émergence de la subjectivité — tenir compte de la singularité de chaque personne, c'est-à-dire, aussi et avant tout, tenir compte de la dimension du *désir* (au sens psychanalytique du terme).
- Le nom de « Lieu » ne désigne donc pas le même concept, et encore moins la même notion, que d'autres noms, proches : « territoire » (que j'entends quant à moi dans sa dimension deleuzo-guattarienne), et « milieu » (dimension écologique), ni qu'« espace » (dimension proprement esthétique, que j'entends comme l'une des dimensions fondamentales de la phénoménologie, phénoménologie psychiatrique et « patho-analyse » : Ludwig Binswanger, Erwin Straus, Victor Von Weizsäcker, Henri Maldiney, Jacques Schotte), ou « monde ». D'un point de vue conceptuel, ces noms forment une constellation hétérogène (par « point de vue conceptuel », j'entends un point de vue théorique et philosophique, par distinction avec un point de vue « notionnel », étayant quant à lui une approche « scientifique » — je reprends ici, en gros, la distinction entre concept et fonctif à *Qu'est-ce que la philosophie ?* de Deleuze et Guattari).
- Un lieu n'est jamais donné, ne va jamais de soi, et son « institution sociale » ne constitue en rien une condition suffisante pour supposer, et assurer, son existence.
 - o À proprement parler, un lieu n'est jamais assuré de sa réalité, il n'est là qu'à *exister* : à partir d'un donné, de conditions, de contingence, il se *tisse* de coprésences vives, désirantes, s'attellant à faire émerger du commun, de l'hétérogène et du singulier. Ces coprésences existantes et agissantes travaillent à se saisir, ou se ressaisir, de trois dimensions constitutives

- de toute subjectivité : leur puissance (à être, à dire, à faire), leur liberté (à exister, à parler, à œuvrer), leur responsabilité (à construire, à accueillir, à affronter).
- Et ce tissage forme *texte*, milieu de culture et de discours, c'est-à-dire de conditions de possibilité pour soutenir des paroles, des ouvrages, des existences — sans cependant nullement annuler leur *singularité*. On est ici dans le tissage propre à une praxis : entre la dimension, anthropologique, de la culture, la dimension, institutionnelle, d'une politique, et la dimension, négative, d'une présence désirante (fantasmatique).
 - Le concept de lieu est, à mes yeux, indissociable du concept de praxis.
 - Tout lieu émerge d'une praxis ; une praxis ne peut exister sans être en un lieu. Son appartenance territoriale, sa situation sociologique, sa position politique, sa détermination économique ou étatique, bref ce qui désigne cette réalité quotidienne de vie et de travail collectifs comme un point dans la réalité socio-historique d'une époque, ne peuvent suffire à penser la spécificité du fonctionnement d'une praxis.
 - Rencontrer différentes praxis, dans leurs singularités toujours désarmantes, cela a toujours été porteur d'une évidence : la nécessité d'une étude des logiques praxiques, des organisations concrètes de la coopération : des conditions de possibilité à l'organisation concrète des productions des actions et des discours (savoirs, savoir-faire) ; émergence d'une qualité d'être-là singulière et praxique, émancipatrice et subjectivante, à l'échelle des cheminements d'existence et des constructions politiques restreintes.
 - « Praxis » est un concept hétérogène : il est à la fois *pratique* (toute pratique implique la production d'un faire), *local* (adjectif proprement dérivé de « lieu » : toute praxis est intégrée, située dans un espace physique, social, historique — considéré comme territoire ? — et déploie son propre milieu, habitable tel un monde par ses sujets), *existentiel* (il en va de la production et de la création qui bouleversent l'être même du sujet qui s'y engage), *discursif* (toute praxis produit un savoir, un discours, une transmission) et *sémiotique* (toute praxis produit une valeur, déploie un milieu de langage, et s'organise en une logique). Ce concept est donc situationnel, ontologique et sémiotique.
 - Deux principes sont inhérents à un tel concept de praxis.
 - 1. Corps, penser, langage : une même matière, aux modes multiples — *monisme* au fondement (anthropologique) de mon regard sémiotique : aucun dualisme entre corps et penser, entre corps et langage.
 - 2. Penser, faire, parler, fantasmer, exister : un même être-là articulant commun et singularité — *matérialisme* autant historique que fantasmatique (ce dernier est l'apport propre de la négativité freudienne — cf. ci-dessous).

2. La logique des praxis. Pour une logique du vague

Partant, au travers du travail et du partage par lesquels s'opère concrètement la coopération avec d'autres praxis que la mienne, j'aborde le concept de praxis et sa complexité avant tout d'un point de vue *logique*. Pourquoi cet abord par la maigreur du logique, sans annuler cependant la substance culturelle, singulière, poïétique, substance inaliénable, contingente, singulière de chaque praxis ?

- Tout d'abord, parce que cet ensemble moniste et matérialiste ne doit cependant pas laisser croire qu'on cède à un positivisme sordide. Au contraire, tenir compte de cette complexité est au fondement d'un concept de praxis qui intégrerait, à son cœur marxien, une dimension de *négativité*. La négativité rassemble une dimension (post-)freudienne, adorniennne, phénoménologique (Henri Maldiney) et anthropologique (cf. F. Laplantine entre autres) : cette pensée de la négativité est également porteuse, donc, d'une pensée du neutre, du « retrait », etc. en actes, dans le concret des situations où il faut arriver à dégager ces lieux neutres, « négatifs de doxa générale » : lieu de possible, possibilités d'émergence du singulier, à tenir réellement (c'est là le programme d'une politique de la singularité). À la rencontre de ce monisme, et de ce matérialisme : habiter un monde, être dans une présence au monde, présence à une qualité de monde. Qu'est-ce qui fait qu'un espace de vie ou de travail, collectif ou personnel, relève plutôt du monde que de l'immonde, de l'ouvert possible « qui engage », et non du carcan qui déresponsabilise et rassure (fût-ce au prix de rendre impuissant) ?
- Dit avec les mots de la sémiotique peircienne (rencontrée autour de la psychothérapie institutionnelle), j'entends par là une logique de la *singularité*, par distinction avec une logique de la particularité. La particularité dépend d'une logique du général (universel, ensembliste), dont l'opération est la déduction (l'induction n'en est, ici, qu'une sous-catégorie, une « déduction qui s'ignore »). La

singularité est quant à elle l'objet d'une *logique vague*, dont l'opérateur est l'*abduction* (et embraye sur la pragmatique subjective d'assumer les conséquences incalculables d'une telle abduction, ou « greffe d'ouvert » (Jean Oury)). Cette distinction logique ne signifie pas une opposition caricaturale de ces deux logiques, générale/vague. Leur articulation, et celle de leurs conséquences pratiques et existentielles, mène à distinguer, dans chaque situation « micro », entre deux régimes d'existence et de travail : régime macrosocial (doxique, statistique, hiérarchique, de champ, etc.) et *régime pratique* (logique singulière, transversalité des groupes-sujets au sens guattarien de ces termes).

- Pourquoi insister sur la *logique* des praxis rencontrées, au lieu de faire de ces praxis des « objets » de recherche ? C'est toute la question d'une épistémologie à régime pratique que s'ouvre ici (elle ne se refermera qu'à la fin de ce texte libre).
 - o Toute praxis produit sa propre théorisation, sous la forme d'une analyse permanente (« analyse institutionnelle », selon l'un des termes entrés dans ma culture de « rencontreur » !). Logiquement, une telle théorie doit donc pouvoir être elle aussi jaugée et analysée à régime pratique, et non selon le régime épistémologique général (scolastique selon Freinet, « discours de l'universitaire » selon Lacan, général-déductif comme l'idéal-type dominant les « sciences expérimentales », etc.). L'erreur de parallaxe, qui *tue* toute praxis, est le rejet, non pas de la réalité concrète du « terrain », ou des « discours » qui le constituent », mais du régime pratique de son analyse, dès lors qu'elle est traitée par les catégories générales/particulières des « protocoles expérimentaux » : ce rejet qui vient plus ou moins tôt, ou plus ou moins tard, mais qui, dès lors qu'il advient, se révèle pour ce qu'il est : constitutif du champ de la recherche comme discours épistémologique dominant, légitimant (la pire escroquerie, si elle n'est pas elle-même posée comme condition, peut-être inaliénable, de toute « recherche scientifique » établie).
 - o C'est la logique des praxis elle-même qu'il m'importe d'analyser. Il est impossible de dire que j'en fasse « l'objet » de ma recherche, ou de mon regard de chercheur, sans immédiatement faire régresser ma recherche à régime macrosocial, déjà ségrégant — quelle que soit l'idéologie, progressiste (« prise de conscience émancipatrice ») ou gestionnaire (« général-ensembliste » au sens de Castoriadis), dont je parerais une telle « rentrée dans le rang (supérieur) » de ma posture d'agent de discours.

3. La praxis d'une rencontre : présence, bricolage, penser

Corollaire : une praxis, ça ne « s'attrape » pas, ça ne se fixe pas, *ça se rencontre*. En quoi consiste cette rencontre ? C'est en deçà d'un savoir thématique, que se pose la relation véritable d'une *rencontre* à régime pratique — et ici, mon travail de chercheur ne consiste en rien d'autre que de déployer cette rencontre sur son mode épistémologique.

- Pour reprendre les termes de phénoménologie (Henri Maldiney, Jacques Schotte, etc.), je dirai que l'abord d'une praxis ne peut être *thématique*, de l'ordre d'un savoir objectif : la « comprendre » (Maldiney) est de l'ordre d'une présence : présence à, présence avec. Une coprésence, plus précisément. Entre deux mondes, portés par une dimension subjective qui emporte l'ensemble des présences à cette rencontre. La dimension subjective n'est surtout pas réductible à chaque *personne* : si qualité subjective il y a, c'est dans la présence, dans la coprésence, dans le champ de ce que les psychanalystes nomment le transfert. Cette présence est savoir : rien de mystique, d'ineffable ou quoi que ce soit d'autre de ce genre : ce savoir relève d'une relation proprement esthétique (Maldiney), *pathique* (Erwin Straus), bref qui évolue dans l'ordre sémiotique de la *priméité* (Peirce). À cette profondeur de présence, la logique demeure tout aussi souveraine, mais les découpages ultérieurs (sujet/objet, thèmes identifiables, réflexivité, « prises de conscience », rationalisations, récits comme construction d'un soi, logique des identités, des dialectiques de domination, etc.) deviennent des catégories trop massives, (déjà) trop fixées et écrasantes, pour être encore des catégories éthiquement efficaces à rendre raison de la logique fine, vague, abductive, des praxis.
- Cette rencontre, quelle est sa consistance, quelle est la logique de son déploiement ?
 - o Je chemine dans ma praxis de chercheur, tout aussi précaire qu'une autre et ne visant pas à éliminer cette précarité in fine ; sur ce chemin, arrive la rencontre avec la praxis d'autres sujets, qui n'ont pas besoin de moi pour développer un savoir, tant théorique que pratique, dont la légitimité et la pertinence n'ont *rien à envier* à mon propre savoir. Un chercheur et sa praxis ; et, dans une ambiance de connivence faite d'*avec* et d'*entre*, d'autres praxis : des pédagogues (enfants comme adulte), des habitants d'une clinique psychiatrique (soignant, soigné,

balayeur, cuisinier, fou, chien, névrosé, catatonique...), un couple de musiciens électro-acoustiques enregistrant des rêves dans les langues étranges de migrants en camps, un peintre bourguignon, ancien enseignant Freinet s'étant mis jadis au service de la jeune nation algérienne, etc. La liste « se fait en marchant ».

- Au monisme et au matérialisme que j'ai revendiqués plus haut, il est une conséquence épistémologique fondamentale : *La rencontre entre deux praxis est elle-même une praxis*. Quand deux praxis se rencontrent, cela forme une nouvelle praxis : parité non discutable, radicale immanence, monisme du champ de l'humain tant dans son faire, que dans son être et son langage. *Nulle* hiérarchie entre ces espaces d'affects, de langage, de pratiques. Et cependant, un feuilletage, une multiplicité. Autrement dit : nul idéal « d'homogénéisation », ni des pratiques concrètes en un « champ praxique » (non : il n'y a que des praxis : discontinues, en actes, en possibles, jamais en précédence vis-à-vis des subjectivités qui s'y engagent), ni de leur théorisation sous une « science générale des praxis » (telle quelle, une contradiction dans les termes).
- Bref, une rencontre : seulement de quoi échanger nos outils entre bricoleuses — on évolue dans la logique du sens, urgente et précaire à sa racine, non dans la logique des significations (des « projets »), dont l'idéal demeure la fixation (des identités, des appartenances, des catégories) : la logique du sens est passage, et cette logique est proprement celle qui occupe la sémiotique, telle du moins que je la pratique.
- Qu'en est-il du déploiement proprement épistémologique de cette rencontre ?
 - Cette rencontre *engage, oblige*. Il ne s'agit pas de transformer la rencontre en un marchandage d'intérêts bien compris, encore moins en un extractivisme, ou, plus pitoyable encore, en une sincère croyance que l'on va « aider » ou « rehausser » par notre « discipline scientifique » la cause des praxis défendues.
 - Dans cette épistémologie et cette éthique des rencontres, préserver l'hétérogénéité entre nos singularités respectives, l'irréductible singularité de ces sources de parole et de penser, est en permanence au cœur du *souci* de cette rencontre entre praticiens. Sur un plan, chaque praxis développe sa théorisation permanente n'ayant sens, éthique et pertinence qu'à son échelle restreinte. Mais sur un autre plan, et dans le même mouvement, cette théorisation enveloppe une théorie qui concerne en même temps toute praxis. Non pas une « théorie générale » (même implicite) des « praxis en général », et qu'il s'agirait pour nous, chercheurs, d'abstraire — mais un ensemble d'hypothèses abductives, toujours à *extraire* sans jamais leur ôter leur précarité, leur non-généralité, sous peine de leur faire perdre leur régime d'existence. Cette extraction, c'est le produit de la *fonction* d'analyse institutionnelle portée par tout sujet « vraiment là » (chercheur, pas chercheur : les statuts sont neutralisés, la fonction est agie à hauteur du milieu tissé, du groupe comme sujet, et la pertinence éthique, pratique et (donc) théorique organisent la logique des échanges).
 - Cette extraction, c'est cela, un « effet d'interprétation » (l'interprétation est *en actes* déchaînement, et non livraison d'un contenu, du type « explication », « signification », bref rapport soi-disant d'expertise). Cette fonction d'interprétation peut être portée par tout moment, par tout lieu, par tout groupe de travail dans le milieu (bref : pas de « séminaire » ou autre « groupe » qui aurait le statut d'analyste, laissant les ploucs au faire du quotidien : cf. la critique marxienne de la division du travail manuel/intellectuel...) — à la condition que ce lieu ou ce moment soient « institutionnalisés », c'est-à-dire cabossés, parlés, questionnés « sans s'en laisser passer une », bref pris en main et en penser par la part de subjectivité véritablement présente — d'où la discontinuité de la praxis : si le champ des pratiques ou des présences est déserté par le sujet, bref si ça fait plus de sens d'être-là, alors la praxis *disparaît*, régresse au régime macrosocial, doxique, pratiquant (*vs* praticien).
 - Comment mener une théorie des praxis fidèle à ce qu'est une praxis, c'est-à-dire comment activer cette théorie elle-même à régime praxique ? Comment demeurer fidèle à un tel régime quand on se situe dans la praxis, spécifique, d'un analyste des praxis et de leur discours (d'une « analyse praxique des discours ») ? Telle est la question propre à *ma* praxis, à ma parole, à mon cheminement. C'est cette figure que je tente de proposer, quand mon visage rencontre d'autres visages, et que nous tâtonnons un échange dont rien, a priori, ne saurait dessiner les traits qu'il va prendre et les voies qu'il va emprunter.

Aparté biographique, théorique et quelque peu mégalomaniaque-inflatif...

Le — grand — Bernard Friot dit avoir mis longtemps à cesser ce dédoublement professionnel consistant à « défendre » les ouvriers en les aidant concrètement à s’émanciper les dimanches, tandis que, dans la semaine, il les construisait scientifiquement comme une classe objectivement dominée. Il dit avoir dû cesser cette *saloperie* pour enfin pouvoir accéder à ce fertile bonheur de penser au contact de ce qui a été proprement leur savoir, leur penser, leur pertinence révolutionnaire, lesquels n’ont besoin d’attendre aucune légitimation de quelque instance « scientifique » que ce soit.

En ce qui me concerne, pareille évidence n’a jamais eu à être découverte, et encore moins faire pour cela l’objet d’un renoncement. Intellectuellement, politiquement et affectivement, elle m’a été proprement native. Je dis cela sans forfanterie ni jugement. Seulement, je mesure la chance d’avoir pu éviter une telle conquête, qui m’a été transmise par le seul fait d’avoir infusé dans le milieu dans lequel j’ai commencé de vivre. J’ai grandi parmi des « artisanes pédagogiques » — les autrement nommées : « primaires » —, elles-mêmes enfants d’ouvrières. Jamais elles n’ont intériorisé l’humiliation hiérarchique et sociologique propre aux « primaires » (elles n’en ont pas moins méconnu ni refoulé le feu des stigmates et de leurs effets psychiques...) ; jamais elles n’ont attendu d’être restaurées dans leur légitimité par des Auteurs. Jamais elles n’ont renoncé à ne s’autoriser que d’elles-mêmes — pas le choix. Elles ont donné lieu à un monde habitable, tenable, transmissible et cependant ouvert, libre d’être quitté avec le bonheur et l’angoisse de toute existence. Pas de tradition contestataire, de la subversion : donc de la tendresse. Et parmi ces artisanes, moi comme d’autres, pûmes exister dès l’enfance en étant à notre tour respectées comme des artisanes, comme des sujets libres, puissants (et non tout-puissants...), responsables, incomplets, ouverts — existant. Dans ce fait, rien que de légitime, rien que de réel : ni utopie, ni espérance — mais du courage, du travail et de la liberté.

Coup de veine supplémentaire, je n’ai même pas eu, pour cela, à me débarrasser d’un complexe d’infériorité sociale initial, qui m’aurait été légué en héritage par cet arrière-monde fondateur. J’ai encore moins eu à le retourner, à un moment ou un autre de ma trajectoire d’études et de recherche, en un habitus scolastique bien compris — habitus scolastique que Bourdieu, qui n’en était pas à une ambivalence près, n’a pas seulement génialement théorisé, mais l’a par plusieurs endroits hélas incarné, aussi... D’où que je me reconnaisse plutôt des liens — de quoi tisser un lieu ! — avec ceux que, après d’autres, j’aime appeler des « copains » et « copines », comme d’autres les auraient appelées « une bande », « maquisardes¹⁹ », ou autres noms porteurs d’humour, de sérieux et de précaire, peu prisés dans le champ du savoir et du pouvoir coagulés.

4. En gros...

Du savoir des praxis

Si je tente de reprendre le mouvement d’ensemble de ce texte libre aux lignes de tissage quelque peu *compliquées*...

- L’hétérogénéité constitutive d’une praxis (concept pratique, local, existentiel, discursif, sémiotique) n’est pas susceptible d’être « découpée », sous peine de dissoudre toute pertinence au concept de praxis. La praxis constitue ce point du réel anthropologique où s’articulent ces plans ; elle est un lieu qui déploie sa propre logique, et ne se contente pas d’être le produit d’une aliénation plurielle aux logiques des différents champs de force (social, psychique, biologique, etc.). Une praxis constitue, à ce titre, le point de complexité anthroposociale dans sa plus grande multiplicité — et à ce titre, on peut dire avec le vocabulaire d’Edgar Morin qu’une praxis constitue une « machine anthroposociale » spécifique. Et, insistons-y car cela est trop souvent passé au lance-flammes du positivisme dominant : dans la singularité de cette logique, la dimension de la *négativité* vient en permanence relancer cette incomplétude.
- Aborder la logique d’une telle « machine » de façon épistémologiquement fidèle, sans erreur de parallaxe, c’est avant tout renoncer à croire possible qu’on puisse étudier tel ou tel aspect de la vie d’une praxis, indépendamment des autres ; « moi, je suis psychologue, je ne regarde que la dimension psychologique des classes », « moi, anthropologue, je ne regarde que les phénomènes culturels et sociaux des cours de récréation », « je suis sociologue, je ne regarde que les phénomènes sociaux », « je suis psychanalyste (...) », « je suis didacticien, (...) », etc.

¹⁹ On l’aura peut-être remarqué, plutôt que de recourir à l’écriture inclusive, je préfère, par goût de la langue, parler au féminin quand il s’agit de généralité humaine. Quitte à contrebalancer vingt-cinq siècles au bas mot de phallocratie, autant y aller carrément ! Je m’en explique en page d’accueil de mon site www.sensetpraxis.fr.

- La praticienne au cœur du quotidien existe précisément à ce point de savoir et d'agir antérieur, pré-séant à de tels savoirs découpés selon les logiques fixistes, scolastiques, scientifiques ou gestionnaires, et qui, à ce point précis de la vie et de l'agir, de la *décision* (Jean Oury), s'avèrent tels quels stériles, passifs. Le savoir propre à la praticienne, c'est cette logique qui n'applique pas, qui ne se conforme pas aux savoirs supposés isolables de ces différentes « disciplines », mais qui au contraire déploie abductivement une présence dans la triple dimension du sens, de l'éthique, et de la pertinence. Cette logique, vague, c'est celle du savoir des praxis.

ERUA

QUELQUES PROPOSITIONS CONCRÈTES D'EXPERICE POUR RENOUER AVEC UN CERTAIN VINCENNES PÉDAGOGIQUE ET INTELLECTUEL

Document de travail ; propositions n'engageant que leur auteur, Pierre Johan Laffitte (pjlaflitte@almageste.net).

Experice, ou du moins une partie de ses membres, désireuse de participer au projet Erua, proposent des expériences hors des pratiques usuelles d'enseignement universitaire et de transmission de, et par, la recherche. Cette réflexion s'appuie sur des pratiques déjà éprouvées, renseignées et analysées (ou en cours).

Sur ce champ d'expérience et de réflexion, voici quatre propositions :

I. Une éducation en voisinage et en recherche, ou « ne rien dire que nous n'ayons fait »

La première proposition, celle d'un enseignement en voisinage, est menée depuis plusieurs années, avec une constance dans l'efficacité et dans l'enracinement des étudiantes dans une culture universitaire qui les marque (jusqu'à la troisième année de licence, mais aussi au-delà). Tout simplement : apprendre par une plongée immédiate dans la pratique du savoir, dans sa construction, son introjection et sa restitution à autrui, dans une collégialité entre étudiantes, mais également *avec* les enseignantes-chercheuses et les populations qui sont tout autant actrices des sciences dites humaines et éducatives. Cela consiste à continuer le travail d'une *écologie* de la formation universitaire, qui ancre dans un dialogue et une ouverture curieuse et studieuse, tant la recherche que sa transmission, l'apprentissage des connaissances et des pratiques qui, dès la licence, font le cœur d'une formation supérieure à la réflexivité et à la responsabilité d'une citoyenneté du savoir.

II. Une « coopérative d'écriture », ou la naissance d'une praxis de recherche

La deuxième proposition est la construction d'une organisation coopérative, participative et entièrement autogérée, d'une communauté de « jeunes » chercheuses face à leurs désirs et besoins de production d'écriture, indissociable du processus d'élaboration intellectuel et pédagogique qui mène à cette écriture : la naissance et l'analyse permanente d'une *praxis de recherche*. Cette expérience est née dans le cadre doctoral/masterant, à partir des différents projets fédérés. Son but est une auto-formation et une transmission entre générations des savoir-faire que chaque équipe met en œuvre. Cette coopérative vise à l'organisation concrète d'un service public de la recherche, universel et inconditionnel, rouvrant l'écriture et l'élaboration de la recherche à une pluralité expérimentale qui ne se réduit pas aux seules formes académiques du mémoire ou de la thèse (mais qui ne les rejette pas non plus). Cette coopérative se développe à une échelle nécessairement restreinte (coopération et auto-organisation sont à ce prix), mais pas pour autant anémique ou impossible à greffer sur d'autres expériences. Cette organisation accueille aussi les personnes « entre deux », évitant la solution de continuité entre (licence,) maîtrise et doctorat, dans l'esprit de l'année propédeutique proposée par l'EHESS. Son cadre pourrait faire l'objet d'une reconnaissance officielle pour alléger la précarité, toujours grande, des participantes, mais n'a pas pour but d'être une énième marchandisation de la formation à la recherche, ni l'ajout d'une couche de plus dans le mille-feuilles de la compartimentation *suicidaire* de la gestion de l'administration de la recherche.

III. Une Licence coopérative, multi-niveaux et en méthodes naturelles d'apprentissage

La troisième proposition propose de combiner les deux précédentes, pour proposer une formation expérimentale en Licence. Elle offrirait à un public volontaire, une formation fondée sur les méthodes naturelles d'apprentissage, inspirées de la pédagogie Freinet et de la pédagogie institutionnelle, pionnières au XX^e siècle de ce qu'aujourd'hui, on appelle la « pédagogie de projet », mais qui, bien plus profondément, pense le travail éducatif comme une praxis où le *partage* politique du pouvoir et des responsabilités sont au cœur de l'organisation de la transmission, de la construction, de l'invention et de la valorisation (pas seulement l'évaluation) du savoir. Cette organisation, outre une organisation coopérative radicale, impliquerait des groupes où les trois années de Licence travailleraient en commun, avec l'aide par ailleurs de l'équipe doctorante. C'est un « retour » à la racine des sciences de l'éducation de Vincennes : pas une régression, mais une fidélité entre *ce que* nous enseignons, et *l'éthique* avec laquelle nous l'enseignons. C'est à la fois la moindre des choses, et un des enjeux flagrants à nos yeux. L'entrée à l'université est sans doute le *seul* moment de la scolarité pour « reprendre à zéro » pour pallier l'absence patente d'un socle minimum de compétences linguistiques, méthodologiques et intellectuelles. La licence est *le* moment, suffisamment souple et ample, où il est possible, *donc* éthiquement impératif, de relever ce défi. En fin de parcours, trois années de travail coopératif et individuel permettront aux Licenciées soit de sortir de l'université avec une solidité intellectuelle et existentielle, soit d'entrer en recherche allégés de toutes les remises à niveau urgentes et parfois éliminatoires au regard des exigences d'un master.

IV. Un doctorat expérimental en sciences de l'éducation, ou *doctorat pédagogique-expérimental*

La quatrième proposition est le projet d'un doctorat expérimental, dont l'objectif serait de produire l'analyse en actes et immédiate de cette large *praxis de la recherche et de sa transmission*. Il doit accueillir des expérimentations portant sur les pratiques universitaires elles-mêmes : à ce titre, il offre aux propositions précédentes une assise institutionnelle, un cadre d'analyse scientifique, et une organisation pédagogique.

I. ENSEIGNEMENT ET TRANSMETTRE EN VOISINAGE : « EN RECHERCHE... »

La première proposition, la plus ancienne à ma connaissance, consiste dans l'articulation entre enseignement et voisinage social de l'université. Que ce soit dans le cadre de la licence de sciences de l'éducation, ou dans le cadre du parcours « Éducation tout au long de la vie » du mastère, plusieurs enseignements sont menés en prise directe avec une expérience collective du « terrain ».

Ainsi, dans le cadre du cours de licence, et du séminaire de mastère, de Pascal Nicolas-Le Strat, sociologue, l'initiation à la méthode d'enquête (et l'ancrage en elle des apprentissages proprement livresques disciplinaires) se fait depuis plusieurs années par un travail immédiat sur le terrain, à Saint-Denis essentiellement. Une plongée immédiate dans un rapport intime à la pratique de la discipline, un rapport corporel et existentiel au savoir, lequel s'éprouve par le passage au travers d'une enquête à la fois personnelle et collective : telle est la logique de cet enseignement. Il en résulte une production qui est collégialement restituée en fin de formation, dans un lieu de la vie urbaine (théâtre Gérard-Philippe)²⁰.

L'équipe encadrante est liée à un lieu institutionnel et intellectuel autonome, mais intimement lié dans les faits à la vie d'Experice : les Fabriques de sociologie²¹, groupe transdisciplinaire et répandu dans l'ensemble de la société civile, et par ailleurs structure doublant une bonne part de la communauté doctorante et post-doctorante d'Experice.

Cette pratique n'a rien d'isolée. Elle entre dans le cadre d'un enracinement dans le tissu local, en particulier à La Plaine et à Saint-Denis²². De la part de cette équipe, elle est la déclinaison sur le plan de l'enseignement de la méthode de recherche-action qui organise l'ensemble de cet axe de recherche, par ailleurs inscrit dans « Territoires en expérience(s) » (axe d'Experice, et projet hébergé à Campus Condorcet). Cette formation entre par ailleurs dans une écologie des pratiques qui comprend également une réflexion en actes sur : les méthodes de recherche (cf. l'étude de sociologie de voisinage menée par Pascal Nicolas-Le Strat à l'occasion de son installation à Campus Condorcet, depuis son ouverture, et demeurée isolée) ; la construction des conditions matérielles et sociales de possibilité de tels projets atypiques sur le long terme, et de production collective d'un savoir partagé (cf. les coopérations sur plusieurs années Saint-Pol-sur-Mer dans l'agglomération de Dunkerque — cf. le collectif En Rue²³) ; la diffusion, publicisation et partage de ce savoir outillé et politiquement émancipateur (création de la revue *Agencements. Recherches et pratiques sociales en expérimentation*²⁴, publiée par les Éditions du Commun, l'une des entreprises éditoriales particulièrement liées à Experice, telles les Éditions Petra²⁵, Ours Éditions²⁶, les Éditions d'Une²⁷, la revue *Chimères*²⁸, mais aussi le développement de pratiques de recherche-édition articulant champ scientifique et champ citoyen, telles que la « sociologie de poche » ou le projet d'étude-production des « fanzines²⁹ » (Staritzky), ou encore la « Coopérative d'écriture » (cf. *infra*).

²⁰ Il est à noter que l'engagement d'Experice, par ailleurs, dans des partenariats liant l'École doctorale avec la ville de Saint-Denis et avec l'agglomération et la communauté de communes, ne peut qu'intégrer une telle dynamique dans une « habitude » collégiale. (Cf. entre autres les engagements, jadis, d'Alphonse Yapi-Diahou, et ceux de Delphine Leroy dans le cadre de l'éducation envers des populations migrantes).

²¹ [accueil | Fabriques de sociologie](#)

²² [La Plaine – Faire recherche en voisinant \(Campus Condorcet – La Plaine Saint-Denis\) \(fabriquesdesociologie.net\)](#) ; [Comme une ville – cartographie des expérimentations citoyennes de Saint-Denis \(comme-une-ville.net\)](#)

²³ [En Rue \(fabriquesdesociologie.net\)](#)

²⁴ [Collection : Revue Agencements - Éditions du commun \(editionsducommun.org\)](#)

²⁵ [Bienvenue ! | Editions Petra](#)

²⁶ [Ours éditions – Ours éditions \(kkaoss.net\)](#)

²⁷ [Éditions d'une - Accueil \(editionsdune.fr\)](#)

²⁸ [Chimères - revue des schizoanalyses \(revue-chimeres.fr\)](#)

²⁹ [Accueil | comme un fanzine \(comme-un-fanzine.net\)](#)

II. UNE CONCEPTION COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

1. **Coopération et transmission en sciences de l'éducation à Paris 8 depuis Vincennes**

Les sciences de l'éducation constituent l'une des voies les plus fertiles de l'expérience née à Vincennes. Dans cette histoire éducative, où notre université a joué un rôle majeur, le contact avec les pédagogies nouvelles, et en particulier les pédagogies coopératives (pédagogie Freinet, pédagogie institutionnelle, etc.) a souvent été crucial, et critique. Fondamentalement, le principe de la coopération innerve l'abord de l'éducation par Experice, tant dans le champ pédagogique strict, que dans le champ de l'éducation populaire, et de l'« éducation tout au long de la vie » (titre du parcours du mastère de sciences de l'éducation pris en responsabilité par notre équipe), c'est-à-dire dans toute la diversité du champ social. Mais la coopération en éducation ne saurait se limiter à n'être qu'un thème, un « objet d'étude » ou « terrain d'expérimentation » non suivi de conséquences directes dans nos pratiques enseignantes et de recherche : il doit aussi s'agir de la moindre des choses, du moins si l'on appartient soi-même au champ éducatif, au titre d'équipe de recherche en 70^e section du CNU.

Tout au long de l'histoire, et sans en avoir fait ni un dogme, ni une généralisation à l'échelle de notre équipe, Experice a accueilli de nombreux séminaires dans lesquels, de facto, le fonctionnement pédagogique était proche des pédagogies coopératives et des méthodes naturelles d'apprentissage (leur fondement didactique dans le cadre de la pédagogie Freinet).

Plusieurs enseignements autour de ces pédagogies ont tenu à prendre des formes adaptées à cette notion de coopération : fonctionnement en classes coopératives, « institutionnalisation » des rapports de travail et d'échanges de savoir (au sens donné à ce terme par la pédagogie institutionnelle, et par l'analyse institutionnelle, deux courants aux origines des sciences de l'éducation vincennes). Ce choix se traduit, de façon plus ou moins intense selon les enseignements, par une prise en compte de l'expression libre (groupes de paroles, textes libres, etc.), la production concrète à partir de projets librement construits par les collègues étudiantes (journaux, travaux multimédia, projets associatifs, engagement dans le tissu social, etc.), et enfin par un véritable *partage* du pouvoir de décision sur l'organisation des conditions de travail, sur le contenu des savoirs et savoir-faire étudiés et co-transmis, et sur la fixation de la valeur de cet ensemble de production (autrement dit sur sa validation). On le voit, sur une échelle allant croissant, la coopération concerne toutes les dimensions de la *fonction* de transmission et d'outillage scientifique et intellectuel, fonction coopérativement prise en charge par les groupes, les responsables pédagogiques de ces groupes ne gardant pour eux que les conditions minimales de compatibilité de la vie interne avec les obligations contractuelles avec l'établissement universitaire.

De tels fonctionnements existent, dans plusieurs enseignements, depuis la Licence 1 jusqu'au doctorat, en passant par le mastère, voire de D.U. proches de certains enseignants d'Experice³⁰, ou de formations enseignantes innovantes dans des centres de formation et de production pédagogique adossés, pour leur volet de recherche, à Experice³¹. Ils sont en accord avec le champ de pratiques et de recherche-action développés par les membres d'Experice (dans le champ social, culturel et pédagogique).

Par ailleurs, le fonctionnement de codirection dont se revendique l'équipe Paris 8/Pau d'Experice, depuis maintenant plus de trois ans, est immédiatement liée à une telle orientation coopérative.

2. **Une structure en expérimentation : une « coopérative d'écriture »**

En particulier, depuis le confinement du printemps 2020, une « coopérative d'écriture » s'est progressivement mise en place, au niveau masterant et doctoral (au vu de sa tenue, il sera bientôt demandé sa reconnaissance comme séminaire doctoral. Dans son cadre, sont accueillis les publics sans discrimination

³⁰ Cf. le diplôme universitaire « Psychothérapie institutionnelle et psychiatrie de secteur » de l'Université de Paris 7-Denis Diderot, coanimé par Pierre Johan Laffitte et Frank Drogoul, et accueilli à Saint-Denis par Martine Bodineau, docteure à Experice, cofondatrice des Fabriques de sociologie et co-responsable de séminaires avec Pascal Nicolas-Le Strat.

³¹ Il s'agit d'Aprene, centre de formation supérieur des calandretas, écoles bilingues immersives occitanes (www.aprene.org, www.calandreta.org), et d'Art&Motion (www.art-motion.fr), établissement d'art-thérapie institutionnelle composé de l'Accueilllette, centre d'accueil de jour, et de La Tuché, centre de formation continue (art-thérapie, psychothérapie institutionnelle, sémiotique).

statutaire : et ce, au nom d'une conception de la recherche comme service public universel et inconditionnel. Cette coopérative est un lieu qui se veut une matrice, expérimentale, menant à étudier les possibilités d'une adaptation des principes d'une classe coopérative à l'échelle d'une équipe de recherche et de transmission scientifique et enseignante à l'université. Ses principes de fonctionnement, ses techniques d'organisation et son ouverture à la libre parole, assurant la neutralisation de tout statut personnel au profit d'une légalité groupale, jusqu'au point final de validation inclus, sont directement issus des pédagogies Freinet et institutionnelle.

La production de cette coopérative (ou « CoopÉ ») s'étale sur plusieurs plans.

Arrêts d'autobus : une fonction de confiance envers une institution éprouvée

Initialement, il y a une production d'une ambiance éthique, d'une *fonction de confiance*. Il s'est agi avant tout d'assurer, à distance et dans une totale improvisation, la continuité avec l'ambiance pédagogique antérieure ; il s'est agi de continuer de rendre possible, même via des visioconférences, une aire de confiance et de sécurité psychique, porteuse d'une « pédagogie transférentielle » (au sens où le pédopsychiatre Pierre Delion parle, au sujet de la psychothérapie institutionnelle, d'une « psychiatrie transférentielle »). Une telle qualité d'engagement subjectif est indissociable d'une « analyse institutionnelle » permanente, fonction portée par l'ensemble du groupe (qui se fait son propre interprétant) dans le cadre des différentes institutions de ces rencontres régulières et fiables. Le retour de plusieurs des participants de ces séances initialement appelées « Arrêts d'autobus » a confirmé que cette *fonction de portance* a permis à un nombre certains de masterantes de ne pas abandonner leurs études, et de trouver un moyen de lutter contre l'esseulement psychique et social. Il en est résulté une participation subjective d'une intensité variable, mais d'une fiabilité éthique sans faille.

Ces « arrêts d'autobus » sont devenus un « lieu commun » de notre aire de discours et de pratiques, et constituent la fonction ordinaire et permanente de l'ensemble de nos lieux de travail (au point de se décliner sous différentes formes, par différents groupes). L'embrayage sur le second confinement, en 2020-2021, a généralisé ce cadre d'organisation et de présence subjective dans le cadre de séminaires de mastère, puis de cours de licence (au public beaucoup plus nombreux), et en fin de compte à un niveau doctoral.

Partage de la définition du savoir transmis et de l'organisation de la production de textes libres à l'université

Sur le plan du savoir, la production a porté sur le contenu, l'étendue et la forme des savoirs eux-mêmes, et on peut ainsi dire que les étudiantes ont été les co-auteurs des séminaires, au lieu de n'en être que le public récepteur, ou pire, les consommatrices. Au sein de chaque séance, et à l'échelle de chaque séquence (demi-semester, semestre, année, etc.), la décision des savoirs à co-construire a toujours été la règle, impliquant ensuite des modalités d'organisation, d'échanges, de recherche, aux conséquents toujours assumés par l'ensemble du groupe. Dans cet ensemble, s'est trouvé intégré, et refondé, la part propre à l'une des praticiennes dont soudain le savoir n'était plus isolé et abstrait *ex cathedra*, mais resitué et donc d'autant mieux partagé, questionné et éprouvé : l'enseignante-chercheuse.

Sur le plan du savoir-faire et de la libre parole, la production a consisté en création de « textes libres à l'université³² » (du document de taille réduite au dossier entier, dans différents media : écriture, graphisme, photographie, voix, son, vidéo), rassemblés en Journaux (Journal an 1 initialement publié en 2019, an 2 lors

³² J'avais initialement proposé ce terme de « textes libres à l'université » pour désigner une expérience, là encore inédite et métissant textes issus de praxis pédagogiques coopératives et exigences relevant de la rhétorique masterante, au sujet de mémoires produits dans le cadre d'un mastère Meef-enseignement bilingue immersif, co-dirigé entre l'ISLRF (Institut supérieur des langues de la République française, dont Aprene est membre fondateur) et l'Université de Perpignan-Via Domitia. (Cf. [2012-2014. Aprene. Des textes libres à l'université. Recueil des resumes de memoires version-01-2020.pdf](#)). Dans cette expérience, remontant à 2010-2014, à la pertinence dûment éprouvée, et s'appuyant grandement sur les trente années de formation enseignante *à et par* la pédagogie institutionnelle dans le cadre d'Aprene, il faut voir l'une des sources expérimentales premières de ce que nous tentons ici de mettre en œuvre, tant dans cette « coopérative d'écriture », que dans le projet d'une transmission expérimentale articulant licence et doctorat.

Je rappelle qu'Aprene, juridiquement et scientifiquement adossé à Experice, constitue un adjuvant de première importance, tant en termes d'expertise que de co-formation, pouvant accueillir et accompagner étudiants et enseignants de Paris 8, mais aussi des universités membres d'Erua.

Soulignons également qu'on a ici une autre des voies pour le moins hétérodoxes de concevoir les liens entre la recherche universitaire et ses partenaires : car autant on pense souvent à l'expertise outillante que la recherche universitaire peut amener à d'autres praxis, autant on pense « bizarrement » moins à la légitimité d'une recherche et d'une évaluation des pratiques universitaires par d'autres pédagogues, statutairement moins diplômés, mais pas moins experts pour autant en matière d'une pédagogie née avant tout dans les enseignements primaires et secondaires, et dans les mouvements d'éducation populaire...

du premier confinement, an 3 pour la saison 2020-2021). Cette production, à ce titre, a pu s'intégrer non seulement dans le curriculum des différents parcours (licence, maîtrise), mais également soutenir (voire anticiper et débloquer) les processus d'« auteurisation » et d'écriture majeurs que sont, par exemple, les mémoires ou notes de synthèse.

Sur le plan de la transmission, la relation intergénérationnelle annuellement remise à zéro s'est trouvée régénérée : sur les deux années qui précèdent, un patrimoine du groupe s'est constitué, le savoir initial a intégré les processus d'appropriation des différentes participantes, l'ambiance et les orientations de chaque cohorte. Ce qui s'est créé ainsi, par-delà un corpus, c'est une *culture*, une transmission. Par exemple dans le séminaire « Apprendre et s'éduquer hors et aux marges de l'école », la « Bibliothèque de travail » s'enrichit et se métisse d'année en année, et pas seulement de la part des enseignantes. La situation la plus radicale en la matière concerne le séminaire « Sens, éthique et pertinence », ces trois mots désignant non pas des thématiques ou des objets d'apprentissage, mais plutôt des criteriums et des soucis qui sont proposés comme des points de repères. Chaque groupe s'empare de ces concepts, nous les discutons, (dé-)construisons, mais surtout nous les éprouvons pour questionner nos différentes écritures, pensées ou actions — lesquelles sont apportées à discussion selon le principe de la libre participation, et intégrée dans une aire de dialogue, d'analyse et quasiment de contrôle (au sens psychanalytique du terme), organisée là encore coopérativement, sans surplomb ni (trop de) jeu de rôle (personne n'y joue à l'expert, à l'enseignant, au chercheur : il y a la dimension du sujet, accueillie par le groupe, et qui concerne chacune d'entre nous, prenant ou non la parole). Dans ce séminaire, outre la part doctrinale relevant de mes propres travaux, les savoirs formant la matière transmise est donc intégralement créée par le groupe. Ce patrimoine est toujours utilisable, référé, sous forme d'enregistrements de nos échanges — comme la quasi-intégralité de mes séminaires, ces échanges sont disponibles sur mon site, avec accord des participantes.

L'étape à venir est le développement de chantiers de discussions, formations et recherches. Ces chantiers pourront concerner des formations techniques ou discursives, des thématiques de recherche, des réflexions méthodologiques. C'est à cette tâche que s'attellera la CoopÉ en 2022.

Le partage du pouvoir et de la valeur symbolique de notre praxis

La production, enfin, a été celle d'une citoyenneté du savoir universitaire : le partage des pouvoirs, des responsabilités et des libertés a été souverainement maîtrisé par chaque groupe dans son ensemble, dans un processus concret, transmissible, et nullement renfermé sur soi, de démocratie directe dans le champ du savoir et du pouvoir symbolique. À proprement parler, à l'échelle de chaque groupe, il y a eu ordinairement, et avec une régularité tout à fait analysable et transmissible, la constitution d'une qualité de présence indiquant, en lieu et place d'un rassemblement d'auditrices plus ou moins passives, un *peuple de praticiennes*.

Une matière analysable depuis l'origine de cette expérience

De par le recours quasi-constant à des visioconférences, ou des enregistrements audio de certaines séances « pour de vrai » enfin réautorisées, la catastrophe du confinement s'est transformée en un effet d'aubaine : la quasi-intégralité de nos échanges a été enregistré, et demeure à l'état de vidéos, de bande-son, sans parler des traces écrites de « posts », forums de séminaires du format IED (Institut d'études à distance), correspondances, textes libres rassemblés en journaux, etc. Une matière exploitable est ainsi à disposition de tout dispositif de recherche qui souhaiterait s'en saisir — et cette proposition s'adresse au premier chef aux sujets de cette aventure.

Bref, il semble qu'il y ait de quoi expérimenter une recherche véritablement coopérative, et ainsi achever la constitution de ce qu'Olivier Francomme (Experice), désigne comme « chercheur collectif coopératif ».

III. LICENCE ET MISSION DE SERVICE PUBLIC

RETOUR À UNE CERTAINE SOURCE : PAR-DELÀ LES ANNÉES, ENSEIGNER

Un certain nombre de collègues sont désireuses de proposer, à titre expérimental, et sur une échelle restreinte, une réorganisation de l'enseignement du cycle de Licence.

1. Coopération au sein de groupes hétérogènes entre L1, L2 et L3

Le principe directeur est somme toute un retour à ce que fut l'université vincennoise à ses débuts. Il s'agit, dans les champs (inter- et pluri-) disciplinaires des enseignants-chercheurs engagés, de mener un enseignement qui ne distingue pas massivement les trois années de licence, mais qui au contraire fasse

coopérer les différentes années entre elles, de la première à la troisième année. Le but de ce brassage des années et des domaines (qui laisse place à des parties d'enseignement propres à chaque niveau, ou à chaque grand champ disciplinaire) est que les compétences à acquérir prennent sens non par leur appartenance à un référentiel évaluateur extérieur, mais par leur utilité aux chantiers collectifs, en petits groupes ou personnels.

Au fondement de ce principe coopératif, nous nous appuyons sur les méthodes naturelles d'apprentissage et le principe de coopération, en particulier issus de la pédagogie Freinet, champ fortement lié à l'histoire des sciences de l'éducation de Vincennes et de Saint-Denis. Les méthodes coopératives s'ancrent, plus profondément que dans ce qui aujourd'hui est appelé « pédagogie de projet », dans ce qui existe depuis les années 1920 dans le champ de la pédagogie scolaire et de l'éducation populaire.

C'est le milieu mis en place coopérativement, la dynamique de groupe, qui est le facteur déterminant de la fonction éducative. Ce travail vise à dialectiser les effets inhibiteurs et suraliénants de statuts établis, des rôles imaginaires, afin de dégager au contraire le potentiel de transmission et de co-formation du groupe, c'est-à-dire sa fonction pédagogique. Le travail entre différentes années part du constat, dans les classes coopératives, de la vertu hétérogénéisante et favorisant l'entraide, d'un groupe multi-niveau ; mais aussi du fait que chaque sujet fait l'expérience non seulement de cette entraide où prend sens la progression dans la maîtrise des savoirs et de savoir-faire, mais de ce que chaque praticienne peut être à certains moments motrice, ou adjuvante, indépendamment de son « année », de sa « classe ». D'où la nécessité de mettre en œuvre des référentiels (cf. l'institution pédagogique des ceintures de niveau) dont la fonction première n'est pas l'évaluation extérieure (ce n'est certes pas incompatible avec elle), mais le repérage nécessaire des facultés mobilisables chez chacune pour organiser les différents projets librement décidés, et ce efficacement, rapidement et selon une échelle reconnue et fondée par tout le groupe.

Cet ensemble de fonctions est partagé et mis en œuvre de façon coopérative, c'est-à-dire dans un processus de *partage* du pouvoir, et non de *délégation* temporaire. Ainsi, ce qui est proposé à titre expérimental, ce n'est pas seulement une ouverture de l'université sur la vie citoyenne extérieure, vers son voisinage social, mais une intégration des usages de démocratie directe, déjà présents dans nombre de praxis citoyennes, dans le champ de l'enseignement supérieur.

C'est un point dont la description a déjà été entamée lors du point précédent autour de la « coopérative d'écriture ».

2. Productions validantes : méthodes naturelles d'apprentissage et projets

En termes de production, plusieurs possibilités se présentent : terrain de recherche, production de journaux individuels (c'est déjà le cas), de journaux regroupant des « textes libres à l'université » (Pierre Johan Laffitte), des prises en charge de responsabilités, en particulier, dès la Licence 2, en matière de transmission de connaissances. Le travail se fera par équipes, dans lesquelles les responsabilités seront liées à des compétences dans différents domaines. Cet ensemble aura également une fonction validante.

3. Intégration dans le système LMD

Il s'agira d'étudier comment intégrer cette structure dans le cadre LMD, tant sur le plan de la compatibilité des horaires, des validations et des différents points afférents.

Il s'agirait également de considérer combien d'étudiantes peuvent participer à un tel dispositif expérimental, et si ce dispositif doit englober l'intégralité des enseignements d'une même cohorte d'étudiantes (ou s'il doit ne porter que sur une partie de leurs enseignements).

Il s'agirait de voir quelle est la forme que doivent prendre ces enseignements : séminaires réguliers, journées balisées, stages intensifs regroupés sur plusieurs jours ?

Ce dont nous pouvons assurer nos interlocutrices administratives et pédagogiques, c'est de la faisabilité sur le plan de l'enseignement, de l'organisation interne à un tel curriculum, et de sa viabilité sur le plan tant de la transmission que de sa validation affinée. Ce sont des pratiques que plusieurs d'entre nous mettons en œuvre de façon permanente. Notre souhait est de dépasser le cadre de nos seuls séminaires ou cours courant sur une seule année, voire les deux années de maîtrise, et de généraliser notre mode de fonctionnement dans le cadre du travail doctoral sur le long terme.

4. Une ouverture coopérative à l'échange international et à la découverte de la dimension translinguistique

Suite à des discussions avec les collègues des services de Paris 8 concernant les relations internationales et les échanges avec des universités étrangères, en particulier dans le cadre d'Erua, il est apparu un grand manque de départ de nos étudiantes vers des universités européennes, en particulier dans le cadre d'Erasmus +. Si un certain nombre d'étudiantes étrangères font un séjour dans notre formation en France, un grand nombre des lieux avec lesquels notre département SEPF a contracté des accords d'échange n'ont pas accueilli d'étudiantes dionysiennes depuis longtemps ; certaines années, (presque) aucun départ n'a été enregistré. Partant de ce constat, il semble important de renouer avec la culture d'échange Erasmus +, en partant avant tout des accords déjà existants.

Il s'agit, dans un sens, de « fabriquer l'accueil » qui permettra à l'équipe d'intégrer de l'altérité, de l'étrangeté. Pareille xénophilie demande à être éprouvée concrètement, c'est-à-dire institutionnalisée par le groupe, organisée et prise en charge coopérativement : aide à la compréhension (linguistique, acculturation à l'université française, à notre groupe, etc.) ; transmission des outils et des us du groupe ; intégration dans des équipes qui ainsi verraient leur hétérogénéité se traduire également sur le plan linguistique et géographique (donc social, culturel, politique, etc.) ; place à construire pour l'inscription, dans l'aire de discours et dans la production de traces amenées à perdurer, des paroles et actes des étudiantes étrangères. Cette dynamique doit mettre à l'épreuve les ressources humaines, linguistiques, éducatrices, de chacune d'entre nous, et les capacités groupales d'organisation d'analyse et de réaction pour défiger ses façons de fonctionner, afin de pouvoir rendre intelligibles son organisation et sa production de savoir et savoir-faire par l'étrangère accueillie. La dimension de l'accueil inter-linguistique doit mener à une traversée *éprouvée* de la dimension multilingue, voire translinguistique (Prax-Dubois), de nos existences et, partant, de nos apprentissages et de nos puissances créatrices.

Il s'agit, dans l'autre sens, de « fabriquer l'enquête », c'est-à-dire de promouvoir à nouveau l'expérience, à tous égards enrichissante, voire indispensable, d'une immersion linguistique, culturelle, éducative et sociale dans un pays étranger, et ce, pour une période allant du trimestre au semestre, durant les trois années de Licence. Cette expérience doit permettre à l'étudiante d'entrer dans une triple dynamique : la dynamique propre au milieu d'accueil (immersion humaine, intellectuelle et culturelle, académique), la dynamique d'une production libre d'enquête et d'écriture (fidèle là encore d'une part aux méthodes naturelles d'apprentissage, et tout particulièrement dans l'alliage entre texte libre, album-enquête et projet pédagogique collectif et personnel, et d'autre part aux méthodes transmises par l'équipe Experice : journal de recherche, ethnométhodologie, etc.) et la dynamique propre à l'équipe de Licence (maintien de liens, organisés en amont du séjour, dans l'esprit de la correspondance, et en aval, transmission par retours d'expérience et analyse collective, et accroissement du patrimoine partageable de savoirs, connaissances et pratiques — linguistiques, intellectuelles, existentielles, scientifiques, etc. — et productions libres).

Cette expérience doit pouvoir être faite au moment qui semblera optimal dans le parcours de chaque étudiante, ce qui demande discussion, voire négociation entre les responsables enseignantes, mais également avec le groupe. Il ne faut pas que cette expérience soit imposée, ni interdite, par exemple, à une étudiante de première année sous le prétexte qu'il serait, de fait, préférable de passer d'abord une pleine année dans « notre » lieu : là encore, il faut que cette expérience soit une « institution » au sens véritable du terme : un possible dont le passage à la réalité soit conditionnée au sens que cela fait pour tel ou tel parcours, et dont le recours soit en permanence discutable, expérimentable, nullement acquis d'avance comme une évidence ou une imposition statutaire.

5. Une fonction de contrôle par une étude menée par notre équipe doctorale

Par ailleurs, nous proposons que notre doctorat, s'il peut évoluer dans son cadre (cf. point suivant), constitue l'outil méthodologique et d'enquête qui accompagnera un tel dispositif : dans son élaboration, dans l'outillage pédagogique et la prise en charge, au moins en partie, de ce parcours par une équipe en sciences de l'éducation, et enfin dans son analyse permanente et l'établissement de son évaluation fine, longitudinale et finale. Cela donnera lieu d'une part à la production d'outils pédagogiques, physiques et virtuels, tant d'enseignement que de formation à la recherche par la recherche, et ce, dès l'entrée des étudiantes à l'université ; et d'autre part à différentes publications scientifiques à même de diffuser auprès de nos pairs les résultats de cette expérience, et d'exposer ainsi cette dernière à un regard multiple, international, voire à une coopération dans le procédé d'enquête, d'intervention, et d'évaluation.

Il en va, pour Experice, de la transmission aux générations futures d'enseignantes-chercheuses que nous formons en doctorat et post-doctorat : une transmission qui ne vise pas un futur métier pour nos jeunes collègues, mais passe par l'apprentissage de ce métier en totale coopération avec notre équipe. Là encore, le principe de coopération, éprouvé depuis des années et à travers l'hétérogénéité de nombreux projets, s'avérera le socle, cause et effet, de notre démarche inséparablement enseignante-et-chercheuse.

IV. UN DOCTORAT EXPÉRIMENTAL EN ÉDUCATION, DOCTORAT-PRODUCTION PÉDAGOGIQUE

Nous souhaitons soutenir la création d'un doctorat expérimental en sciences de l'éducation, équivalent pédagogique des « doctorats-crédation » dans le champ des disciplines artistiques.

1. Un rapide état des lieux

Nos recherches vis-à-vis de nos pratiques enseignantes : une cohérence évidente, à analyser

L'ensemble des dispositifs d'enseignement et de recherche ici décrits sont, pour leurs responsables, des évidences intellectuelles et pédagogiques. Il ne saurait en aller autrement, quand on travaille sur les sujets de recherche qui sont les nôtres, quand on accueille une population de chercheuses telle que la nôtre.

Nous ne pouvons ségréguer nos pratiques enseignantes de nos pratiques de recherche. Prôner une parité radicale en tant qu'enquêtrice, tout en nous gardant la prérogative de la formatrice *sur* un public... formaté, est selon nous une contradiction éthique. Par ailleurs, ne pas intégrer nos deux parties, également définitionnelles de notre mission de service public, en un seul ethos, nous semble trahir l'esprit de cette mission, telle du moins que nous savons pouvoir la mener, pour la bonne raison qu'elle a pu l'être depuis des décennies — au prix il est vrai soit d'une certaine marginalité universitaire, soit d'un positionnement anémique dans le champ éducatif et le champ de la formation enseignante.

C'est pour pouvoir procéder à l'« analyse institutionnelle » de notre propre praxis que nous désirons proposer la formation d'un doctorat expérimental, équivalent dans le champ éducatif du doctorat-crédation dans le champ artistique.

Une position à la marge, source d'un regard singulier

En ce qui concerne la population désirant faire recherche dans le cadre de notre laboratoire, on peut dire que, au fur et à mesure des années, se confirme sa tendance à identifier clairement Experice comme espace universitaire apte à accueillir non seulement des objets, mais des épistémologies, tout à fait hétérodoxes, paradoxales (en passant, un des critères définitionnels de ce qu'est une thèse, selon Aristote) et cependant rationnellement fondées comme source de pertinence d'enquête, de théorisation et de transmission de savoirs et de savoir-faire : une pertinence indissociable de l'engagement subjectif et collectif des praxis, une épistémologie fonctionnant « à régime praxique³³ ».

Cela étant, nous sommes également conscients de notre propre position dans le champ universitaire : à la marge. Cela ne signifie pas que nous cultivions cette position pour elle-même, ni que nous estimions que la

³³ Le terme de « praxis » ne doit pas être entendu comme un synonyme compliqué de « pratique », mais comme la désignation de situations pratiques, généralement d'échelle restreinte. Pour le dire en reprenant les catégories sémiotiques de Charles Sander Peirce, les praxis relèvent d'une « logique vague », logique abductive du *singulier*, et non d'une « logique du général », logique déductive du particulier. Autant dire donc que ces logiques désignent les praxis non pas comme des terrains objectivement distincts, mais comme des *régimes d'investissement* subjectifs (personnel ou collectifs), à la complexité propre, et rares. Dans la définition d'un tel concept de régime, tout engagement subjectif, dont celui de la recherche, concourt à entrer dans une dialectique avec l'état donné de cette complexité, dialectique dont il n'est nullement question, dans l'idéal théorique de la recherche-action, de prétendre se défaire, pas même à titre de théorisation et de livraison d'un discours doctoral ultime. Telle est la fidélité logique, sur le plan de notre épistémologie, à notre pratique d'un enseignement et d'une transmission « ouverts sur le voisinage », c'est-à-dire sur nos « dehors », tant sociaux que psychiques et noologiques. Telle est, autrement dit, notre *écologie* de la recherche, vis-à-vis des praxis dont notre enquête effectue, non pas une « étude sur », mais la rencontre théorique, pratique et psychique. Voici le programme de ce que pourrait être — de ce qu'est, dans l'espace de notre travail ordinaire, une recherche comme praxis, une recherche *à régime praxique*. On comprendra qu'un tel programme ne peut se prétendre cohérent s'il ne fait que projeter un tel idéal sur son terrain d'enquête, donc hors de l'université, hors de sa mission *bijrons* qui consiste aussi à transmettre en les partageant cette hexis de recherche, cet ethos de la relation intellectuelle à l'enquête subjectivement engagée dans tout le spectre de ses conséquences, et ce souci de l'outillage réciproque dans une organisation coopérative de nos travaux.

marge ait pour vocation à occuper une place centrale. Nous assumons, dans le champ de la recherche académique, cette position qui tend à soutenir que d'autres lieux que le fonctionnement du milieu universitaire comme il va de façon dominante sont légitimes à revendiquer une valeur de « scientificité », tout en maintenant (et en étayant par des thèses soutenues) que cette dernière est irréductible aux critères dominants de la doxa des sciences expérimentales. Appelons « pertinence » ce champ qui s'ouvre, afin de ne pas le limiter aux critères propres à la « scientificité » auto-définie par les « sciences » qui s'en revendiquent la rhétorique et les protocoles méthodologiques.

Il s'agirait pour nous d'encadrer des dispositifs expérimentaux de plusieurs ordres.

2. Épistémologiquement et méthodologiquement Rester fidèles aux logiques praxiques, abductives et singulières

Sur le plan des thèmes et des méthodologies, nous tenons avant tout à pérenniser un certain nombre de pratiques et de tendances.

Les travaux doctoraux que nous accueillons entrent dans le champ de la recherche-action, et dans l'articulation recherche/praxis. Il en ressort des métissages de méthodes et d'objets qui assument de ne pas entrer dans les critères qui guident habituellement la classification, l'évaluation, le financement et la validation des recherches doctorales dans le champ des sciences sociales, des sciences de l'éducation et des approches dites « expérimentales ». Les épistémologies praxiques obéissent à des *logiques* non réductibles à des processus déductifs, et même inductifs : une approche *abductive* est le régime propre à nombre de nos recherches, et aux constructivismes théoriques et pratiques qui en forment le socle épistémologique et politique. C'est une telle orientation qui explique deux des champs majeurs où se mènent nos doctorats : un champ de la sociologie d'action restreinte, formant commun avec les actrices de terrain considérées comme co-autrices des savoirs travaillés, produits et éprouvés ; un champ de clinique, relevant historiquement de l'analyse institutionnelle, école née à Vincennes, et qui a essaimé dans le champ social, éducatif et culturel, mais relevant également du champ de la pédagogie et de la psychiatrie (pédagogie et psychothérapie institutionnelles, pédagogies émancipatrices, éducation populaire), et de l'influence de ces dernières dans le champ social.

Le cadre privilégié est la recherche-action, mais cette dernière recouvre plusieurs formes d'organisation de coopération, selon les collègues qui la mettent en œuvre, et le milieu dans lequel elles s'opèrent. Ce champ nécessitera d'être précisé et analysé.

Des choix théoriques et stylistiques découlent de telles orientations de recherche. Notre travail d'accompagnement à la recherche consiste à construire, théoriquement, la pertinence de ces propositions et les conditions de lisibilité de telles tentatives par le champ scientifique dont nous ne prétendons nullement qu'il considère nos propres positions comme habituelles, voire normales : seulement possibles, légitimes.

3. Articulation entre recherche, enseignement et transmission Former à la recherche *par* la recherche

Ce doctorat doit également pouvoir aider à analyser et redéployer nos différentes activités au sein même de l'université : enseignement, organisation de rencontres de recherche (séminaires, colloques, etc.).

D'une part parce que le premier des terrains où s'éprouve la pertinence de nos thèses — méthodes, analyses, propositions concrètes — est notre propre champ d'enseignement et de recherche. Un champ de partage et de transmission, dans lequel la complexité va au-delà de la seule verticalité de maîtresses à disciples, de la seule logique additive des disciplines (l'interdisciplinarité n'étant souvent qu'une jonction entre des domaines avant tout bien séparés, ce qui déjà est un point identifiant que neutralise la logique « vague »).

D'autre part parce que nous désirons redonner une qualité de praxis à notre service d'enseignement, et que nous ne pouvons faire cela sans un engagement subjectif de notre propre responsabilité, sans la mise en place d'une fonction d'analyse institutionnelle que notre travail doctoral doit pouvoir assumer, mais pas seul : notre ambition est de faire groupe, de faire communauté praticienne avec nos collègues (et par ce terme, nous entendons toute personne intervenant dans notre praxis, donc entre autres, et au premier plan, les étudiantes).

De cette double ambition, découlent deux propositions, fortement corrélées dans leur mise en œuvre et dans leur état d'esprit. L'une est développée à part, et concerne le dispositif d'enseignement de la licence.

L'autre consiste à bâtir un doctorat pédagogique *coopératif*. Avec ce dernier terme, on en vient à un point de discussion particulièrement délicat, souhaitant seulement ouvrir un champ de réflexion. La coopération doit pouvoir se porter sur les différents postes actanciels de l'énonciation doctorale.

4. Une certaine conception de l'encadrement de thèses

Le premier concerne le personnel doctoral et ses interrelations. Tout d'abord, il y a la fonction d'encadrement, ou de direction, des travaux doctoraux.

Nous incitons déjà souvent, et largement, les personnes désirant entrer en doctorat à privilégier la formule de la cotutelle ou de la codirection. Sur le plan international, la cotutelle avec le pays d'origine est toujours proposée a priori aux doctorantes étrangères : cela nous semble la moindre des cohérences, du point de vue des pédagogies émancipatrices (l'un de nos référents majeurs), afin de nous positionner efficacement contre toute pratique « extractiviste ». Sur le plan de notre équipe, la codirection témoigne tout simplement de la neutralisation des hiérarchies statutaires, à nos yeux impertinentes, entre maîtresses de conférences et habilitées à diriger des recherches ou professeures des universités ; nous avons suffisamment vu à quel point la qualité humaine et intellectuelle des accompagnements de thèse ne se mesurent pas à de telles aunes établies.

Vis-à-vis des doctorantes, l'idée est, tout comme dans les pédagogies nouvelles, de défaire les relations trop duelles et hiérarchiques qui emprisonnent les personnes, en statut directeur ou dirigé, et d'ainsi défiger ce que Freinet appelait la « relation scolastique », pour déployer au contraire des possibles accès à une position subjective émancipée de la relation maîtresse/disciple, et surtout pour encourager à une hétérogénéisation des rapports de savoir, de coopération et de leurs inévitables dimensions sous-jacentes, inconscientes, souvent décisives dans la véritable progression intellectuelle et existentielle vers une position d'un discours maître de sa propre parole. L'hétérogénéité est la condition de toute coopération, et de toute rencontre subjective : Freinet en pédagogie, Lacan en psychanalyse, insistent chacun à leur façon sur ce point premier. La coopération peut alors prendre la place d'un rapport de domination : le savoir peut alors véritablement circuler dans un champ de travail intersubjectif complexe, champ de réciprocité dans lequel, faut-il le préciser, il n'y a pas d'annulation de la valeur des savoirs et savoir-faire : reconnaître l'hétérogénéité des compétences effectives, et de la maîtrise réelle, de chaque actrice, ne peut que réenraciner, a fortiori, celles des directrices ou tutrices, dans une expérience éprouvée de leur vertu symboligène, étayante et institutionnalisante.

5. Une fonction d'accueil coopérativement portée

Plus largement, et sans remettre en question l'inscription privilégiée avec une, ou plusieurs, (co-)directrices, l'important est d'institutionnaliser un *milieu* de travail, coopérative de production doctorale, parmi lequel chacune peut faire son propre parcours. Ainsi, du côté de la direction, la seule question serait de voir s'il est possible d'imaginer une *fonction de soutien*, partagée par un collectif, cela supposerait une possibilité pour les doctorantes de se sentir à la fois portées et contenues dans un milieu, non dans une relation trop personnalisée — sans que les relations fines et personnelles soient empêchées : seulement intégrées, et possiblement démultipliées, dans un tissu interrelationnel beaucoup plus riche que la seule relation à deux (ou trois). Un tel fonctionnement n'impliquerait ni d'enlever le repère établi d'un signataire directorial pour chaque thèse, ni d'imposer à tout le monde un tel fonctionnement.

Pour être coopératif, ce milieu doit tendre à être lui-même coopérativement maîtrisé par ses propres usagers, de même que la validation de la valeur de ce qui est produit au sein de ces différents lieux. Il existe déjà le système des validations d'ECTS à travers différentes participations à des formations doctorales : l'idée est, à côté de tels parcours dans des lieux proposés par l'École doctorale ou l'Équipe d'accueil, de rendre possible la création et l'organisation d'autres chantiers ou ateliers par l'ensemble de la communauté étudiante.

Construire un tel milieu de travail est la visée de l'expérience de la « coopérative d'écriture », progressivement émergée depuis 2020, et dont la construction court sur les prochaines années. Je renvoie à sa présentation dans la partie précédente. Ce projet de « coopérative d'écriture », visant à être dûment reconnue comme un dispositif doctoral, peut être l'un des points initiaux de ce projet expérimental de doctorat coopératif : il en serait tout à la fois la mise en œuvre concrète, l'objet d'étude et d'analyse et occasion d'élaboration d'un protocole d'étude, et le lieu de production scientifique collectif, soutenant par ailleurs un nombre important d'écrits de recherche personnels, en maîtrise comme en doctorat.

6. Soutenir la singularité des écritures

Une thèse : un agencement d'énonciation... collectif ?

Du côté de son écriture, tout en maintenant la singularité de chaque autrice, il est nécessaire de poser comme un possible le fait d'avoir affaire à des aires d'énonciation collective. Et ce, au moins à titre de questionnement institutionnel : peut-on reconnaître, dans l'université qui fait soutenir nombre de ses thèses et habilitations dans une salle du nom de Gilles Deleuze, la validité de thèses nées d'*agencements collectifs d'énonciation* ? Il est entendu que la dimension de subjectivité et de singularité ne sont nullement absentes d'un tel concept (par ailleurs directement inspiré de la psychothérapie institutionnelle, l'une des racines vives de la recherche clinique à Experice).

Dans cette optique, l'un des enjeux est par exemple de penser le lien entre production académique et production communautaire de savoirs et savoir-faire : le champ des praxis est par essence questionné par le commun : comment penser une épistémologie qui soit en profonde homogénéité paradigmatique, et donc énonciative, avec ces logiques à partir desquelles elle prétend fonder son autorité ?

Ainsi, le travail avec des communautés indigènes sud-américaines autour de la transmission et théorisation des savoirs collectifs en matière d'écologie, d'éducation et de bien-vivre ont été directement questionnés. Cet enjeu s'est clairement fait jour dans un projet de coopération internationale dont Experice a été cofondateur : Luci (L'Université coopérative internationale), créé par Jacqueline Descarpentries (membre d'Experice jusqu'à avril 2020). Dans ce projet, des membres de notre équipe ont proposé et rédigé les axes autour des pédagogies coopératives (Olivier Francomme, Pierre Johan Laffitte), d'écologie linguistique (Pascale Prax-Dubois, Pierre Johan Laffitte) et d'écologie psychique (Pierre Johan Laffitte), domaines de recherche propres à Experice. L'enjeu d'un agencement collectif d'énonciation pourrait se poser de même dans nos sociétés, en questionnant des praxis collectives (collectifs citoyens, groupes pédagogiques, équipes psychiatriques ou médico-sociales, coopératives de production, etc.) : comment une autrice rencontrant de telles praxis, produisant un savoir enraciné dans cette coopération, pourrait-elle arbitrairement couper ces racines et en extraire les fruits, au prétexte de s'extraire, elle, de son rapport « trop impliqué » à son terrain ? On retrouve ici des questions non seulement de méthode, mais d'épistémologie, et d'éthique entre la logique « générale » (Charles Sander Peirce) du champ dit scientifique et la logique « vague » (au sens peircien : singulière, abductif) du champ théorique et pratique des praxis.

Quoi qu'il en soit, il importe de considérer que le sujet de la thèse puisse lui-même être multiple, hétérogène. Une autrice n'est pas isolée, et le rapport qu'elle entretient avec l'écologie de son élaboration intellectuelle doit lui-même être fidèle à une éthique praxique : c'est ce qui explique l'attitude radicalement anti-extractiviste que nous avons déjà défendu du point de vue de notre politique de laboratoire, mais que nous devons revendiquer sur le plan personnel, et beaucoup plus délicat, de nos épistémologies et de nos méthodologies — c'est la fidélité d'un régime praxique qui revient ici sur le premier plan.

7. Accompagner la construction initiale d'une recherche

Définir le statut d'une période de travail et de maturation d'*entre-deux*

Une telle approche de la thèse nécessite également de penser sa temporalité, et avant tout sa temporalité d'entrée en recherche.

Le travail d'accueil et d'accompagnement s'opère déjà en débordant du strict cadre d'inscription en thèse. Ainsi, beaucoup de membres de la « coopérative d'écriture » sont dans un statut que nous nommes « entre-deux », entre mastère et thèse, dans un travail d'élaboration d'un projet, ou d'essai d'autres types d'écritures. Cet espace participe de notre écologie de pensée et d'écriture.

Il s'agit de penser la possibilité d'un cadre pour officialiser, sans trahir, cet espace de formation et d'investissement particulièrement vif. Cela peut prendre la forme d'un parcours qui, en un an, aide les personnes « entre deux », à opérer deux travaux préalables à tout envisagement d'une entrée en thèse. Premièrement, une remise à niveau sur les plans linguistique, technique, tout en parcourant une palette nécessaire de méthodes de recherche, mais aussi de styles d'écritures, susceptibles d'être une aide dans les voies que projettent de prendre les personnes. Deuxièmement, la construction d'un projet qui corresponde à leur désir propre — dimension de la singularité, indissociable de notre éthique pédagogique —, à une réalité de terrain ou d'objet — dimension de particularité concrète —, et à un résultat livrable dans le cadre d'un doctorat — dimension de généralité suffisante.

Un tel parcours ne doit obligatoirement mener à une inscription en thèse : il s'agit avant tout d'aider la personne à choisir la forme d'écriture la plus à même d'accueillir sa parole, sa pensée et son expérience ; ensuite, il s'agit, dans le cas, évidemment central, d'une poursuite en thèse, de vérifier des capacités réelles

de la personne à supporter l'épreuve, douloureuse et exigeante, d'une telle thèse. Le cas échéant, même si cette formation ne pouvait aboutir à une entrée en thèse, il s'agit de reconnaître à cette dernière la valeur de son effort : cela revient à reconnaître la validité de cette année (parfois paire d'années) de maturation d'un projet intellectuel.

Cette année, dans son esprit, correspond à ce que permet la première année proposée par un établissement comme l'EHESS.

Une telle formation repose, elle encore, sur la conception de la recherche comme un service public universel, inconditionnel. Quelle forme cela pourrait revêtir ? La forme du Diplôme universitaire semble la plus appropriée sur le plan strictement pédagogique. Toutefois, elle pose autant de questions et de doutes sur le plan financier autant que sur le plan symbolique (un énième « machin » dans l'usine à gaz, une marchandisation de la recherche là où la précarité et la pauvreté des jeunes chercheuses sont plus que jamais alarmantes, etc.).

A RETURN TO VINCENNES IN SOME WAYS

TOWARDS A COOPERATIVE CURRICULUM IN TEACHING
AND RESEARCH

A SHORT PRESENTATION OF FOUR PROPOSITIONS
TO LINK TRANSMISSION, RESEARCH AND COOPERATIVE
PEDAGOGY

Pierre Johan Laffitte

Semiologist
Chair of Critical Philosophy of Education and Pedagogy

Professor at the Department of Sciences of Education
Co-responsible of Laboratory Experice
University of Vincennes-Saint-Denis (Paris 8), France

(0033/0) 6 46 51 02 29 — pjlaffitte@almageste.net
www.sensetpraxis.fr — [Experice](#), [Personal page](#)

Warning: The state of this text is not fixed and finished; its redaction is currently in progress, and what is expressed in it only commits the responsibility of its redactor, not other people or institution that are named.

Experice, or a part of its members at least, are willing to be part of Erua project, by proposing a bunch of yet existing practice considered as “experimental” compared to usual academic habits of teaching and transmitting to, and by, research. These propositions lie on experiences that are already partly analyzed, and the material of which is mainly recorded and accessible published and/or online.

In this field of experiences and analyses, here are our four propositions, which, of course, can welcome at various degrees colleagues from other research teams from Paris 8 (Circeft, for instance) and from other universities belonging to our net.

I. A neighborhood-grounded and research-based teaching, or: Just teach what we do

Our first proposition is based on research-action in Sociology of Education (levels of Licence and curriculum “Lifelong education” of the Master in Sciences of Education). It is mainly headed by Pr. Pascal Nicolas-Le Strat. Several colleagues’ several year teaching is directly integrated in the neighborhood of the university (city of Saint-Denis and other suburban settings) (sociology of wandering). Hence, a constant efficiency in rooting students (both undergraduate and postgraduate) into an academic culture they do practice and integrate by an everyday-life background. Results are presented each year in the Théâtre Gérard-Philippe, in Saint-Denis.

This experience has proved how it is deeply more efficient to learn by immediate drowning into knowledge as a practice (from its construction, to its introjection and restitution to others), shared within a collegiality emerging from this research oriented curriculum, between students but also with teachers-researchers and populations that are not only “objects” but co-actors, subjects of so-called Human and Educational Sciences.

This way of practicing teaching from the first year consists in an *ecology* of the academic mission, rooting in dialog and a studious, curious mind-openness both research and its transmission (knowledge and

practice). As soon as its first year, undergraduate teaching promotes reflexivity and co-responsibility as basis for a citizenship of knowledge.

Louis Staritzky, *La Recherche comme expérience(s). Chroniques d'un atelier étudiant de recherche-action à Saint-Denis (Research as experience(s). Stories from a student workshop in research-action in Saint-Denis)*, Ours-Éditions, 2022 ([La recherche comme expérience\(s\) – Ours éditions \(kkaoss.net\)](https://www.kkaoss.net)).

Website and blogs of “Fabriques de sociologie”, created by my colleague Pascal Nicolas-Le Strat: www.fabriquesdesociologie.net.

II. A cooperative for writing, or the birth of a praxis of research

Our second proposition is the building, since 2020, of a community of (not so) “young” researchers entirely based on cooperation, participative-way and autogestion, inspired by cooperative pedagogies (Célestin Freinet, Fernand Oury). It is called “Coopérative d’écriture”, or CoopÉ.

It aims to answer intellectually and pedagogically to their desires and needs in terms of writing and elaborating such a process: thus, it is the birth and permanent analysis of *research as a praxis*. First of all, this being together in an insecure ground such as research, it produces a new start for sense, desire, self-confidence; second, it thus helps to produce writings aiming publishing in other contexts, academic or not; it also produces organization (seminars, groups of speech and analysis, collective fields of thinking, acting, transmitting, creating); third, it creates knowledge as a common but also as a matrix to *singularities*. It reopens research elaboration and writing to an experimental plurality (in terms of subjectivity, discourse, process, epistemology, publishing, issues, etc.), that refuses to be reduced to the usual academic forms such as MA or PhD essay (without denying the legitimacy of the latter).

Such an experience was born from a federation between various projects stemming from Master and PhD (groups of) students. Its goal is auto-formation and an inter-generational transmission of skills used by each team. That cooperative is the concrete self-organisation of researchers: ways and results of its productions are mastered by its practitioners’ people, in a strictly direct democracy, where, in particular, socio-professional status (students in MA, PhD, Lecturer, professor, etc.) are being *strictly neutralized*. It is the way we could find to defend and promote research as a public, universal and unconditional service.

Such a *regime* of functioning requires sharing a certain ethics, not rejecting the macrosocial regime that rules academic life *as it goes*, but definitely refusing to be ruled by its general establishments: a logics of singularity, abduction (Peirce), *vagueness* rules both our epistemological dialogues and our ethics of respecting the singularity of each subject; an ethics of subjective commitment; a politics of participative democracy.

Consequently, that CoopÉ exists on a necessarily reduced scale (required by cooperation and auto-organization); still, it is not a spontaneous, anomic group, nor impossible to engraft with other, more regularly integrated institution in the current organization of academic episteme. Such an organization also welcomes “in-between” people (nor in Master, nor in PhD), avoiding to solve academic continuity, and nevertheless giving space and quietness to prepare properly long-term research projects; inspired by propaedeutically year such as proposed by the EHESS (École des Hautes Études en Sciences sociales), it also helps to improve preparation for doctoral research: in this perspective, such a cooperative space for mutual training and elaborating independent intellectual subjectivities could be officially recognized, in order to soften its practitioners’ economic and symbolic precarious situation as students³⁴.

Almost all sessions of our monthly-based seminars (*aka* “bus stops”: a key-idea born during Covid-confinement era, for a regular, trustable means reachable when needed), our “satellite seminars” (short-term, targeted sessions of transdisciplinary work) and other moments of small group sessions (*aka* “X. or Y. and friends”) are consultable online, via my personal website: https://www.sensetpraxis.fr/Seminaires_colloques/Travail_collectif#Coopérative_d'écriture.

III. An experimental cooperative, multi-level Licence

³⁴ Still, in no way should this experience be a path toward another economic liberalization (*marketisation*) of research training, nor just another layer in the already absurdly too heavy compartmentalization that rules the administration of research and provides the self-destruction of what our intellectual and social mission is for.

Our third proposition is to combine our previous propositions, in order to build an experimental undergraduate 3 year training, on a voluntary based selection of students in first, second and third years. Its teachings would be settled on “natural methods of learning” inspired by movements of the *École nouvelle*, such as Freinet Pedagogy and Institutional Pedagogy³⁵. Such pedagogies can be seen as developing an *ecology* of the whole *pedagogical praxis* (Francis Imbert), *i.e.* educative work as the political sharing of power and responsibilities concerning transmission, construction, invention and valorization (not only its evaluation) of knowledge. Teachers, but students, are subjects of knowledge production and transmission as a common process, in an immanent field of exchanges and mutual and progressive learning and training. Besides being a radical cooperative organization (see above, “Coopérative d’écriture”), such an organization implies groups heterogenous in terms of skills and level of learning, that is, where the three years of Licence (L1, L2, L3) would work in common, with the cooperative support of a PhD team (composed with people coming from “Coopérative d’écriture” and “Fabriques de sociologie” – see above). This would not prevent a progression of each cohort of students through the process of learning, and its consequent evaluation: integration of this cooperative experimentation into the general frames of LMD system would remain valid; but it is the free organization of exchanges and responsibilities, that would install a community of mutual transmission and cooperation. This focus on a cooperative organization is dialectically combined with a care for subjective psychodynamics: free expression and the problematics of desire are at the core of specific moments of “talking groups” (*groupes de parole*).

Cooperation would also be part of the organization of its online structure, re-using the cooperative portfolio such as practiced by Aprene, Academic Centre of teachers training for Calandretas, Occitan immersive bilingual schools. In Aprene, Pierre Johan Laffitte and Olivier Francomme (member of Experice) co-built the Master in Teachers training/Bilingual immersive teaching (in 2011-2015, Master co-owned by the University of Perpignan-Via Domitia). That Master, and the whole system developed by Aprene is structured by cooperative pedagogies. Cf. www.aprene.org and www.calandreta.org. (Aprene is officially linked with Experice.)

This way of functioning is merely inspired by what has been practiced for decades by primary and secondary classes in cooperative pedagogies (not only in France!); such practice also inspired the creation of the Department of Sciences of Education when the post-68 free University of Vincennes was created. In other words, our proposition is nothing but a return to Vincennes’ roots: not a regression, but a faithful connexion between *what* we teach and the ethics of *how* we teach it: not by professing, but by co-producing it. Such a way of teaching and transmitting living knowledge is almost completely repressed from the present state of academic teaching in Sciences of Education. On the contrary, to our view, such a cooperative way is the least we can decently do, and in the same time it is one of the most crucial issues for the meaning and the validity of our task.

In particular, such a frame would help us to face one of today’s most urgent issues in France: the level of mastery of language and methods for an autonomous intellectual work. The beginning of University studies, that is: Licence, is probably the *only* moment in the school-high-school-university curriculum when a young student can “start it all up again”, and where we can help him or her to face the obvious lack of most basic linguistic, methodological and intellectual skills and competences. Licence represents *the* moment, both flexible and long enough so as to face that social and ethical challenge. At the end of that curriculum, those three years of cooperative and personal work will allow graduate students either to leave university with intellectual and existential autonomy, or to enter a postgraduate research curriculum released from too heavy lacks, often eliminatory for the perspective of a Master level.

Last, we would lay the stress on reviving the practice of Erasmus+ exchanges. To take such a dimension into account answers a recent, major lack in our Licence curriculum. Besides, it would be part of our cooperative structuration in both ways, integrating and spreading out. First, welcoming Erasmus + students would reinforce the necessity for our group to integrate foreign practitioners to the collective dynamics of our projects (as for our practice, language and other cultural settings), without denying the singularity of their own existence and project. Second, opening oneself to outdoor adventure, either existential, learning, researching and intellectual, can be a key-moment in life, which needs to be dreamt and prepared from the start, upheld in the distance while being experimented, and re-worked (analyzed, elaborated, enhanced)

³⁵ Such pedagogical approaches pioneered in the field of what has since been popularized as “pedagogy of project”, although being much more complex than the concept of collaborative management of a group implied by collective didactic projects.

“back home”. Thus, here again, our goal is to take seriously advantage of what is already academically established to make it the matter of a *self-institutionalizing*, cooperative organization.

IV. An experimental “Cooperative PhD”

Last, our fourth proposition is to experiment what could be a cooperative PhD. Not a PhD the topics of which would be cooperation in Education or other fields of practice, but a PhD that would be thought, and epistemologically structured by the idea of a cooperative construction of knowledge, both on the side of the researcher elaborating their PhD and on the side of the team accompanying them.

One of the very first, obvious, goals for this PhD frame would be to commit itself in the production and analysis of this global *praxis of research and its transmission*, such as described in our three previous propositions. This PhD offers those latter an institutional basis, the conditions for scientific analysis, and a pedagogical organization of an inter-generational transmission. Such a frame must be able to welcome experimentations committing academic practitioners themselves, instead of leaving this category of teachers and citizens out of the scope of critical enquiry.

This experimentation requires the recognition of its experimental status, allowing ideally processes and settings for cooperative production of texts (not an entire manuscript), their integration as such inside of the final PhD manuscript; as for the direction or tutoring of the thesis, it should ideally allow a cooperative responsibility shared by a team – not only one, or two tutors, but potentially the recognition of a collective authority for an “analytic group”; inside of this group, the author and his or tutor(s) would be co-responsible of the production process and the final manuscript. Final moment of jury would also be led by a cooperative organization of speech, judgment and decision.

In return, a permanent openness and clearness to external visitor must be expected, so as to evaluate the correct development of this experimentation. As it is expected for the experimental cooperative Licence, that PhD must be compatible with established expectations of the academic field, in terms of official, formal and administrative exigences. Consequently, in the first time, that “cooperative PhD” can be considered as a guiding idea, the construction of which can be made locally, in such or such moment/space of the doctoral work, and compose only a part of the production of PhD essays. And on every level of its organization, an official team with due status and academic grades must remain warrant of the whole experiment, and permanent interlocutors for exterior administrative and scientific peers.